

MICHEL BENOIT

ESPACES AGRAIRES  
MOSSI EN PAYS BWA  
(HAUTE VOLTA)

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE MER



COPYRIGHT O.R.S.T.O.M. 1973

All rights reserved

ESPACES AGRAIRES MOSSI  
EN PAYS BWA (HAUTE-VOLTA)

TOME I

Michel BENOIT

## AVANT PROPOS

Les démarches utilisées pour l'étude de l'organisation de l'espace agraire comme résultante du dialogue groupe-milieu reviennent en général à considérer la dynamique structurelle de cet espace comme nulle ou négligeable, compte tenu de la durée d'observation. On se réfère alors à un hypothétique climax considéré comme plus ou moins favorable à la mise en valeur et la liberté du groupe est traduite en termes d'aptitude à l'innovation technique permettant une plus grande maîtrise du milieu. Une telle démarche est souvent la seule possible dans des pays sans archives cadastrales où l'ancienneté des couvertures photographiques aériennes ne dépasse guère 20 ans.

L'étude des espaces dérivés d'une colonisation agricole massive et rapide autorise (et rend en fait obligatoire) une position différente dans la mesure où ce thème implique l'existence de cas géographiques spécifiques, et où l'analyse diachronique est non seulement possible mais parfois seule opérante.

Ces problèmes spécifiques peuvent être regroupés en trois thèmes principaux, chacun exigeant une échelle d'observation particulière :

- la liberté de choix des groupes immigrés face aux différents types de contextes accessibles (la mobilité des hommes, condition nécessaire à cette liberté, existe par définition).

- la g n se des structures g ographiques.
- le contact entre structures g ographiques diff rentes dans un m me environnement.

Le premier th me devait  tre trait    l' chelle r gionale (plusieurs milliers de Km<sup>2</sup>), le deuxi me   l' chelle de l'unit  g ographique locale (le territoire villageois bwa, 100 - 200 Km<sup>2</sup>) et   celle de l'unit  g ographique d riv e (le terroir mossi, 5 - 15 Km<sup>2</sup>). Le troisi me regroupe des probl mes qui se posent en g n ral   l' chelle du territoire villageois bwa.

Nous avons donc adopt  ces trois niveaux d'observation,  tant entendu que si leur distinction formelle est impos e par les imp ratifs de la publication, le passage de l'un   l'autre a  t  constant sur le terrain.

L'analyse diachronique a pu s'appuyer sur la photo-interpr tation de deux missions anciennes, soit trois situations dans le temps.

Voulant mettre en  vidence des relations de faits m diatis s par l'espace, nous n'avons retenu dans le raisonnement que des donn es localis es et cela   des  poques diff rentes. Elles ont  t  consid r es comme les t moins d'une m me situation en devenir. Certains faits non localisables (culturels au sens large du terme) mais utiles   une meilleure compr hension de notre objet sont signal s en tant qu' l ments externes   lui. Les r sultats de la

présente étude (I) feront en effet l'objet d'une publication inter-disciplinaire où ils seront analysés par d'autres spécialistes de l'équipe pour l'obtention de conclusions globales.

-----

.../...

-----

(I) étendus à l'ensemble du cercle de Nouna et du canton de Fo.

## R E S U M E

### PREMIERE PARTIE

Depuis 1965 environ, une nouvelle vague de peuplement venue des pays mossi concerne le cercle de Nouna et surtout les pays bwa de dialectes pwesya et nahatusyo, localisés sur la rive gauche de la Volta Noire et de part et d'autre de son affluent, le Voun-Hou.

Le champ spatial dérivé de cette immigration est replacé dans le contexte géographique régional bwa, lui-même en pleine mutation (abandon des terroirs anciens, défrichements des terres vacantes, essor de la culture du coton, etc ...). Il est finalement interprété comme une résultante issue de trois composantes :

- le flux migratoire.
- l'existence de besoins spécifiques, nés de la Culture mossi et d'une certaine insatisfaction des individus.
- la mutation de la matrice régionale bwa, libérant des types de contextes accessibles aux immigrés.

### DEUXIEME PARTIE

Les mécanismes d'insertion permettant la mise en place régionale du champ dérivé de l'immigration sont de nature essentiellement villageoise,

la géopolitique bwa étant caractérisée par la juxtaposition de territoires villageois autonomes tant sur le plan politique qu'agraire. Ces mécanismes sont étudiés à propos de Daboura. L'accent est mis surtout sur la relation diachronique existant entre la mutation du géosystème (fait ayant concerné la quasi totalité des villages bwa de la région) et la genèse de trois terroirs mossi. La mutation du géosystème (abandon des anciennes aires de cultures, défrichement, etc... ) est présentée comme la condition nécessaire à la genèse des terroirs mossi.

### TROISIEME PARTIE

Elle est consacré à l'analyse des nouveaux espaces simples :

- les terroirs bwa nés de l'éclatement d'un terroir ancien unique.

- les terroirs mossi dont la genèse est mise en relation avec la dynamique qui a permis la création des nouveaux terroirs bwa. Dans un cas (Boukui) la genèse du terroir mossi est terminée et son autonomie acquise. Dans l'autre (Bakui) la concurrence bwa - mossi vis à vis de l'espace n'est pas encore sortie de la phase conflictuelle et le parcellaire mossi n'est encore qu'un sous ensemble du géosystème bwa.

.../...



## INTRODUCTION

Le choix du cercle de Nouna (ORD de la Volta Noire) comme zone d'étude a priori est dû à la nécessité d'une répartition zonale du travail entre les différents membres d'une équipe de géographes devant étudier les aires de colonisation agricole mossi en Haute-Volta, à charge pour chacun de localiser ses investigations à l'intérieur de la zone impartie.

De fait, certains "pays" du cercle n'ont pratiquement jamais été concernés par l'installation d'un peuplement mossi. Bien que ce refus objectif (ou cette résistance locale ?) constitua un sujet de réflexion intéressant en soi, nous ne l'avons pas traité. Les quelques remarques suivantes ont surtout pour but de justifier le choix de la zone d'étude en la replaçant dans le cadre géographique du cercle de Nouna.

### LES "PAYS" DU CERCLE DE NOUNA ET DU CANTON DE FO

Cette présentation se réfère à quatre données fondamentales : la morphologie, la fertilité des terres, la pluviosité et la densité de peuplement. Les remarques concernant les sols sont directement extraites de la notice de la carte pédologique ORSTOM (2).

---

(2) Moreau et Leprun. Cf bibliographie.

LE PLATEAU GRESEUX SEPTENTRIONAL ET SES ABORDS  
(pays de Djibasso - Barani) :

Aux affleurements de grès nu correspond un front de côte et une zone périphérique orientale de désagrégation parsemée de buttes témoins. Cette zone de désagrégation se prolonge jusqu'à la longitude de Barani par un erg fossile.

Aux affleurements gréseux correspondent des sols minéraux bruts parfois associés à des sols gravillonnaires lorsque la cuirasse ferrugineuse a subsisté : ces lithosols sont sans intérêt agricole. La présence de fractures permet l'accumulation très localisée d'un matériau sableux portant un sol cultivable mais pauvre.

Au pied du front et entre les buttes témoins se développe un matériau sablo-argileux issu de la désagrégation des grès, portant des sols ferrugineux lessivés marqués localement par des phénomènes d'hydromorphie temporaire. Le tout constitue un ensemble homogène de fertilité médiocre à moyenne.

Le reste du pays (50 % de la surface) est occupé par l'erg ancien aux sols ferrugineux peu lessivés dont les caractères physiques très favorables sont limités par un potentiel chimique médiocre.

La pluviosité moyenne annuelle est de 800 mm environ.

Ce potentiel agricole, très moyen dans l'ensemble, est cependant le plus sollicité du cercle. La carte des densités de population de Haute-Volta de G. Savonnet (cf bibliographie) donne des valeurs comprises entre 10 et 20 habitants au Km<sup>2</sup> en 1960. En adoptant la même méthode cartographique (cf carte n° 3) on obtient un chiffre de 24 habitants au Km<sup>2</sup> en 1971 (30 habitants au Km<sup>2</sup> cultivable environ).

Le taux d'occupation du sol théorique est voisin de 30 % mais compte tenu de l'importance des surfaces incultivables et des impératifs du système agraire local (jachère de longue durée) on peut considérer que l'espace est saturé.

#### LA PLAINE DU GONDO :

Située à l'est du pays de Djibasso, la plaine du Gondo peut être divisée en trois unités pédologiques principales sous une pluviosité annuelle moyenne de 800 mm.

Le quart occidental fait suite à l'erg ancien déjà signalé et se caractérise également par des sols ferrugineux tropicaux peu lessivés sur sables éoliens aux propriétés chimiques très faibles qui les rendent pratiquement nuls pour un système agraire ignorant les amendements massifs.

La moitié orientale de la plaine (entre Wéréssé et le Sourou) possède des vertisols

sur alluvions argileuses à hautes propriétés physiques et chimiques bien que possédant des défauts certains (engorgement d'hivernage, plasticité rendant les labours difficiles, cohésion forte en saison sèche etc...).

Entre les deux unités pédologiques précédentes (et sur 1/4 de la superficie du pays) s'étendent des vertisols topomorphes sur alluvions argileuses à recouvrement sableux ou sablo-argileux. La fertilité est moyenne, le potentiel chimique élevé en général étant limité par des propriétés physiques défavorables en profondeur.

La densité de peuplement du Gondo est voisine de 1 habitant au Km<sup>2</sup> d'après la carte de G. Savonnet. Ce chiffre n'a pratiquement pas varié depuis. Le taux d'occupation du sol y est très faible (0 - 5 %) quelle que soit la nature du sol. Indépendamment des conditions historiques locales, il semble bien que les facteurs limitant la densité du peuplement soient la très grande profondeur de la nappe phréatique d'une part et la résistance au travail élevée des sols d'autre part.

#### LE PLATEAU GRESEUX MERIDIONAL ET SA BORDURE :

Il s'agit du même ensemble morphologique que celui signalé à la latitude de Djibasso mais ici la pluviosité est de l'ordre de 900/1100 mm/an et la densité de peuplement nettement plus faible. Les schémas pédologiques y sont approximativement les mêmes à l'exception des grandes étendues

de sols peu évolués d'érosion sur matériau gravillonnaire qui alternent avec les lithosols des tables cuirassées du haut plateau. Les sols du glacis de désagrégation et des zones déprimées, remblayées par des épandages de sable, portent des sols ferrugineux lessivés profonds aux possibilités de mise en valeur assez limitées bien qu'intéressantes pour le mil et l'arachide. Les sols gravillonnaires sont d'un intérêt tout à fait médiocre.

La densité de peuplement de cette unité n'est pas homogène. La carte de G. Savonnet donne des densités variant de 1 à 10 habitants au Km<sup>2</sup>, 5 habitants au Km<sup>2</sup> pour l'ensemble du plateau. Le glacis possède des densités supérieures, de 10 à 20 habitants au Km<sup>2</sup> entre la latitude de Nouna et de Solenzo, toujours en 1960. Il est de 9 habitants au Km<sup>2</sup> environ actuellement pour le plateau et le glacis, ce qui est une valeur voisine de celle du cercle.

Le taux d'occupation du sol est compris entre 5 et 10 % pour environ 70 % de sols cultivables.

Les deux autres pays du cercle, la plaine du Voun-Hou et la vallée de la Volta Noire, correspondent approximativement à la zone d'étude et nous reviendrons sur leurs caractéristiques.

.../...

CHRONOLOGIE DE L'IMMIGRATION MOSSI  
DANS LE CERCLE

Les archives administratives (3) et les cahiers de recensement anciens (nous avons pu retrouver ceux des recensements de 1958 pour certains cantons) permettent de mesurer approximativement la progression des effectifs :

Année	Population mossi	Source
1934	0	archives compilées par Lobstein (cf bibliographie)
1937	700	- id -
1939	1 500	- id -
1948	5 500	- id -
1949	5 500	- id -
1951	5 500	- id -
1952	7 000	- id -
1955	7 500	- id -
1956	8 000	- id -
1960	8 000 (4)	cahiers de recen- sement
1969	10 000	- id -
1971	15 000 (5)	- id -
1973	18 000	extrapolation

soit 2 400 familles "administratives" ce qui correspond à un effectif réel de 2 600 environ.

-----  
(3) des cercles de Dédougou et Nouna.

(4) soit 6,6 % de la population totale du cercle.

(5) soit 10 % de la population totale du cercle.

Le canton de Fo (au sud du cercle) compte actuellement 2 000 Mossi recensés, d'installation récente (cf carte n° 3).

LA PHASE DE PEUPLEMENT DIFFUS (nord et centre du cercle) :

Jusqu'en 1940-1945, l'immigration se caractérise par l'installation de groupes de très petite taille (1 - 3 familles) qui trouvent asile auprès des communautés bwa, marka et foubé de la moitié nord du cercle. Ce premier contact des Mossi avec la région est très souple. Il se caractérise par une grande mobilité qui n'est pas incompatible avec un désir d'intégration justifié par la faiblesse des effectifs.

L'immigration dans le pays de Djibasso et du Gondo restera à ce stade à l'exception des environs de Barani où les colons obtenaient assez facilement de la terre en se plaçant comme serviteurs chez les Foulbé.

A la fin des années 30 les plus gros effectifs villageois sont :

Kossoba	359 personnes
Koba	194 "
Yasso	139 "
Dira	67 "
Dessé	40 "
Torokoto	22 "

(source : archives du cercle rapportées par Lobstein cf bibliographie).

LA PREMIERE PHASE DE FONDATION DE VILLAGES  
(centre du cercle) :

Certains de ces petits établissements mossi vont connaître une forte croissance entre 1945 et 1955 environ, soit les groupes de villages suivants :

- |          |         |           |
|----------|---------|-----------|
| 1) Dessé | 2) Koba | 3) Founa  |
| Dira     | Kossoba | Moussakui |
| Yasso    |         |           |

(cf carte n° I6)

Le succès de l'immigration dans la zone centrale coïncidant avec l'échec des tentatives dans les pays du nord peut être interprété comme un choix objectif intervenant après une phase de prospection. Ces trois temps (diffusion, sélection, essor ou stagnation localisée) se retrouvent dans le sud du cercle (y compris sur le plateau) où des familles s'intègrent isolément alors que s'épanouissent de véritables communautés mossi dans le centre.

LA DEUXIEME PHASE DE FONDATION DE VILLAGES :

Elle commence vers 1965 et intéresse toute la vallée de la Volta et le glacis du plateau méridional alors que les effectifs des petits établissements du plateau restent stables.



Coïncidant avec un abandon des villages nés de la première phase, la vague actuelle de peuplement est quantitativement plus importante que celle-ci. Son aspect est celui d'un véritable front pionnier qui dépasse les limites du cercle pour atteindre actuellement la latitude de Bobo-Dioulasso (cf carte n° I).

#### CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE

Compte tenu de ces quelques éléments, nous avons localisé la zone d'étude de façon à couvrir au mieux les villages issus des deux phases de peuplement, en négligeant les aires d'installation par "stillation" du Nord (Djibasso - Gondo) et du plateau méridional.

Ne pouvant pas étudier l'ensemble des zones de colonisation effective, nous nous sommes limité finalement aux territoires bwa de dialectes pwesya et nahatusyo (cf carte n° I2), à l'exception de la petite zone excentrique de Toukoro, soit les cantons (ou parties de cantons) suivants :

##### Subdivision de Nouna :

- Bourasso
- Dokuy (partie orientale)
- Soin (partie méridionale)

##### Subdivision de Solenzo :

- Sanaba
- Solenzo (partie septentrionale)

Chaque fois que nous ferons référence à la région, c'est de celle-ci qu'il s'agira.

La zone d'étude ainsi définie est située sur la carte I par rapport au pays de départ des migrants et aux autres aires de colonisation importantes.

.../...

PREMIERE PARTIE

-----

LE CHAMP MOSSI ET LES DIFFERENCIATIONS

DU CONTEXTE REGIONAL

LE CHAMP MOSSI ET LES DIFFERENCIATIONS  
DU CONTEXTE REGIONAL

La localisation et la nature du champ dérivé de l'immigration résulte de la rencontre d'un "possible" mossi (lui-même fruit d'une civilisation agraire donnée et d'une insatisfaction des individus) avec une réalité géographique dont les contextes accessibles ne sont pas incompatibles avec sa réalisation. Ceci sans préjuger d'une autonomie qui croît très vite avec l'augmentation des effectifs et réduit plus facilement l'obstacle des résistances propres à certains types de contextes locaux.

I - NATURE ET DYNAMIQUE DE LA MATRICE  
REGIONALE :

Objet de choix et non facteur de contrainte, le milieu régional doit être ici considéré comme une mosaïque de contextes plus ou moins attractifs et plus ou moins accessibles.

Une partie de l'information utilisée ici a été photo-interprétée à l'aide d'une grille : chaque tiers central de photo a été divisé en 18 carrés d'observation de 24 mm de côté. Une fois réduite, cette grille a servi de fond de carte (cf carte n° 5) ce qui explique l'aspect géométrique de certaines plages.

I I - LE POTENTIEL AGRICOLE : FERTILITE  
et PLUVIOSITE

I I I - SOLS :

La carte 6 regroupe les principales associations pédologiques (6) de la zone en quatre catégories :

- 1) sols de fertilité potentielle moyenne à bonne. Résistance au travail élevée.
- 2) sols de fertilité potentielle médiocre à moyenne, association à sols profonds dominants. Résistance au travail moyenne.
- 3) sols de fertilité potentielle médiocre à moyenne, association à sols peu profonds dominants et à sols à aptitudes culturales nulles. Résistance au travail faible.
- 4) lithosols. Aptitudes culturales nulles.

Ce regroupement a donc tenu compte de la nature, de la fertilité et de l'aptitude à la mise en valeur par les techniques locales du sol dominant l'association définie par le pédologue et représentée par une seule plage cartographique. C'est dire la valeur très relative de la carte qui en résulte, malgré l'amélioration que nous y avons apportée en photo-interprétant les lithosols (carte n° 7).

-----  
(6) définies par Moreau et Leprun (cf bibliographie). R. Boulet, pédologue à l'ORSTOM, a bien voulu nous conseiller pour cette opération.

La présentation des principaux sols est entièrement débitrice du rapport de Moreau et Leprun.

Une présentation rapide des sols dominants de chaque catégorie permet de préciser la nature du potentiel agricole régional :

- catégorie I :

- sols hydromorphes sur matériau alluvionnaire de texture souvent argileuse :

Ce sont les sols de la vallée de la Volta Noire. Cependant la morphologie complexe du lit majeur entraîne une certaine hétérogénéité. La carte n° 8 montre l'importance des zones temporairement inondables où les sols possèdent des taux de matière organique atteignant 20 % sur plusieurs dizaines de centimètres. Malgré leurs qualités, ils ne sont pas accessibles aux techniques locales.

Les levées de berges, plus sableuses, constituent d'excellentes terres qui sont de plus en plus sollicitées par les agriculteurs locaux.

Les sols à hydromorphie permanente n'occupent que des surfaces restreintes dans la plaine de Kié.

- sols hydromorphes sur matériau argilo-sableux colluvio-alluvial :

Ils intéressent la plus grande partie de la plaine inférieure du Voun-Hou. La fertilité chimique moyenne est très favorisée par un bon équilibre minéral.

- sols hydromorphes vertiques sur alluvions argileuses ou argilo-sableuses :

Ils sont localisés sur la moyenne

plaine du Voun-Hou (coude du Voun-Hou et zone de Nouna). Leur fertilité chimique est moyenne à bonne mais les facteurs physiques (porosité et stabilité structurale de surface) leurs sont défavorables. On peut cependant les considérer comme ayant de bonnes potentialités agricoles sous réserve de méthodes culturales adéquates (billonnage notamment). Ils sont d'ailleurs très sollicités.

- sols hydromorphes sur matériaux limono-argileux à argileux :

Cette unité correspond à une ancienne surface gravillonnaire colmatée dans ses zones les plus basses, la présence du Voun-Hou et surtout de la Volta favorisant une hydromorphie générale. Elle est située en bordure de la plaine du Voun-Hou supérieur mais surtout le long du lit majeur de la Volta, notamment à l'est de Sanaba.

L'alternance de sols gravillonnaires, occupant les parties les plus élevées, et de sols hydromorphes des lieux de remblaiement et des bas fonds, fait que cette unité regroupe en fait des terres de qualités très variables.

- Catégorie 2 :

- sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris sur matériaux sablo-argileux issus des grès :

Ce sont les mêmes que ceux qui ont été cités à propos de la présentation du cercle (cf introduction).

- sols ferrugineux tropicaux lessivés sur matériaux argilo-sableux :

Ce sont ceux des glacis d'épandage qui se raccordent à la haute plaine du Voun-Hou. Leur fertilité chimique est médiocre notamment par la faiblesse du taux de matière organique. Les propriétés physiques sont plus favorables.

- Catégorie 3 :

- sols peu évolués d'érosion sur matériau gravillonnaire :

Ils se développent lorsqu'un revêtement gravillonnaire plus ou moins épais apparaît sur la cuirasse. Ce matériau n'étant pas toujours homogène, les aptitudes culturales du sol sont elles-mêmes très variables. Leur absence d'épaisseur et leur fragilité à l'érosion les rendent sans grand intérêt. Par ailleurs, leur forte tendance à la dessiccation entraîne une grande sensibilité aux irrégularités pluviométriques, d'où le plus grand intérêt qu'ils présentent dans le Sud où la pluviosité est voisine de 1 000 - 1 100 mm/an et la saison des pluies plus étalée qu'en territoire nahatusyo.

Par ailleurs, d'importantes surfaces ont été stérilisées près des villages par un billonnage pratiqué dans le cadre d'une mise en culture continue, ce qui semble être une technique peu adaptée à ce genre de sols.

- Catégorie 4 :

La carte 7 en donne la répartition exacte : nous y avons regroupé les lithosols sur grès et sur cuirasse ferrugineuse.



## I I 2 - PLUIES :

La lecture de la carte 8 peut être complétée par celle des graphiques concernant la pluviosité (quantité et fréquence) de Dédougou et Solenzo, postes dont les caractéristiques illustrent bien respectivement celles du nord et du sud de la zone (7)

Les conditions particulières du climat de l' Ouest se traduisent ici par une variation rapide de la quantité d'eau. Celle-ci croît du Nord au Sud de 20 mm environ tous les 10 Km.

## I 2 - LES POPULATIONS AUTOCHTONES :

### I 2 I - COMPOSITION ETHNIQUE :

Nous avons déjà signalé que les limites de la zone d'étude correspondaient approximativement au pays bwa de dialecte pwesya et nahatusyo. Cependant, certains éléments ethniques étrangers anciens existent. Il s'agit de groupes foubé éleveurs et de quelques communautés marka, représentant à peine 1/10<sup>e</sup> de la population non mossi. Les premiers ne sont jamais les maîtres de la terre, les seconds ont un comportement agraire et foncier assez voisin de celui des Bwa. On peut donc considérer le

---

(7) cf deuxième partie du volume consacré aux cartes et graphiques.

contexte humain comme homogène bien que les Marka possèdent des traits culturels assez proches de ceux des Mossi : l'Islam et l'aptitude au commerce notamment.

Cette homogénéité correspond à une géopolitique caractérisée par une mosaïque de territoires villageois autonomes ignorant toute organisation centralisée ce qui les rend d'autant plus vulnérables à une pression externe, bien que les communautés villageoises bwa soient parfaitement capables de s'unir momentanément contre une menace extérieure comme en témoigne la stratégie adoptée contre l'administration française en 1961 (8).

#### I 2 2 - DENSITE DE PEUPEMENT :

##### I 2 2 I - Une fécondité déficiente :

A l'échelle de l'histoire démographique bwa, la mise en place du peuplement mossi est un phénomène rapide et il n'existe donc pas de lien diachronique entre elle et l'accroissement naturel de la population autochtone. Si l'immigration doit "réagir" aux faits démographiques locaux, c'est surtout face aux contrastes de densité qu'elle le fera. Cependant, le problème de la dénatalité doit être évoqué dans la mesure où il explique en partie les inégalités de peuplement et où il contribue à

---

(8) D'après J. Capron (cf bibliographie).

créer - dans un premier temps tout au moins - un esprit favorable à l'immigration "pour que vive le village".

Aucun village bwa de la zone d'étude ne possède un taux de jeunes (moins de 15 ans) supérieur ou égal au taux national (9).

	Moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et plus
Haute-Volta (9)	42 %	53 %	5 %
Zone Ouest (9)	40 %	55 %	5 %
Pays mossi (9)	42 %	52 %	6 %
Bwa Nahatusyo (10)	30 %	64 %	6 %
Bwa Pwesya (10)	23 %	68 %	9 %
Nahatusyo + Pwesya	28 %	65 %	7 %

Le taux de jeunes de la zone d'étude est actuellement de 30,6 % (II) ce qui laisse supposer une légère amélioration de la situation sans préjuger d'une meilleure qualité des recensements. De toute façon, ce taux reste faible et mal réparti comme le montre la carte I3. Dans l'ensemble, les valeurs les plus élevées correspondent aux effectifs les plus importants, la tendance historique étant à l'accentuation des inégalités de densité.

.../...

-----  
(9) INSEE (cf bibliographie).

(10) D'après J. CAPRON (cf bibliographie).

(II) Source cahiers de recensement (période 1968 - 1971).

I 2 2 2 - Les inégalités locales de  
peuplement :

Densités cantonales dans la zone  
d'étude (canton ou partie de canton) pour la popu-  
lation administrative non mossi :

	1968		1973	
Soin (I2)	4,8 hab/km <sup>2</sup>		5 hab/km <sup>2</sup>	
Dokuy	12,6	"	13,4	"
Bourasso	8,7	"	9,3	"
Sanaba	3,7	"	3,8	"
Solenzo	5	"	5,8	"
Zone d'étude (I3)	6,5	"	7	"

- Effectifs (populations non mossi) :
- 1968 : 22 000 personnes
- 1973 : 23 600 personnes
- Surface totale de référence :
- 3 400 Km<sup>2</sup>

Les densités par zone de peuplement  
homogène rendent mieux compte des inégalités régio-  
nales (1973) :

Nahatusyo :

- coude du Voun-Hou - région de Nouna : 20 hab/km<sup>2</sup>
- vallée nord de la Volta : 6 "

-----  
(I2) Population non mossi de Nouna exclue.

(I3) Pour mémoire (d'après J.Y. MARCHAL - cf biblio-  
graphie) : Cercle de Ouahigouya : 60 hab/km<sup>2</sup>  
Cercle de Gourcy : 54 "  
Cercle de Séguénéga : 75 "

Pwosya :

- vallée de la Volta : 1 hab/km<sup>2</sup>
- autres zones pwosya : 6 "

Cette faiblesse de la densité dans la vallée est très certainement conditionnée par la fécondité déficiente mais elle a une origine ancienne et il est impossible de distinguer l'influence respective de la dénatalité et des exactions des Dioula et des Foulbé de Dokui et de Barani au 19<sup>ème</sup> siècle dans cette région.

Il est par contre certain que la vallée n'est pas affectée par l'onchocercose à cette latitude.

### I 3 - L'OCCUPATION DU SOL :

#### I 3 I - LE TAUX D'OCCUPATION A LA VEILLE DE LA PHASE ACTUELLE D'IMMIGRATION :

L'espace cultivé et habité en 1952 a été localisé par photo-interprétation et représenté "in situ" sur la carte IO.

Le taux d'occupation du sol a été calculé (par photo-interprétation également) on se référant à un carré représentant la 1/18<sup>ème</sup> partie

du tiers du cliché IGN de format 19 x 19 cm (I4).

L'époque de prise de vue se situe à la fin de la première phase d'immigration, donnant ainsi une image assez fidèle de la situation qui prévalait lors du début de la phase de peuplement des années 60.

La ventilation des carrés de référence en fonction du taux qu'ils contiennent permet une connaissance chiffrée de la situation localisée par les cartes I0 et II :

Taux (I5)	Surfaces
0 %	49 % de la surface totale
I - 10 %	21 % " "
II - 25 %	18 % " "
26 - 50 %	7 % " "
51 - 75 %	3 % " "
76 % et plus	2 % " "

### I 3 2 - LES TERRES "VACANTES" :

Parmi les zones possédant un taux d'occupation nul, il importait de distinguer celles qui relevaient de parcours culturels habituels

-----  
(I4) Missions IGN A0 008 et 009 au 1/50 000è (cf carte 5).

(I5) Pour mémoire signalons que la même opération effectuée au Yatenga (aire de départ importante) par J.Y. MARCHAL (cf bibliographie) donne les résultats suivants :

0 % sur 12 % de la surface- I à 10 % sur 14 % de la surface- II à 25 % sur 21 % de la surface - 25 à 50 % sur 33 % de la surface et 51 % et plus sur 20 % de la surface.

(cultures temporaires) de celles qui n'étaient plus sollicitées depuis plusieurs générations ou qui - éventuellement - étaient des terres neuves.

On a représenté sur la carte 9 tous les carrés de la grille de photo-interprétation ne possédant pas de trace de culture, de jachères même très ancienne ou d'habitat même abandonné, après avoir éliminé les carrés isolés et ceux dont la plus grande partie correspondait à des sols incultivables.

La méthode tend donc à la simplification en ne retenant que de grandes masses de terres cultivables mais situées à l'écart de tout parcours de culture "traditionnel".

Ces terres "vacantes" de la vallée de la Volta et du bas Voun-Hou sont d'anciens territoires de villages abandonnés (au 19ème siècle pour la plupart). Ce sont des terres régénérées mais non neuves. Il y a cependant des lieux où une occupation antérieure n'est pas signalée par les anciens, où il n'existe pas de site d'anciens villages, où la mise en valeur par les techniques locales n'est pas possible et où la végétation est très homogène et dense (I6). L'ensemble de ces caractéristiques permet de considérer le bourrelet de berge de la Volta et les zones inondables comme étant des terres neuves.

-----  
(I6) Savane à karité et forêt galerie à *Mitragyna inermis*, *Syzigium guineense*, *Berlinia grandiflora*, *Khaya senegalensis* et *Anogeissus leiocarpus*.

Ces terres délaissées n'en sont pas moins politiquement contrôlées par les diverses communautés villageoises voisines.

Le filtrage des terres "vacantes" par la carte pédologique ORSTOM est un procédé commode mais relativement grossier (carte n° 8) pour les raisons qui tiennent à la nature même de cette dernière et que nous avons signalées à propos de la fertilité des sols. Le procédé a conduit notamment à une sous estimation des bonnes terres incultivées sur le Voun-Hou supérieur. Ceci doit être d'autant mieux souligné qu'elles sont situées sous une pluviosité annuelle supérieure à 1 000 mm.

### I 3 3 - LA MUTATION DE L'ESPACE AGRAIRE BWA :

La carte 10 illustre une situation caractérisée par une mutation de l'espace agraire bwa dont la connaissance est fondamentale pour notre propos dans la mesure où elle provoque une augmentation de la surface cultivée par habitant et surtout où elle crée une situation objectivement favorable à l'installation d'étrangers.

### I 3 3 I - La morphologie agraire ancienne :

L'examen des anciens lieux de culture montre qu'au 19ème siècle et au début du 20ème, la morphologie des terroirs locaux se caractérisait par



un double parcellaire compact et annelé centré autour d'un habitat groupé (I7). La mise en culture sur la première auréole (champs de cases) était permanente grâce à la fumure domestique ; elle était quasi-permanente sur la deuxième auréole grâce à l'Acacia albida et à un amendement occasionnel. Les blocs de cultures non fumés (champs de brousse) subissaient un déplacement circulaire lent, à court rayon (3 - 4 km en général).

Le billonage, des aménagements anti-érosifs, une amélioration des qualités physiques du sol par épierrement ainsi que l'utilisation d'une gamme de plantes adaptées à des degrés d'épuisement du sol très divers, contribuaient à rendre le système agricole très économe d'espace.

Aux effets de cette économie s'ajoutaient ceux des regroupements de villages, notamment dans la vallée.

I 3 3 2 - Desserrement des  
terroirs et défrichements :  
la reconquête des vallées :

Au lendemain de l'établissement définitif de la "paix coloniale" (I8), durant les années 20, certains terroirs vont subir un "desserrement" qui se caractérise par l'abandon des blocs de culture

---

(I7) Voir par exemple le cas de Daboura sur lequel nous reviendrons plus précisément dans la deuxième partie.

(I8) Soit les années qui suivirent la répression de la révolte de 1916 contre l'administration coloniale.

permanente (I9) ou quasi-permanente dans un contexte d'extensification des techniques de culture. En même temps, le circuit habituel de déplacement des champs de brousse est abandonné pour une localisation sur les meilleures terres du territoire, parfois très éloignées de l'habitat. Dans certains cas, la mutation correspond à une plus grande diffusion du parcellaire, dans d'autres cas la migration des champs se fait sous forme de blocs. De toute façon on aboutit à une plus grande consommation d'espace par extensification mais aussi par un raccourcissement du cycle de mise en culture des champs "de brousse" qu'on abandonne très vite surtout pendant la phase de mutation.

En 1952 (carte n° 10), cette mutation s'est déjà produite dans les aires de forte densité de peuplement nahatusyo où elle a abouti à une saturation des meilleurs sols du Vouun-Hou.

Inversément, à la veille de la phase actuelle d'immigration, le pays pwesya offrait un taux d'occupation du sol d'autant plus faible qu'il avait conservé un système agraire plus intensif et qu'il était peu peuplé.

Cependant, le phénomène s'est poursuivi dans le Sud et la vallée où il se termine actuellement : le dernier village à avoir abandonné

-----  
(I9) Une ceinture de parcelles de maïs - tabac est parfois conservée autour de l'habitat.

ses auréoles de culture intensive (Daboura) l'a fait entre 1965 et 1968 (20). Il s'est combiné, dans le Sud avec une expansion de la culture du coton à la différence de ce qui s'est passé dans le reste de la région (carte 10).

La représentation (carte 9) des principaux axes de défrichements intervenus depuis 20 ans environ, montre que le desserrement se fait au dépend du capital de terres de bonne qualité et inutilisées depuis au moins un siècle. Cette réoccupation est parfois le fait d'un attrait exercé par le site originel auprès des familles réfugiées au 19<sup>ème</sup> siècle et ayant mal réussi leur intégration à la communauté d'accueil lors des regroupements de villages de cette époque. Il n'y a pas encore - dans ce cas - migration de l'habitat (21).

Ce desserrement des terroirs bwa concerne directement l'implantation des migrants mossi puisqu'elle a pour conséquence une libération des terres près des villages -conditions nécessaire à la constitution d'un habitat mixte qui est une des caractéristiques locales de la colonisation -, un désenclavement spatial (création de chemins, assainissement) mais aussi "juridique"

-----  
(20) La migration des champs de brousse n'est cependant pas terminée.

(21) Peut être ce type de déplacements de champs donnera-t-il cependant lieu à la renaissance de certains villages abandonnés.

et politique des aires défrichées par ré-actualisation des droits des communautés villageoises ou familiales. Il aboutit par ailleurs à un plus grand contrôle de fait de leur espace par les Bwa par augmentation des surfaces cultivées mais surtout par apparition d'un parcellaire diffus qui, à taux d'occupation du sol égal, permet une meilleure "police" des confins villageois. Ceci crée des conditions particulières d'accès à la terre qu'il convient d'examiner à présent.

Les schémas fonciers bwa ont été décrits à la suite de Guebhard et Tauxier par J. Capron notamment (22). Ces auteurs constatent l'existence d'un modèle général et signalent ensuite les cas d'exception, les nuances de fonctionnement, pour conclure à l'importance du vécu et à la diversité des situations.

Chaque communauté villageoise possède un territoire propre dont les limites sont reconnues par les villages voisins sauf contestations particulières qui confirment la règle. Les droits politiques et fonciers de la communauté sont assumés par le chef de village(23), chef du lignage ou du segment de lignage le plus ancien : il en est le dépositaire et accorde le droit de culture au nom

-----  
(22) Cf bibliographie.

(23) dit, à tort, "chef de terre" pour le distinguer du chef de village administratif.

de la communauté. Cela n'exclut pas la présence d'un contrôle exercé traditionnellement par les zignuna (24) ou les segments de lignage, sur les lieux situés à proximité de l'habitat et qui s'est souvent transformé aujourd'hui en un contrôle exercé par les ménages ou les individus.

Dans certains villages, les droits fonciers familiaux existent également sur la brousse. Dans ce cas, seules les terres considérées comme neuves ou relevant précédemment d'un groupe éteint, retombent sous la juridiction du chef de village et donc de la communauté. Les villages de ce type semblent être plus vulnérables que les autres à la pression extérieure pour l'obtention de la terre.

Généralement, l'étranger socialement non intégré se voit attribuer des terres usées ou des jachères libérées depuis peu à la faveur de l'abandon des champs de village ou - plus rarement - à la suite de la migration centrifuge des champs de brousse, cultivés quelques années puis abandonnés. L'étranger à l'éthnie né ou ayant grandi au village a plus facilement accès aux terres de qualité.

Dans l'ensemble les diverses communautés villageoises locales ont su conserver la maîtrise de l'accès à la terre. Compte tenu de la parfaite connaissance qu'ont les Bwa de leur potentiel

---

(24) Sing. zignuhu : ancienne exploitation agricole groupant plusieurs ménages, le zignuhu a gardé une fonction sociale importante.

agricole, cela revient à dire qu'ils ont toujours été prioritaires dans la course aux "terres vacantes" telles que nous les avons définies plus haut.

Ceci devient de moins en moins vrai car l'accroissement d'effectifs des immigrants aidant, certains villages ont perdu le contrôle de l'immigration sur leur territoire (Koba, Kossoba pour les établissements mossi de la première phase, Ban actuellement).

Le droit d'installation est parfois refusé aux immigrants (Montionkui, Dio). Ce refus est tempéré dans certains cas par l'autorisation de cultiver à partir d'un lieu de résidence extérieur au village (Denkiéna, Kié). Certains villages, enfin, ont chassé les colons mais continuent de leur laisser l'usufruit des terres dont ils disposaient (Bourasso, Daboura -pour certaines familles mossi -). Cependant, la règle générale est qu'on ne refuse pas la terre à celui qui la demande.

#### CONCLUSION relative à la matrice régionale

La mise en relation de ces différentes composantes permet de dégager l'existence de différents contextes et cela à la veille de la phase actuelle d'immigration (vers 1965) :

- 1 - Nahatusyo Ouest et Centre (moyenne plaine du Voun-Hou et abords).
- 2 - Nahatusyo Est (plaine inférieure du Voun-Hou et moitié nord de la vallée de la Volta.

- 3 - Pwesya (dont moitié sud de la vallée de la Volta).
- 4 - Dorsale centrale gréseuse (Gboué) et zone gravillonnaire située au nord et nord-est du Gboué.

Caractéristiques des zones (25) :

.../...

---

(25) Appréciables par référence aux valeurs moyennes de la zone d'étude et données sous forme très simplifiée.

	I	2	3	4
Fertilité	-élevée en plaine - médiocre sur les abords	maximale pour la région	variable (élevée dans l'ensemble)	nulle ou médiocre
Pluviosité	800 - 950 mm/an	900 - 950 mm/an	1000-1050 mm/an	900 - 1000 mm/an
Densité de peuplement	20 - 25 hab/km <sup>2</sup>	5 Hab/km <sup>2</sup>	5 - 10 hab/km <sup>2</sup> (voisine de 0 dans la vallée)	5 - 10 hab/km <sup>2</sup>
Taux d'occu- pation du sol	25 - 30 %	- 0 % dans la vallée - 5 % aux abords		10 - 15 %
Terres vacantes	0 %	40 - 50 %	- 50 / 70 % dans la vallée - 10 % ailleurs	0 %
Etat du desserrement	terminé (parcellaire stabilisé sur les meilleurs sols)	terminé ou en cours	en cours ou non commencé	terminé
Essor de la culture du coton	non	non	oui	non
$\frac{S. \text{ zone}}{S. \text{ totale}} \times 100$	25 %	10 %	40 %	25 %

Tableau I



Plus localement, certaines aires se caractérisent par des situations de moindre résistance à l'implantation éventuelle de groupes mossi. Ce sont généralement les suivantes :

- Territoire abandonné par une population dont les descendants ont gardé des droits sur lui mais sont dispersés dans plusieurs villages d'accueil. Ce cas est très fréquent dans la vallée de la Volta.
- Territoire de village dont la population a disparu et qui n'a pas été récupéré formellement par les villages voisins (cas probable de la zone de Moussakui - Gombio - Founa).
- Territoire dépendant d'un quartier dont les habitants sont mal intégrés à la communauté villageoise.
- Villages dont l'accroissement naturel de la population est nul ou faible, voire négatif.

Ces zones de faiblesse sont d'autant plus vulnérables que les terres vacantes y sont de bonne qualité et situées sous une pluviosité élevée, dans un contexte de faible occupation du sol. Pour une colonisation éventuelle, ces caractéristiques constituent des attraits supplémentaires. On conçoit que le pays pwesya et la vallée de la Volta vont constituer un terrain de choix pour l'immigration récente au fur et à mesure du désenclavement de son potentiel par les défrichements bwa.

## 2 - FLUX MIGRATOIRES ET MOBILITE DU CHAMP MOSSI :

### 2 I - LES AIRES DE PEUPEMENT ANCIEN :

La première phase de colonisation mossi dans la région de Nouna - Solenzo a surtout intéressé les zones de Koba - Kossoba et Moussakui - Founa.

Fondés dans les années 30, lors de la phase "prospective" que nous avons déjà signalée à l'échelle du cercle, ces établissements deviendront de véritables villages entre 1945 et 1950. Ainsi, l'époque de prise de vue de la mission IGN 009 de 1952 correspond - pour ces établissements - à celle des plus gros effectifs. Ces quartiers ou villages avaient créé des aires de cultures dont on a essayé de rendre compte par la carte I4, à l'aide de cette mission.

Au niveau du carré de référence, on a identifié la présence de champs mossi, ce qui était possible car le parcellaire et l'habitat bwa et mossi sont de nature absolument différente.

#### - Identification des terroirs bwa :

- parcelles géométriques, souvent groupées en bloc.
- habitat compact, maisons rectangulaires.
- déboisement presque intégral à l'exception des néré (*Parkia biglobosa*).
- disposition en lignes des chaumes après la récolte.

- Identification des terroirs môssi :

- parcelles amorphes, souvent non jointives.
- habitat en nébuleuses, maisons rondes, cour circulaire.
- forte densité de karité (*Butyrospermum parkii*).
- présence d'abattis mal brûlés sur les essarts.
- chaumes à disposition aberrante après la récolte.

Les types de champs étant détectés d'après ces critères et la relation champs - habitat par les chemins, on a estimé l'importance de leur superficie respective à l'intérieur du carré de référence.

L'enquête directe rétrospective a permis de résoudre les quelques cas difficiles dus à la présence d'un habitat peul et rimaïbe (27) en nébuleuse.

La carte I4 illustre une situation stabilisée qui se situe dans une période d'installation relativement calme. L'occupation se fait à la faveur de deux grappes de terroirs "enkystés" dans l'espace régional et non pas d'une façon diffuse, à l'exception de quelques petits quartiers (Dara, Tonkoroni, Sikoro, etc...).

---

(27) Rimaïbe : désigne les serfs des Foulbé

A part Moussakui (28) et Founa, tous ces établissements sont en fait des quartiers accolés à l'habitat bwa.

La différence de nature entre l'habitat bwa et mossi a permis un comptage des zaksé (29) qui, pour aussi imparfait qu'il soit, n'en était pas moins indispensable en l'absence de tout document d'archives au niveau du village (30).

Tout "objet" dont l'identification était douteuse a été considéré comme inexistant. Les effectifs suivants sont donc des minima (carte I5).

.../...

-----  
(28) Et ses quartiers annexes Gombio et Kimba.

(29) sing. : zaka, désigne la cour d'habitation et par extension l'unité d'habitat mossi.

(30) Les quelques cahiers de recensement conservés depuis cette époque permettent de calculer un taux de sous-estimation de 5 % environ si on considère qu'il y a une famille recensée par zaka, ce qui est généralement le cas.

(Tableau 2) :

Canton (ou partie de canton dans la zone d'étude)	Nombre de <u>zaksé</u>	Population estimée (31)	Effectif moyen par établissement
Bourasso	80	600	100
Dokui	72	540	67
Sanaba	273	2 050	205
Soin	33	250	62
Solenzo	12	90	30
Zone d'étude	470	3 530 (32)	110
Plus 5 % (cf note 30)	490	3 700	115

Dont : - 34 % à Koba - Kossoba  
 - 31 % à Kaminiankoro - Moussakui - Founa.

## 2 2 - LES AIRES DE PEUPEMENT ACTUEL :

Nos propres enquêtes ayant permis de déterminer l'effectif de la population mossi actuelle rendaient inutile une carte des unités d'habitat en 1971 (carte I6) mais nous l'avons cependant faite pour permettre une comparaison directe avec la localisation du peuplement en 1952. Leur comparaison

(31) Cette estimation est basé sur un chiffre moyen de 7,5 personnes par famille recensée, assimilée ici à l'effectif de la zaka. Ce chiffre est d'ailleurs toujours valable aujourd'hui pour les villages à peuplement stabilisé.

(32) 52 % de la population mossi du cercle à l'époque.

met en évidence un basculement du centre de gravité du peuplement immigré par création de villages dans le Sud et la vallée mais aussi par abandon partiel des villages nés lors de la première phase d'installation.

La carte des variations d'effectif (carte I8) laisse parfois apparaître un excédent dans certains villages anciens. Cela est dû au fait que les effectifs perdus sont simplement plus faibles que ceux acquis immédiatement après 1952. En effet, dans cette zone de vieille installation, aucun village ne peut être actuellement considéré comme un lieu d'accueil actif. Certains quartiers mossi ont disparu depuis 1952 mais ils sont rares : Doubalé (canton de Dokui) et Sirakourasso (canton de Bourasso). Dans l'ensemble le phénomène d'abandon ne se traduit pas par des déguerpissements complets. Les établissements créés et disparus avant 1952 sont probablement rares eux aussi mais nous n'avons pas fait d'enquête particulière à leur sujet. Un seul nous a été signalé à Kémenso (canton de Dokui), abandonné par quelques familles pendant la période 1935 - 1940.

La tendance à la baisse s'est confirmée voire systématisée ces dernières années comme le montre la carte I7 qui regroupe 3 catégories de solde des effectifs de la population :

- baisse .
- stabilité ou hausse par accroissement naturel.
- hausse.

(calculées sur une période comprise entre le 1er janvier 1968 et le 1er janvier 1973).

En 1971 (33) nous avons dénombré 6 100 Mossi. Devant l'importance de l'afflux en 1971 - 1972, l'opération a été reconduite en 1973 dans certains cantons pendant que l'administration faisait ses propres recensements dans d'autres (Dokui, Soin). La réunion des deux sources donnait (Nouna incluse) : II 500 personnes. Compte tenu de l'inclusion de Nouna et de diverses sous-estimations de notre part (notamment à Ban) en 1971, cela correspondrait à un accroissement par immigration de 100 familles par an environ.

La quasi-totalité des créations actuelles d'aires de culture mossi sont localisées dans la vallée de la Volta, du bas Voun-Hou et dans le reste du pays pwesya (carte I8) soit les contextes 2 et 3 définis plus haut.

Le basculement régional des aires mossi ne peut être interprété que comme un effet induit par le dynamisme d'un front pionnier qui a rejoué récemment (depuis 1964 - 1965) alimenté surtout par des arrivées directes. Ces nouvelles arrivées se cristallisent souvent autour d'établissements créés par quelques pionniers issus eux-mêmes des aires anciennes de peuplement (première phase).

Si la plupart de ces vieux terroirs mossi du Nord alimentent le front pionnier méridional, ils constituent également un réseau de villages-relais vers ce front, supportant un courant migra-

-----

(33) Saison sèche 1970 - 1971. Nouna exclue.

toire secondaire qui progresse par étapes venant du mossi ; soit 3 flux d'inégale importance :

- le flux direct (issu surtout de la région de Yako (cf carte I) et de plus en plus du Yatonga.
- un flux indirect, de même origine mais dont les éléments effectuent des séjours de 2-3 ans chez des parents installés dans le nord de la zone.
- un flux local (34) constitué par d'anciens colons (ou leurs enfants) qui vont rejoindre le front pionnier où souvent d'ailleurs des segments de lignages se reconstituent.

Ce dernier est en fait double. En effet, outre l'apport d'effectifs, il fournit la plupart des fondations de village du Sud et de la vallée à la faveur d'une véritable "course des bois" de chasseurs (en général) opérant une prospection du potentiel régional qui permettra une fondation judicieuse sur le plan agricole (connaissance du milieu) et politique (relations personnelles avec les locaux). Ce flux, numériquement dérisoire, assume une fonction déterminante dans la genèse villageoise mossi.

Le cas de Bounkui illustre parfaitement l'existence de ces trois flux (carte I9) :

Onze chefs de zaka sont originaires d'un même lignage du village de Kingri (cercle de

---

(34) Le flux direct fournit au front pionnier 78 % des chefs de famille ; les flux indirects 20 %. le reste est composé de chefs de familles nés sur place.



Yako). Que le mode de migration soit direct ou non, il y a regroupement parental autour du fondateur qui est un ancien colon originaire de Kingri ayant vécu 20 ans dans des vieux villages mossi du pays nahatusyo. La seule particularité de Bounkui est que les migrants "indirects" y sont majoritaires (en 1971) ce qui n'est pas un cas normal pour la région.

Parfois (Ban, Daboura, Nouna), la cohésion sociale n'a pas un fondement parental mais religieux (Islam).

### 3 - LE CHAMP SPATIAL MOSSI COMME RESULTANTE :

On déduit facilement de ce qui précède que la phase actuelle de peuplement se fait en toute connaissance du potentiel régional. Cette connaissance est suffisante pour que les migrants (ou les alliés qui les accueillent et les conseillent) considèrent comme lieu d'installation privilégié la vallée de la Volta et le glacis du plateau méridional ce qui correspond à ce que nous avons défini comme le contexte le plus favorable "objectivement".

Cet attrait se traduit par une pression actuellement d'autant plus forte que les effectifs deviennent plus importants.

Le fait dominant l'ensemble de l'insertion régionale de l'espace mossi est que ce contexte attractif ne devient accessible aux solliciteurs

de terres que lorsque le village bwa a opéré son desserrement. C'est un fait commun aux deux phases d'immigration bien qu'un taux d'occupation du sol plus élevé dans le Nord ait abouti à un blocage rapide.

La physionomie régionale de la colonisation agricole actuelle est donc en grande partie commandée par la conjonction entre les défrichements effectués par les communautés riveraines des stocks de terres les plus importants et l'arrivée massive d'immigrés (flux direct et indirect).

Ayant progressé du Nord-Ouest vers le Sud-Est, l'initiative du défrichement a permis d'intégrer le front mossi par ouvertures successives des divers territoires villageois.

Si l'implantation mossi a souvent eu pour effet d'accélérer la mutation de l'espace agricole bwa, elle n'a jamais conditionné sa nature puisque toujours postérieure à elle ou absente.

#### Diachronie du processus :

- 1) - parcellaire bwa compact / stock de terres inutilisées.
- 2) - abandon des zones de culture permanente ou quasi-permanente.
- 3) - migration des champs de brousse.
- 4) - installation (35) de l'habitat mossi sur

---

(35) Sauf dans les quelques cas de refus d'installation délibéré, elle est presque toujours immédiate.

l'espace libéré en 2 et constitution d'un bloc de culture contigu.

- 5) - récupération par les Mossi des champs abandonnés par la phase 3.
- 6) - stabilisation du parcellaire bwa sur les meilleurs sols de bas fonds ou sur le bourrelet de berge de la Volta, et du parcellaire mossi sur les sols gravillonnaires ou lessivés, en tout cas déjà utilisés par les Bwa.

La plupart des villages mixtes du pays pwesya et de la vallée en sont actuellement au stade 5.

La création de villages mossi autonomes n'infirmes pas l'existence de la relation car ce type de fondation intervient toujours après le passage du front de défrichement bwa, le fondateur étant en général installé par son "logeur" sur un de ses anciens champs. Seuls les villages de Moussakui (36) et Founa - fondés dans une brousse vide - constituent des exceptions.

Dans cette concurrence inégale face à un même milieu, la dynamique mossi est de plus en plus puissante par augmentation des effectifs, et le contrôle par les Bwa de leur milieu, de plus en plus faible, disparaîtra probablement par le biais des villages mossi autonomes implantés aux

---

(36) Et ses quartiers annexes Goumbio et Kimba.

confins des territoires villageois sur des limites contestées, garanties pour eux d'une plus grande liberté.

CONCLUSION (autonomie du fait mossi) :

Cette cession sélective des terres, basée sur les qualités intrinsèques du potentiel et son état de dégradation relatif, n'est pas incompatible avec une autonomie du fait migratoire. Elle n'est qu'un réflexe de défense face à une réalité mossi intégrant d'une façon parfaitement cohérente les éléments du champ spatial :

- frange pionnière diffuse issue des vieilles aires de colonisation.
- flux directs massifs dont l'installation profite du catalyseur précédent.
- filières parentales ou religieuses permettant un encadrement des nouveaux par les anciens.

La cohésion sociale est la condition nécessaire à une installation stable et son absence devient vite intolérable au migrant ordinaire.

Sa recherche devient la motivation principale lorsque les besoins en terres sont satisfaits. Ce besoin correspond à une mobilité qui entraîne l'irresponsabilité des groupes vis à vis du milieu dont ils ont obtenu l'usufruit. En effet, aucun des facteurs habituellement avancés pour expliquer les départs du pays mossi (pluviosité déficiente,

saturation des terres cultivables, épuisement du sol, contrainte sociale etc...) ne semble justifier l'abandon des aires occupées lors de la première phase :

- densité de peuplement nulle ou faible.
- sols de qualité médiocre à moyenne.
- pluviosité de 900 mm/an environ.
- libre accès de chacun à la terre dans presque tous les cas.
- autonomie politique réelle à Moussakui, Gombio, Kimba et Founa ; de fait (par l'importance des effectifs) à Koba et Kossoba.

Aucun facteur contraignant sérieux n'a provoqué l'abandon. Au contraire, le système agraire a toujours gardé un caractère résolument extensif qui a abouti à un gaspillage d'espace dont les effets sur 10 ans seulement (1952 - 1962) sont remarquables (cartes 20 et 21). En admettant que les jachères soient ici irrécupérables - ce qui n'est d'ailleurs pas le cas - le groupe porterait l'entière responsabilité de la situation. S'il est possible de considérer que cette situation contraint les colons à un nouveau départ, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont opté pour une extensivité maximum en toute liberté.

Ainsi, quelle que soit la position adoptée vis à vis du fait migratoire (rejet conjoncturel ou phénomène expansionniste) on ne peut que conclure à une transcendance des conditions locales (objectives ou créées) à l'intérieur de l'espace occupé dont l'explication est à chercher à une échelle beaucoup plus vaste que celle de notre zone d'investigation.

-----

## DEUXIEME PARTIE

---

LES TERROIRS MOSSI DANS LE GEOSYSTEME (37) BWA :

L'EXEMPLE DE DABOURA

---

(37) Au sens de Bertrand (cf bibliographie) :  
"unité fonctionnelle (de l'ordre de quelques dizaines ou centaines de km<sup>2</sup>), regroupant un ensemble d'éléments génétiquement liés". Il se compose ici de trois terroirs de quartier et d'un stock de terres vacantes. Ses limites correspondent à celles du territoire villageois.

Le compartimentage de l'aire ethnique d'accueil en territoires villageois non intégrés fait du géosystème bwa la seule unité fonctionnelle entre la région et le terroir mossi. Objet d'étude en soi, il est également le niveau d'observation obligé pour mettre en évidence les mécanismes de la genèse des terroirs mossi et de leurs relations concrètes avec le milieu. Il est en effet à la fois la matrice qui permet cette genèse et le fait limitant au-delà d'un certain taux d'occupation du sol.

#### I - LE TERRITOIRE DE DABOURA :

Localisé au contact du pays nahatusyo et pwesya, le territoire de Daboura est un de ceux qui sont actuellement le théâtre d'une installation massive de familles mossi. C'est la première raison

qui a guidé notre choix au détriment d'un territoire occupé lors de la première phase de peuplement. Une deuxième raison est qu'il connaît des types d'installation différents représentant assez bien ceux de la région. La troisième raison a été l'actualité du desserrement du terroir bwa qui permettait l'observation directe de la relation diachronique existant entre ce phénomène et la genèse des terroirs mossi, relation que nous savions être une constante régionale (cf première partie).

Les limites réelles du territoire de Daboura ne coïncident pas exactement avec celles de nos investigations qui ont dû être limitées pour des raisons pratiques. Ainsi, le lieu-dit Bonza (carte 33) et plus de la moitié du parcellaire du quartier bwa de Kondiakui ne font pas l'objet de conclusions chiffrées, en ce qui concerne l'occupation du sol tout au moins.

## I I - LOCALISATION DES CONSTITUANTS DU MILIEU :

### I I I - LE SITE :

Il est commandé par la juxtaposition de trois unités morphologiques, soit approximativement du Nord au Sud :

- un petit massif gréseux (le Gboué).
- un champ périphérique où alternent des lambeaux cuirassés et des zones de colluvionnement.
- des zones de comblement alluvial.



- Le Gboué :

C'est un système de collines culminant à 468 m, correspondant à un affleurement de grès compact et dur. Un pendage de 1 à 2 degrés et une certaine inégalité de dureté des couches provoquent la présence de replats atténuant une pente générale forte. Ces irrégularités combinées avec le diaclasement de la roche expliquent l'existence d'un micro-relief de versant qui permet l'existence très localisée de sols peu évolués.

En auréole autour de ce massif (dont seule la bordure méridionale nous intéresse) s'est développé un matériau issu de la désagrégation des grès et très sensible à l'érosion.

- La zone intermédiaire (comprise entre le Gboué et les vallées) :

Elle se caractérise par l'alternance d'escarpements cuirassés et de dépressions d'accumulation. Cette alternance est peu marquée dans la topographie (altitudes comprises entre 270 et 310m).

La désagrégation de la cuirasse et le lessivage oblique aboutissent à la constitution d'une gamme de sols dont l'épaisseur et la fertilité potentielle augmentent vers les bas-fonds (cf le schéma théorique des sols à Bounkui en troisième partie).

La cuirasse affleure parfois, mais elle est le plus souvent recouverte par un revêtement gravillonnaire de faible épaisseur.

Les phénomènes d'accumulation se produisent en contrebas, au-delà de la zone de lessivage, où les gravillons de bas-glacis se mélangent progressivement aux matériaux argileux pour donner des sols hydromorphes.

- Les vallées :

Bordant le territoire à l'Ouest (Voum-Hou) et au Sud-Est (Volta) sur près d'un tiers du périmètre, ces deux unités sont très dissemblables.

Le lit mineur de la Volta est bordé d'un bourrelet de berge argilo-limoneux de 3 à 4 mètres de hauteur dont les affaissements locaux permettent le déversement des hautes eaux, à la fin de la saison des pluies (octobre), dans un chapelet de marécages **parallèles**, temporaires pour la plupart, et dont les limites externes sont celles du lit majeur. La largeur de ce dernier est en général comprise entre 2 et 4 km, bien qu'elle puisse être très faible, voire nulle, quand les escarpements cuirassés atteignent le talweg.

L'inondation des dépressions ne dure pas plus de 3 mois en général. La levée de berge n'est immergée qu'exceptionnellement et pour une durée très courte.

L'écoulement est permanent.

Seules les marges extérieures orientales de cette unité intéressent directement le territoire de Daboura.

La largeur de la vallée du Voua-Hou - au niveau de Daboura - ne dépasse pas quelques centaines de mètres. Le temps d'écoulement y est réduit à quelques semaines, voire quelques jours.

#### I I 2 - PLUIES :

Le territoire est trop petit pour que la pluviosité soit un facteur de différenciation du milieu. Tout au plus permet-elle de rendre compte de la nature des plantes cultivées.

Les données pluviométriques de Solenzo sont représentées pour mémoire sur les graphiques 8 à 14 et les cartes 23 et 24.

Les pluies de l'hivernage 1970 (38) ont été légèrement déficitaires mais la campagne agricole peut être considérée comme normale.

#### I I 3 - LES SOLS :

La nature et la répartition de la plupart des sols sont commandées par la morphologie de la zone intermédiaire (voir le schéma théorique des sols à Bounkui, valable pour l'ensemble de la zone).

L'échelle de la carte pédologique de Moreau et Leprun était inadaptée à nos besoins. La

---

(38) Le travail de terrain a eu lieu en 70 et 71. L'information concerne donc la saison de culture de l'hivernage 1970.

carte 25 a été réalisée au I/50 000è et utilisée à cette échelle sur le terrain. Nous l'avons faite à partir des schémas théoriques et des analyses contenues dans le rapport de Moreau et Leprun d'une part et d'une reconnaissance des sols en surface d'après les critères externes donnés par les pédologues et les indications fournies par les agriculteurs. Les limites ont été identifiées sur les photographies aériennes au I/50 000è (IGN AO 009 - 1952).

La carte et sa légende ont été soumises à J.C. Leprun avant réduction et publication (39).

- Superficie des plages (planimétrées au I/50 000è) (Tableau 3) :

	Surface en Km <sup>2</sup>	% par rapport à la surface totale
A - Lithosols (sur grès ou sur cuirasse)	II	7,6
B - Sols peu évolués à faciès ferrugineux (sol gravillonnaire de haut de pente ou sur cuirasse)	8,7	6
C - Sols gravillonnaires profonds	96	66,2
D - Sols ferrugineux tropicaux lessivés, au-dessus de niveau gravillonnaire	I3	9
E - Idem sur matériaux alluvio-argileux	6,7	4,6
F - Sols hydromorphes	9,6	6,6
	-----	-----
	I45	100

-----  
(39) Nous portons bien entendu l'entière responsabilité des erreurs éventuelles.

Ces mesures ne portent que sur les 8/10<sup>è</sup> du territoire total. Les 2/10<sup>è</sup> méridionaux ont des sols identiques et répartis approximativement dans les mêmes proportions.

Cette carte appelle quelques remarques :

- Les sols sur matériaux sableux issus de la désagrégation des grès caractérisant la périphérie immédiate du Gboué n'ont pas été représentés à cause de leur très faible étendue.
- Le mince ruban de sols hydromorphes localisé le long du talweg du Voun-Hou n'a pas été figuré pour la même raison.
- Très localement, les sols peu évolués sur cuirasse peuvent présenter un faciès hydromorphe car l'imperméabilité de la cuirasse favorise l'engorgement d'hivernage. Nous les avons regroupés avec les lithosols en raison de leur très faible superficie et de leur absence d'intérêt agricole.
- Les sols hydromorphes sont en général situés sur un matériau de colluvionnement de bas-glacis gravillonnaire. Ceux situés sur matériaux alluviaux sont très rares de par la situation extérieure des vallées. On les trouve sur le Voun-Hou, dans l'angle nord-ouest de la carte.

Pour les Mossi, seule la catégorie A (lithosols) est incultivable.

Les Bwa considèrent comme étant également sans intérêt la catégorie B (sols gravillonnaires peu épais) (40).

Seul le I/10è environ de la surface du territoire était habituellement utilisé pour les parcours culturels et cela jusque vers 1962 - 1964. Il s'agit donc bien d'un milieu à conquérir, ce que va faire la communauté bwa à partir de cette époque. Cela entraînera des modifications qui continueront à accentuer les différenciations naturelles.

## I 2 - LES MODIFICATIONS DU GEOSYSTEME BWA ET SES EFFETS :

### I 2 I - LA MORPHOLOGIE AGRAIRE ANCIENNE (cartes 30 et 31) :

La mission photographique aérienne la plus ancienne dont nous disposons est de 1952 (IGN AO 009 au I/50 000è) ce qui explique la référence à la situation de cette époque qui peut être considérée comme représentative de l'occupation traditionnelle du sol des villages pwesya postérieurs à la phase de regroupement de l'habitat au 19è siècle.

Sur le terrain, l'élaboration de la carte 30 (41) n'a pas posé de problèmes particuliers,

---

(40) Dans le cadre de leur nouveau système agricole.

(41) Seule la partie concernant la périphérie de l'habitat est donnée ici. Le reste du terroir est constitué de champs temporaires.

chaque chef de famille étant parfaitement conscient de la localisation de ses champs ou de ceux que les siens cultivaient il y a vingt ans.

La seule limite dont le tracé présentait quelques difficultés est celle qui sépare ce que nous appelons le bloc 3 sur le tableau ci-dessous (mise en culture quasi-permanente) avec les champs "de brousse" voisins.

#### I 2 2 - LE DESSERREMENT :

La situation ancienne et les divers stades de la mutation sont illustrés par les cartes 27 à 32. Elles doivent être lues en même temps que le tableau suivant (tableau 4) :

.../...

NATURE DES BLOCS →	SURFACE en ha	TAILLE DES PARCELLES en ha	PLANTES CULTIVEES en ordre décroissant suivant la surface	Distance à l'habitat en km	IMPORTANCE DES SURFACES en dixième								Durée du cycle cultural en années
					Billonnées	Amendées (E = engrais)	Sous parc à balanzans	Sur sols hydromorphes	Sur sols ferru- gineux lessivés	Sur sols gravillon- naires profonds	Sur sols gravillon- naires sur cuirasse		
ANNÉES BLOCS													
2	1	10	0,1	Mais-sorgho rouge Tabac	0,01 à 0,01	1	10	0	10	0	0	0	c.p
5	2	75	0,1 à 0,5	Mil-voandzou-arachide coton-fonio-mais	0,1 à 0,6	10	8	2	9	0	1	0	c.q.p.
9	3	5	0,1	Riz	0,2	0	0	0	10	0	0	0	c.q.p.
1	4	395	3 à 4	Sorgho blanc - mil - Sésame - arachide	1 à 4	#10	0	0	6	1	3	#0	8-10
2	1	10	0,1	Mais-sorgho rouge-tabac	0,01 à 0,1	0	10	0	10	0	0	0	c.p
6	2	70	0,1 à 0,5	Mil-coton (1) arachide	0,1 à 0,6	10	8	1 à 1,5	7	0	3	0	c.q.p
9	3	5	0,1	Riz	0,2	0	0	0	10	0	0	0	c.q.p en baisse
1	4	323 ?	3 à 4	Sorgho blanc-sésame-mil	3 à 5	8-9	0	0	5	2	3	0	5-8
6	1	0	← Zone abandonnée →										
6	2	60	0,1 à 0,5	Coton - mil	0,1 à 0,6	8-9	5-8	1	Même localisation qu'en 1962			c.q.p en baisse	
9	3	0	← Zone abandonnée →										
1	4	?	3 à 4	Sorgho blanc sésame - coton - mil	4 à 7	6-7	0	0	1 <sup>re</sup> occupation de Vouhoute, Boukui et Bonza			5	
0	1	← Zone abandonnée →											
7	2	10	0,5 à 0,8	Mil-arachide-coton	0,3 à 0,6	1	0	0	5	0	5	0	c.q.p.en baisse(2)
9	3	← Zone abandonnée →											
1	4	640	3 à 5	Sorgho blanc-coton-sésame	3 à 20	2-3	E(0,5)	0	1	7	2	#0	5

(1) Coton en aynéole extérieure

(2) Le coton n'a été cultivé ici  
que pendant 1 à 2 ans

## LA MUTATION DU TERROIR DE DABOURA

ABREVIATIONS =

c.p.: culture permanente

c.q.p.: culture quasi permanente



De haut en bas, le tableau se divise en 4 parties. Chacune d'elles concerne une phase du desserrement, l'époque de référence est indiquée dans la première colonne :

- 1952
- 1962
- 1966
- 1970

Chaque partie est composée de quatre lignes. Elles correspondent aux quatre blocs de cultures "traditionnelles" de Daboura, tels qu'on peut les interpréter sur les clichés IGN de 1952. Ces quatre blocs homogènes sont caractérisés à l'aide d'une série de variables :

- surface.
- taille moyenne des parcelles.
- plantes cultivées.
- distance à l'habitat.
- % des surfaces billonnées.
- % des surfaces amendées.
- % des surfaces sous parcs.
- etc ...

Cette description des quatre blocs de cultures en 1952 (première partie du tableau) est répétée pour 1962 (2ème partie), 1966 (3ème partie) et 1970 (4ème partie). En cas de disparition du bloc, sa place est conservée dans le tableau ("zone abandonnée").

Référence aux cartes 30 et 31 :

- le bloc I du tableau (champs de case) correspond à la plage 2 des cartes.
- le bloc 2 du tableau (champs sous parcs) correspond à la plage 3 des cartes.
- le bloc 3 du tableau (rizières) correspond à la plage 4 des cartes.
- le bloc 4 du tableau (champs de brousse) correspond à la plage 6 des cartes.

La colonne concernant la durée de mise en culture des parcelles dans le bloc et à l'époque considérée (extrême droite du tableau) caractérise en fait une situation simple :

- les blocs I, 2, et 3, traditionnellement exploités en culture permanente (cp) ou quasi-permanente (cqp), sont progressivement abandonnés au cours de la période.
- le cycle de mise en culture des champs de brousse diminue constamment.

L'importance relative des surfaces billonnées, amendées, sous parcs etc ... est représentée en dixièmes.

Cette présentation - commode mais peu souple - nécessite quelques commentaires :

- L'extensification qui se traduit par l'abandon des blocs de cultures amendées ou sous parc a également lieu sur les champs de brousse sur

lesquels les surfaces billonnées diminuent.  
L'apport d'engrais chimiques - fait nouveau -  
est encore dérisoire.

- La culture attelée connaît un certain essor  
mais n'a pas eu d'effet direct sur la morpho-  
logie agraire.
- La migration centrifuge des champs n'est pas  
encore terminée, en ce qui concerne Bakui  
tout au moins. Ceci explique en partie la  
faible durée de la mise en culture, d'autant  
plus que le coton - grand bénéficiaire de  
cette révolution - est une plante exigeante.
- Qu'elle soit stabilisée ou non, cette migra-  
tion traduit une recherche systématique des  
meilleurs sols disponibles (catégories D, E  
et F définies plus haut).

Considérant notre propos (42), les  
trois effets majeurs de la mutation sont :

- une plus grande consommation d'espace par rac-  
courcissement de la durée de la mise en culture  
mais surtout par extensification des méthodes  
culturales.

1952 : 0,65 ha cultivé par personne.

1970 : 1 ha cultivé par personne (Bwa uniquement).

- l'occupation des meilleurs sols.
- la libération des terres usées.

-----  
(42) Nous essayerons de revenir sur cette révolution  
du système spatial bwa dans une publication ul-  
térieure.

I 2 3 - LE MILIEU MODIFIE (cartes 25  
et 26) (43) :

Le phénomène précédemment décrit a contribué à différencier le milieu en libérant des terres d'usure inégale. Elles ont été photo-interprétées (44) en fonction des critères suivants:

Tout lieu cultivé en 1952 ou après a été représenté sur la carte 26, qu'il ait été récupéré ou non par les Mossi. Ceux mis en culture et abandonnés dans l'intervalle séparant deux missions étaient parfaitement identifiables sur les photos.

Ces terres possèdent des degrés d'épuisement très divers. La typologie suivante a été établie en fonction de la durée de mise en culture et de celle du repos postérieur à elle.

- A - Champs abandonnés depuis plus de 20 ans après un cycle cultural court (45).
- B - Champs abandonnés depuis moins de 20 ans après un cycle cultural long.
- C - Champs abandonnés depuis moins de 20 ans après un cycle cultural court.

-----  
(43) Situation en 1970, que ce milieu ait été ou non récupéré par les Mossi.

(44) Sur trois missions IGN : 1952, 1962 et 1971.

(45) Soit 4-6 ans en général. Nous appelons cycle cultural long celui qui était pratiqué en culture permanente ou quasi-permanente. Il n'y a pas de situation intermédiaire.

D - Champs à mise en culture permanente (résidus des aires 2 et 3).

E - Autres terres (non sollicitées depuis le 19<sup>e</sup> siècle).

Importance relative de chaque catégorie par rapport à la surface totale cultivable observée (134 km<sup>2</sup>) :

A =	0,1 %
B =	0,2 %
C =	9,7 %
D = voisin de	0 %
E =	90 %

Le total des "terres usées" (A+B+C) se répartit comme suit :

A =	1 %
B =	3 %
C =	96 %
	-----
Total	100 %

La catégorie C représente les terres libérées par le desserrement.

De la description des sols et de leur état d'épuisement actuel on peut déduire l'aptitude culturale effective des diverses parties du territoire.

Le classement sélectif ci-dessous n'a certe qu'une valeur relative mais il correspond approximativement à l'idée qu'ont les gens de Daboura de leur potentiel agricole actuel (46).

Soit par ordre d'aptitude culturale actuelle décroissante (47) :

- A - terres incultivées ou en repos depuis plus de 20 ans, sur sols hydromorphes.
- B - idem sur sols ferrugineux lessivés sur matériaux alluvio-argileux.
- C - idem sur sols ferrugineux lessivés au-dessus de niveau gravillonnaire.
- D - jachères de moins de 20 ans, repos intervenant après un cycle cultural court, sur sols hydromorphes.
- E - idem, sur sols ferrugineux lessives sur matériaux alluvio-argileux.
- F - idem, sur sols ferrugineux lessivés au-dessus de niveau gravillonnaire.
- G - jachères de moins de 20 ans, repos intervenant après un cycle cultural long, sur sols hydromorphes.
- H - terres incultivées ou au repos depuis plus de 20 ans, sur sols gravillonnaires profonds.

---

(46) Raisonant à très court terme et ne pratiquant plus l'amendement, l'agriculteur a tendance à privilégier le degré d'usure de la terre par rapport à la fertilité potentielle.

(47) Les catégories ayant une surface faible ne sont pas citées.

- I - jachères de moins de 20 ans, repos intervenant après un cycle cultural court, sur sols gravillonnaires profonds
- J - idem, repos intervenant après un cycle cultural long.
- K - terres incultivées sur sols gravillonnaires sur cuirasse.
- L - lithosols sur grès et sur cuirasse : incultivables.

Soit les superficies suivantes (situation lors de l'hivernage de 1970) :

- Aptitudes culturales élevées (A à C) :	22 km <sup>2</sup>	soit	15 %
- - id - moyennes (D à G) :	96	- -	66 %
- - id - médiocres (H à K) :	16	- -	11 %
- - id - nulles ( L ) :	11	- -	8 %
	-----		-----
	145		100 %

Affiner ce classement serait formel. De toute façon, les aléas de l'interprétation des photos anciennes par enquête rétrospective sont tels que la recherche d'une plus grande précision serait illusoire.

Ce classement nous servira de référence lorsqu'il s'agira d'expliquer la mise en place du parcellaire mossi. En effet, certains des contextes ainsi définis sont plus facilement accessibles que d'autres aux étrangers.

I 3 - MODALITES D'ACCES AU MILIEU PAR  
LES ETRANGERS A LA COMMUNAUTE :

I 3 I - LES PARTICULARITES DU SYSTEME  
FONCIER LOCAL :

Parmi toutes les situations foncières qu'on rencontre en pays pwesya et nahatusyo, celle de Daboura constitue un cas extrême où les droits des divers groupes sociaux priment sur ceux de la communauté villageoise représentée par un chef de village dont la fonction est essentiellement politique. La terre mise en culture reste à celui qui la cultive puis à ses descendants, d'où la constitution de "domaines" familiaux d'étendue variable et dont certains ont une origine très ancienne. Dans une telle pratique, le chef de village n'intervient qu'à propos des terres supposées neuves ou de celles relevant précédemment d'un groupe éteint. C'est dire que son rôle est formel, sur le plan foncier en tout cas.

Si elle existait déjà au 19<sup>e</sup> siècle, cette pratique a sans doute été renforcée par l'arrivée massive de réfugiés qui ont constitué les quartiers Bondokui et Kondiakui, dont les habitants ne se sont jamais très bien intégrés politiquement à ceux de Bakui.

.../...



Un certain nombre de ces groupes sont venus de villages contigus au territoire de Daboura (48). Malgré leur déplacement, ils ont conservé un droit "éminent" sur leurs territoires d'origine, lesquels se sont trouvés être complétés par celui accordé par leurs hôtes de Bakui.

On peut considérer, sans simplifier outre mesure, que les "domaines" propres à chacun des trois quartiers sont autonomes, le territoire villageois n'étant une entité fonctionnelle que vis à vis des villages voisins.

A l'échelle inférieure, le découpage de l'espace est un fait agraire et non plus politique : il résulte de l'exploitation effective du sol, présente mais aussi passée. Ainsi, l'existence de "domaines" lignagers découle de celle de "domaines" propres aux zignuna dans l'ancien mode de production et aux exploitations restreintes dans le mode actuel.

### I 3 2 - L'ATTRIBUTION DE LA TERRE :

Elle est surtout conditionnée par deux faits essentiels :

- L'éclatement des exploitations anciennes (zignuna) est irrégulièrement consommé. Suivant le stade de dissolution du zignuhu et la

---

(48) Bounkui et Bonza notamment (cf carte 33).

personnalité de son chef, c'est tantôt le ménage et tantôt la grande famille qui est l'interlocuteur privilégié en matière foncière. Dans l'ensemble les membres du zignuhu restent cependant solidaires en cas de conflit.

- Le changement du mode d'occupation du sol a provoqué l'apparition de types de terres nouveaux (intégration des terres "vacantes" dans les parcours culturels) ou en a libéré d'autres qui, grâce à une mise en culture permanente et stable, n'étaient que rarement l'objet de litige, ce qui, la jurisprudence faisant défaut, renforce l'initiative des individus.

Si l'affirmation selon laquelle "les étrangers à l'éthnie se voient attribuer des terres usées" était suffisante à propos des schémas régionaux, on doit s'attendre - à ce niveau d'observation - à une variété de solutions qui dépendront de la nature du sol et de son état de dégradation, mais aussi de l'opinion vis à vis du fait mossi des chefs de zignuna ou de lignages ou des individus.

Ainsi, chaque attribution de terre est presque toujours génératrice d'un conflit dont l'importance varie suivant le type de terre accordée. L'ensemble des opérations ayant eu lieu jusqu'à présent permet de dégager - difficilement - des tendances dont l'existence ne doit pas cacher le caractère extraordinaire des cessions de terres à une telle échelle.

Modalités de cession suivant les différentes parties du territoire (49) :

- Ex-bloc de culture permanente (champs de case) n° 1 :
  - Interlocuteur : l'exploitation de type ancien (zignuhu) ou moderne à l'époque de la mise en culture effective ; le zignuhu aujourd'hui.
  - Cessions : inexistantes.
  
- Ex-bloc de culture quasi-permanente (sous parc) n° 2 :
  - Interlocuteur : le lignage ou le zignuhu.
  - Cessions : deux cas seulement dont l'un fait l'objet de contestation et l'autre a abouti à la cession presque totale du domaine lignager (pour la partie localisée sur la zone 3).
  
- Ex-bloc de culture quasi-permanente (bas-fond) n° 3 :
  - Interlocuteur : le lignage fondateur (chefferie de Bakui).
  - Cessions : inexistantes.
  
- Ex-aire de parcours en culture temporaire "traditionnelle" (bloc n° 4 en 1952) :
  - Interlocuteur : le zignuhu surtout et, dans une moindre mesure, le lignage.

---

(49) En référence au tableau 4 (la mutation du terroir de Daboura).

- Cessions :
  - fréquentes à Bakui où l'éventualité d'un regroupement des champs mossi sur les sols gravillonnaires de cette zone fait l'unanimité.
  - exceptionnelles à Bondokui.
  - inexistantes à Kondiakui.
  
- Champs abandonnés, précédemment essartés sur les terres "vacantes" :
  - Interlocuteur : le zignuhu et, dans une moindre mesure, l'exploitation restreinte.
  - Cessions : fréquentes, surtout à Bakui (lieu-dit Voun-Houta).
  
- Terres "vacantes" :
  - Interlocuteur : le lignage.
  - Cessions :
    - fréquentes à Bakui sur les domaines de quelques lignages.
    - très fréquentes à Bondokui sur les sols de moindre qualité d'un seul grand domaine lignager (lieu-dit Bounkui).
  
- Terres vacantes en zone contestée par les villages bwa voisin de Daboura (Denkiéna et Kié) :

Le conflit est né après l'occupation de fait par quelques immigrants. Cette occupation a eu lieu d'abord à partir d'un lieu de résidence obtenu par un des modes de cession signalés ci-dessus. Ce cas est celui de quelques champs à Bounkui et de la plupart de ceux de Bonza.

Ainsi, chaque quartier a été amené à adopter une solution particulière face au problème de l'immigration, en fonction de son propre potentiel mais aussi de sa nature et des dissensions l'opposant aux autres.

La solution adoptée par les gens de Kondiakui à Bonza est approximativement la même que celle de ceux de Bondokui à Bounkui. Celle de Bakui est différente. Le cas de Kondiakui - Bonza n'ayant fait l'objet que d'enquêtes très partielles, nous examinerons seulement les effets géographiques des solutions trouvées par Bakui et Bondokui, non sans avoir au préalable présenté rapidement les effectifs bwa et mossi en présence et les motivations agraires de chaque groupe.

## 2 - NATURE DES GROUPES EN PRESENCE (50) :

Face au milieu brut que nous venons de décrire, les groupes interviennent en tant que fournisseurs de travail. Les différences technologiques sont ici trop faibles pour expliquer l'attitude particulière de chaque groupe vis à vis du milieu. Ceci n'est plus vrai en ce qui concerne l'organisation du travail et bien entendu la quantité. Cette quantité est par ailleurs mise au service de besoins qui - ici - se traduisent par une option plus ou moins nette en faveur de la culture du coton

---

(50) Mossi de Bonza exclus sauf en ce qui concerne les effectifs totaux.

Il convient donc de caractériser rapidement les groupes pour introduire l'analyse des différents espaces qu'ils ont créés.

2 I - LES EFFECTIFS :

2 I I - LA SITUATION EN 1970 :

	Popu- lation	Nombre de <u>zignuna</u>	Nombre d' exploitations	Taille moyenne des exploitations
Bakui	374	16	62	6
Bondokui	175	8	31	5,7
Kondiakui	146	5	19	7,7
	-----	-----	-----	-----
Total Daboura	695	29 (51)	112 (52)	6,2

La surface cultivable est de 21 ha (53) par personne et 134 ha par exploitation.

.../...

-----  
(51) Y compris les familles de griots et forgerons.

(52) Dont 108 vraiment spécialisées.

(53) 13 ha par personne non mossi au niveau régional (zone d'étude telle qu'elle a été définie en première partie.).

- Mossi :

	Popu- lation	Nombre d' exploitations	Taille moyenne des exploitations
Bakui Mossi	470	49	9,5
Boukui	391	45	8,8
Bonza	248	31	8
	-----	-----	-----
Total Mossi	I 109	I25	8,9

2 I 2 - VARIATION DES EFFECTIFS :

- Bwa (et assimilés) :

Historiquement, la population bwa est en baisse constante. Depuis quelques années elle est stationnaire :

I 908	:	I 410 personnes (54)
I 958	:	740 -
I 964	:	710 -
I 967	:	720 -
I 971	:	730 (55)

Quelle que soit la valeur du recensement de I 908, et les causes de la baisse de la période I 908 - I 959, le cas de Daboura illustre parfaitement la situation démographique déficitaire de certaines parties du pays bwa - car il n'y a pas

-----  
(54) Source : archives du cercle de Dédougou.

(55) Source pour 1958 - 1971 : recensement administratif. Notre propre recensement, effectué en novembre 1970 n'a pas pris en compte les émigrés, les écoliers vivant hors du village et une famille peul (ne cultivant pas).

ici d'exode systématique ; au contraire, quelques familles (Bwa, Marka et Peul) sont venues se faire recenser à Daboura au cours de ces dernières années.

- Mossi :

Si la mise en place de la population est très rapide à l'échelle historique, la diachronie du processus possède un rythme parfaitement comparable à celui de la diachronie du desserrement.

Nombre d'exploitations mossi aux différentes étapes de l'histoire agraire locale :

	1920	1952	1962	1965	1968	1970
Bakui Mossi	I	I	2	5	23	49
Boukui	0	0	I	4	I5	45
Bonza	0	0	0	0	IO	3I
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Totaux	I	I	3	9	48	I25

L'année qui a suivi notre passage a vu IO exploitations créées à Boukui et 25 environ à Bonza : l'installation est un fait toujours actuel.

2 2 - LE TRAVAIL :

- La houe manuelle est l'outil agricole commun aux deux groupes. Les deux houes (56) mossi sont étroites (IO cm et I5-I8cm) à la différence de la houe bwa (20-25 cm de large). Il

-----  
(56) Suga (houe large) et suanga (houe étroite).



est hasardeux de vouloir conclure sur leurs avantages respectifs à propos d'un même sol et d'une façon culturale identique : la houe large bwa est plus efficace mais nécessite un effort plus soutenu. Il est par contre évident que la houe mossi permet mal des façons culturales élaborées, en sol lourd notamment : buttage, billonnage, construction de diguettes etc ... Cependant, il n'y a pas là de quoi influencer différemment le comportement agricole des deux groupes.

- La culture attelée (traction bovine) :

Nombre d'exploitations pratiquant la culture attelée :

	Bwa (et assimilés)		Mossi
Bakui	3	Bakui Mossi	6
Bondokui	0	Boukui	0
Kondiakui	2	Bonza	0
	---		---
	5		6

La population active :

- Bwa (et assimilés) :

	actifs "équivalents" (57)
Bakui	114
Bondokui	53
Kondiakui	46
	----
Total	213

-----  
 (57) 1 homme (15 ans et plus) = 2 femmes = 4 adolescents (entre 12 et 14 ans). Parmi les salariés, seuls les permanents sont compris dans cet effectif.

Les hommes adultes assument en fait la quasi-totalité du travail agricole. Les femmes participent de plus en plus à la récolte du coton mais c'est insuffisant pour les considérer comme des actifs agricoles.

- Mossi (58) :

	actifs "équivalents"
Bakui mossi	194
Boukui	150
Bonza	80
	-----
Total	424

Les femmes mossi travaillent la terre et ont même leurs propres champs. Ce n'est cependant guère le cas à Bakui Mossi où elles sont exclues de la production en raison des préceptes religieux de cette communauté musulmane. Cette main d'oeuvre y est remplacée par celle des élèves coraniques dont l'effectif est voisin de 100 individus (59). A Bonza, un certain nombre de femmes ne cultivent pas pour les mêmes raisons mais la main-d'oeuvre juvénile y est moins importante qu'à Bakui mossi.

Ainsi, pour l'ensemble du territoire de Daboura, les 2/3 de la force de travail sont le fait des immigrants mossi.

-----  
(58) Mêmes critères que pour la population bwa.

(59) Nous l'avons certainement sous-estimé. Seuls ont été inclus dans les actifs ceux qui étaient âgés de 12 ans et plus.

## 2 3 - MOTIVATIONS DES GROUPES :

Il s'agit uniquement d'évoquer ici les options générales du groupe pouvant avoir une influence déterminante sur leur comportement vis à vis du milieu.

### 2 3 I - LES GROUPES BWA :

Les motivations qui les animent peuvent être en partie déduites de ce qui a été dit à propos de la mutation de l'espace agraire. Depuis 1965, elles se réduisent au désir de promouvoir la culture du coton, à la faveur de la mise en valeur des meilleures terres, ce qui a permis d'intégrer cette culture sans diminuer la production vivrière (60).

La place de la culture du coton  
(campagne 1970 - 1971) :

- I : superficie moyenne des exploitations (en ha).
- 2 : superficie en coton (pur ou mélangé).
- 3 : superficie en céréales.
- 4 : autres (sésame dominant).

.../...

---

(60) Qui d'ailleurs se spécialise (sorgho blanc).

	I	2	3	4
Bakui	6,8	3,4	3	0,4
Bondokui	5,4	2,4	2,2	0,8
Kondiakui (6I)	(2,9)	(1,2)	(1,6)	(0,1)

Ces superficies cultivées en coton étaient réduites jusqu'à une époque récente (voir tableau 4). Leur essor est lié uniquement à la volonté de spéculation des agriculteurs : l'encadrement n'a fait que suivre le phénomène.

Cette option vis à vis de la culture commerciale a certainement contribué à renforcer le désir de mettre en valeur les meilleures terres, après avoir été elle-même favorisée par la mise en valeur de terres de qualité exceptionnelle.

Pour Bondokui et Kondiakui, la motivation n'était pas qu'économique. Certaines familles y ont délibérément recherché les lieux de cultures de leurs ancêtres à Bounkui (Bondokui) et Bonza (Kondiakui). Ainsi ces deux quartiers ont renforcé leur autonomie politique et acquis une véritable autonomie agraire en ré-occupant la terre ancestrale.

D'une manière générale, l'abandon des blocs de cultures anciens est définitif dans l'esprit des agriculteurs.

---

(6I) Chiffres portant uniquement sur les 8 exploitations les plus proches de l'habitat. Les valeurs qui en résultent ne sont qu'indicatives car ces exploitations sont les "perdantes" de la course aux terres vacantes.

2 3 2 - LES GROUPES MOSSI :

En s'installant, le colon admet implicitement que les conditions écologiques du lieu ne s'opposent pas, dans l'ensemble, à la réalisation de son système de vie et - en ce qui nous concerne - de son système de production agricole ou de celui qu'il projette. La définition du "projet" communautaire des groupes de colons passe obligatoirement par une analyse du contexte de départ que nous n'avons pas faite. Nous nous contenterons donc de noter les principales différences existant entre la communauté de Bakui mossi et celle de Bounkui (62) en les considérant comme de simples indices.

- Les religions (63) :

	Bakui mossi	Bounkui
Musulmans	49	7
Dont marabouts	26	1
Animistes	0	35
Chrétiens	0	3
	-----	-----
	49	45

.../...

-----  
(62) Le cas de Bonza ne sera plus évoqué dorénavant.  
(63) Par ventilation des chefs d'exploitation.

- Les motifs de choix du lieu (63) :

	Bakui mossi	Boumkui
Vacance et qualité de la terre	8	19
Dispenser ou recevoir un enseignement coranique	31	0
Rejoindre un parent	4	24
Autres motifs	1	2
	-----	-----
	44 (64)	45

- Place de la culture du coton

(campagne 1970 - 1971) :

	1	2	3	4
Bakui mossi	6,8	3,4	3	0,4
Boumkui	9,6	0,8	7,6	1,2

1 : superficie moyenne des exploitations (en ha).

2 : superficie en coton (pur ou mélangé).

3 : superficie en céréales.

4 : autres (sésame dominant).

Ces quelques caractéristiques ajoutées aux données propres à la composition des groupes permettent de personnaliser rapidement les deux communautés :

-----

(63) Par ventilation des chefs d'exploitation.

(64) Cinq chefs d'exploitation sont nés sur place.

- Bakui mossi : communauté à fondement religieux, elle est constituée d'individus en rupture de société, venus protéger leur foi après avoir parfois beaucoup voyagé (Office du Niger, Djelgodji, Côte-d'Ivoire) et être devenus très au fait de l'économie monétaire. La solidarité agraire "horizontale" traditionnelle est remplacée par une dépendance hiérarchique où la base est constituée par les élèves coraniques (enfants ou adultes) qui donnent une partie de leurs forces de travail à leur marabout.

Cette communauté est gouvernée par un marabout qui négocie les installations par l'intermédiaire d'un des petits-fils du premier immigré (65) que les Bwa reconnaissent comme le seul "chef" des Mossi.

Le système agraire pratiqué est original :

- importance de la culture du coton.
- absence du travail des femmes.
- absence de champs personnels (sauf ceux des élèves coraniques adultes et célibataires).
- absence d'aide réciproque.
- présence d'un effectif de main-d'oeuvre juvénile anormalement élevée.

---

(65) Installé vers 1914 semble-t-il.

- Bounkui : La communauté de Bounkui s'est constituée pour sauver un genre de vie compromis par les conditions actuelles du pays mossi et par la dispersion résultant de la phase de départ des années 40. Tous les éléments du système agraire mossi "traditionnel" existent. Certains même sont réintroduits avec force comme la solidarité lignagère ou l'obtention par les femmes et les enfants de champs personnels.

Le souci d'avoir des greniers pleins prime celui de gagner de l'argent grâce au coton. Les surplus vivriers sont d'ailleurs importants - chez les plus anciens - et commercialisés.

La présence d'un petit quartier musulman n'infirmes pas ces remarques :

- les femmes y travaillent.
- le marabout a peu d'élèves.
- une solidarité réelle (invitations de culture) lie les musulmans aux autres groupes.

Bien que l'appartenance à l'Islam remplace chez ceux de ce quartier les liens de parenté, nous aurons l'occasion de constater que ce type de solidarité a les mêmes effets agraires que la cohésion lignagère.

.../...



### 3 - L'UTILISATION DIFFERENCIEE DU MILIEU (situation en 1970) :

La localisation du parcellaire par rapport aux éléments du milieu est certes une opération géographique en elle-même. Cependant, elle permet par ailleurs la mise en situation des différents terroirs dont la structure (66) sera étudiée plus bas.

#### Remarque : LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION :

Compte tenu de l'échelle d'observation, le géotope (67) choisi a été la parcelle, définie comme une étendue de terre, isolée ou non, consacrée à une culture particulière et exploitée par une même unité de production (parcelle d'exploitation) ou par un membre d'exploitation autre que le chef d'exploitation (parcelle personnelle). La structure de l'espace devait être mise en évidence à l'aide d'une liste de variables répertoriées au niveau de chaque parcelle par superposition d'un jeu de cartes.

- 
- (66) Au sens de R. Boudon (cf bibliographie) : cet auteur a montré la synonymie des définitions habituelles du terme "structure" avec celui de "système" ou de "totalité". Avec lui, nous utilisons le terme pour désigner la théorie d'un objet considéré comme un système (ici : de relations localisées). La structure est donc une construction logique, image intelligible (mathématique, graphique ou littérale) d'un "objet-système".
- (67) Le terme désigne ici la plus petite portion d'espace homogène. Nous l'empruntons à la classification de Bertrand.

Variables (68)	Postes (69)
- Nature du sol	5
- Etat de la terre lors de la mise en culture par l'actuel titulaire de la parcelle	5
- Surface (S) de la parcelle (P)	II
- SP / S de l'exploitation en %	8
- Plantes cultivées	I4
- Durée de mise en culture par l'actuel titulaire de la parcelle	4
- Lieu de résidence du titulaire	2
- Ethnie du titulaire	2
- Religion du titulaire	2
- (M) Situation du titulaire dans l'exploitation	4
- (M) Situation sociale du titulaire	2
- (M) Origine "juridique" de la parcelle	3
- (M) Durée de présence du titulaire dans le village	3

La localisation de la parcelle ne figure pas sur la liste bien qu'elle ait un sens spécifique (70). Il est entendu que tous les tableaux

---

(68) Les variables précédées de la lettre M ne concernent que les parcelles mossi.

(69) Nombre de réponses possibles.

(70) Deux parcelles dont toutes les variables ont des valeurs identiques ont la même fonction dans le système. Cela peut ne pas être le cas si la localisation est différente.

obtenus à partir de cette liste sont à considérer en même temps que les cartes.

L'information récoltée exhaustivement n'a été traitée qu'à propos d'un échantillon et cela pour des raisons pratiques : la technique de traitement utilisée (cartes à perforation marginale) imposait un fichier réduit. Nous l'avons limité à 300 fiches, soit un échantillon au quart (à raison d'une fiche par parcelle).

L'effectif total des parcelles est de 1 166, soit en fait un échantillon de 25,7 % (71).

La valeur de l'échantillon général a été vérifiée par la variable "surface" : 25,7 % des parcelles égalent 26,5 % des superficies, ce qui est satisfaisant.

Les variables permettant de mettre en évidence les relations fondamentales qui définissent l'espace dans ce type de contexte sont :

- A - la nature du sol.
- B - le degré d'usure du sol (état de la terre).
- C - l'ethnie du titulaire.
- D - l'appartenance à tel ou tel quartier.
- E - la surface.
- F - la localisation de la parcelle (72)

-----  
(71) On a arrêté un effectif "par centaine", ce qui facilitait les opérations consécutives au tri.

(72) Une typologie partielle est donnée par A,B,C,D,E. F est introduit par la lecture des cartes qui permettent de situer les types obtenus à partir du croisement de A,B,C,D.

### 3 I - STRUCTURE :

Ces variables, croisées au niveau des parcelles de l'échantillon, donnent la structure ci-dessous, présentée en deux tableaux.

Sens des abréviations (première colonne des tableaux 5 et 6) :

SH : sols hydromorphes

SFTL : sols ferrugineux tropicaux lessivés.

SG : sols gravillonnaires.

TN : terres "vacantes".

J : jachère.

CC : après un cycle cultural court.

CL : après un cycle cultural long.

Ex. : SH + J.CC = parcelle sur sol hydromorphe et jachère intervenant après un cycle de mise en culture court (5 - 6 ans).

.../...

Fréquence (nombre de parcelles du type considéré, en % par rapport à l'ensemble de l'échantillon) - (Tableau 5) :

	Daboura bwa (a)	Bakui mossi (b)	Boukui (c)	Totaux
A) SH + TN (73)	4	0	5	9
B) SFTL + TN	13,5	3	11,4	27,9
C) SG + TN	9,3	4	11,3	24,6
D) SH + J (74)	2	4,3	0	6,3
E) SFTL + J (74)	0,3	0,3	15,4	16
F) SG + J.CC	0,3	1,3	3,6	5,2
G) SG + J.CL	6	5	0	11
	-----	-----	-----	-----
	35,4	17,9	46,7	100,0

-----  
(73) Les catégories issues du croisement des variables "sol" et "usure de la terre" sont présentées ici suivant une valeur agronomique décroissante (voir le paragraphe I 2 3 et les cartes 25 et 26).

(74) Quelle que soit la durée de la jachère.

Surfaces (surface totale des parcelles du type considéré en % par rapport à la surface de l'ensemble de l'échantillon) (tableau 6) :

	Daboura bwa (a)	Bakui mossi (b)	Boukui (c)	Totaux
A) SH + TN	4,5	0	5	9,5
B) SFTL + TN	17,5	4,8	11,8	34,1
C) SG + TN	13,2	6,9	8,6	28,7
D) SH + J	2,5	6	0	8,5
E) SFTL + J	0,3	0,1	2,8	3,2
F) SG + J.CC	0,1	3	0,8	3,9
G) SG + J.CL	6,2	5,8	0,1	12,1
	-----	-----	-----	-----
	44,3	26,6	29,1	100,0

L'espace non cultivé est hors échantillon. Ses différents faciès participent - bien entendu - au système. Nous ne les avons pas introduits ici car leur description a été faite précédemment et leur appréhension par la carte est aisée. Si par ailleurs on veut bien ne pas perdre de vue le fait que la mobilité centrifuge des parcelles est toujours d'actualité, la structure contenue dans les deux tableaux précédents permet de rendre compte des fondements de l'organisation de l'espace à l'intérieur du territoire de Daboura.

3 2 - EFFETS DE LA DYNAMIQUE (75) :

Au niveau de la structure définie par les deux tableaux précédents, la dynamique de l'ensemble se traduit par la variation (ou la stabilité) de la fréquence des divers types de relations. Seule une observation continue, et qui porterait sur la totalité de la période concernée par le desserrement, permettrait de chiffrer cette évolution. Nous nous contenterons ici de signaler les variations affectant les principaux types, le sens de la variation et l'éventualité d'une stabilisation à court terme.

- Relations de plus en plus fréquentes (76) :

- a/A, a/B :

Ces deux types sont de nature très voisine. Ils représentent la partie du parcellaire bwa (colonne a) localisé sur les sols profonds et vacant jusqu'à présent. L'occupation de plus en plus forte de ce type de contexte illustre la finalité - à court terme - du desserrement : occuper les meilleurs types de contexte situés la plupart du temps sur la périphérie du territoire (carte 25).

-----  
(75) Se référer au tableau 6.

(76) Relativement s'entend. La tendance est observée à très court terme (2 - 3 ans).

- b/C, b/F, b/G :

L'augmentation de la proportion des superficies cultivées par les Mossi de Bakui (colonne b), sur sols gravillonnaires dont la plus grande partie sont des jacherès (b/F et b/G), indique que ces derniers n'ont pas l'avantage dans la course à l'occupation du sol.

Ces trois groupes de relation sont en augmentation rapide. Cette tendance est tout à fait complémentaire de celle qui caractérise l'importance croissante des relations a/A et a/B :

- les Bwa achèvent d'occuper les meilleurs types de contexte.
- les Mossi de Bakui sont toujours canalisés vers les contextes les moins favorables.

Il s'agit là, bien entendu, d'une simplification (voir troisième partie).

- c/A, c/B, c/C :

Ces trois groupes sont en voie de stabilisation car les terres neuves sur sols profonds se font rares à Bounkui (colonne c).

.../...



- Relations de moins en moins fréquentes :

- a/D, a/E, a/F, a/G :

Elles caractérisent les quelques parcelles localisées près de l'habitat, suivant l'ancien mode d'occupation du sol. Ce type de parcelles disparaîtra prochainement.

- c/E, c/F :

Les terres en jachère ont joué un rôle dans la genèse du terroir de Bounkui. Il est de plus en plus limité aujourd'hui. Les superficies de ce type augmentent moins vite que les autres.

La fréquence des autres relations reste relativement constante ou bien obéit à une tendance imperceptible à l'observation.

Il est bien entendu que la lecture des tableaux 5 et 6 et de leurs commentaires doit être effectuée conjointement avec celle des cartes 25 à 29 notamment : la conquête de l'autonomie agraire par les trois quartiers bwa (Bakui, Bondokui et Kondiakui) - par exemple - n'apparaît que sur les cartes.

.../...

Conclusion : Placé au niveau de l'unité géographique bwa et partant des transformations du paysage, nous avons défini une structure simple mais suffisante pour mettre le parcellaire mossi en situation.

Les principaux groupes de relations qui caractérisent l'espace bwa ont tendance à se stabiliser. On peut considérer que la phase "révolutionnaire" est presque terminée et que l'instabilité du parcellaire ne traduit plus un changement délibéré de contexte mais l'exploitation d'un nouveau potentiel par la culture itinérante. Les terroirs de quartiers bwa sont devenus autonomes à l'intérieur de leurs aires de cultures respectives et on pourra parler dorénavant de l'existence de trois géosystèmes nouveaux.

Cette situation impose une nouvelle échelle d'observation : celle des espaces cohérents indivisibles. Ceci est assez exceptionnel : la plupart des villages bwa de la zone d'étude ne connaissent pas la ségrégation des aires de cultures comme à Daboura et le desserrement n'a pas eu pour conséquence l'apparition de géosystèmes plus petits.

Evidemment, nous aurions pu considérer l'ancien géosystème de Daboura comme appartenant au passé et traiter tel ou tel terroir de quartier et son aire de culture comme un territoire villageois de fait. C'eut été se priver de certaines possibilités d'explication quant au fait mossi puisque la disparition de l'ancien géosystème est justement le

facteur commun à la genèse de tous les nouveaux espaces simples (bwa par évidence mais aussi mossi). Le niveau précédent a donc été - entre autres - un moyen d'introduire les problèmes de genèse des terroirs mossi dont les matrices sont les nouvelles aires de quartiers promus au rang de "villages" (77).

Nous retrouvons alors une situation normale pour la région : celle d'une communauté bwa accueillant une communauté mossi sur son territoire.

Bien entendu, la compréhension des faits de genèse des nouveaux espaces que nous allons aborder maintenant fera continuellement appel à l'information de la présente partie. Le souci de conserver un minimum de clarté à la présentation des résultats ne doit pas faire oublier l'unité de l'objet étudié, nonobstant sa transformation rapide.

---

(77) Les sociologues ne seraient pas d'accord mais nous nous plaçons uniquement sur le plan de la fonction agraire de l'unité d'habitat.

TROISIEME PARTIE

---

GENESE ET STRUCTURE DES ESPACES SIMPLES :

LE CAS DES AIRES DE BAKUI ET BONDOKUI

A DABOURA

Le terme "terroir" a déjà été utilisé dans la deuxième partie et cela au sens que lui donnent G. Sautter et P. Polissier : "... portion de territoires appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence".

Nous n'avons pris alors aucune précaution particulière car il ne s'agissait que de localiser le parcellaire des deux communautés mossi par rapport aux différents faciès du milieu sans préjuger du degré d'appropriation par les groupes, ni de l'organisation spécifique de terroirs mossi. Il n'en va plus de même dorénavant.

Cette définition se réfère surtout à la fonction de l'espace considéré et non à son "autonomie" par rapport à des systèmes spatiaux plus vastes et complexes. Bien sûr la "systématique" du terroir est admise implicitement (78) : l'ancienneté de la présence du groupe implique effectivement une organisation sans laquelle il ne peut maîtriser son propre milieu et donc subsister. Si les différentes études de terroir ont montré que ce postulat était pertinent, aucune - à notre connaissance - ne s'est intéressé à des espaces dérivés de l'activité de groupes constitués en tant que tels depuis à peine 3 ou 4 ans ou toujours en voie de constitution et cela sur des territoires qui ne leur appartiendraient pas.

-----  
(78) Il s'agissait d'ailleurs, pour les auteurs, de définir le terroir comme objet d'étude.

A Daboura, les communautés mossi sont en train de naître. Quant à l'appropriation de l'espace, elle n'existe pas. S'insérant dans un espace bwa, lui-même en mutation, l'ensemble des terres cultivées par les Mossi ne méritait l'appellation de "terroir" qu'au sens très restreint d'espace utilisé par un groupe "villageois" à des fins agricoles et à un moment donné. C'est le sens que nous lui donnerons - a priori - mais sans préjuger de la nature systématique et de l'autonomie d'un tel espace (79), à charge pour nous de montrer l'existence ou l'absence de cette dernière.

L'échantillon de parcelles utilisé ci-dessous est le même que celui qui a été décrit et partiellement utilisé en deuxième partie. Ayant dorénavant besoin d'analyses plus fines, nous utiliserons toutes les variables et tous les postes propres à chacune d'elles.

L'échantillon (80) a été prévu en fonction des besoins du présent niveau d'observation : il a été sous-utilisé en deuxième partie et son utilisation ici n'est pas un pis aller, d'autant plus que les résultats des différents tris s'appuient dorénavant sur des cartes à plus grande échelle.

---

(79) L'existence de terroirs (au sens fonctionnel) non autonomes était prévue par Sautter et Pelissier. Ces auteurs envisagent en effet le cas de terroirs "emboîtés".

(80) Rappel : 25 % environ des parcelles tirées au hasard, soit un effectif de 300 pour l'ensemble des terroirs du territoire de Daboura.

Les effectifs traités :

	Nombre de parcelles
- sous échantillon Bakui (Bwa - Mossi)	116
- sous échantillon Bondokui (+ Bounkui)	180
	-----
	296

Les quatre parcelles manquantes sont celles qui représentaient la partie étudiée du parcellaire de Kondiakui (cf deuxième partie) et que nous abandonnons définitivement pour ne considérer que les aires de Bakui et Bondokui (cf carte 33).

Le plan d'exposition des faits retenu pour Bakui n'est pas le même que celui utilisé à propos de Bondokui. Il fallait en effet l'adapter à une situation différente.

I - L'AIRES DE BAKUI :

Effectifs :

	Nombre de parcelles
- sous échantillon bwa :	62
- sous échantillon mossi :	54
	-----
	116 (225 ha)

I I - LE TERROIR BWA :

(cf cartes 34 et 35)

La nature des circonstances qui ont présidé à la récente autonomie du terroir bwa de Bakui peut facilement être déduite de ce qui a été dit en deuxième partie à propos de l'ex-géosystème de Daboura.

La structure ci-dessous n'appelle pas de commentaire particulier - compte tenu de ce qui a été dit alors. Elle est en effet le résultat non stabilisé de la destruction de l'ancien géosystème.

Cependant, la connaissance de la genèse du nouveau terroir bwa ne dispensait pas d'une description plus fine de sa nature car elle a conditionné la genèse du terroir mossi.

.../...



Occupation des divers types de contexte  
(hivernage 1970) (Tableau 7) :

Sols	Etat de la terre (81)	Surf. du contexte considéré (en ha)	Surface échantillon en %
Hydro-morphes	Terre neuve	160	4
	Jachère après I cycle court	120	0
	Jach. après I cycle long. Repos de plus de 10 ans	160	2,9
	Jach. après I cycle long. Repos de moins de 10 ans		3,9
Ferrug. lessivés	Terre neuve	1 400	34,8
	Jachère après I cycle court	80	1
Gravillon. profonds	Terre neuve	6 480	37
	Jachère après I cycle court	160	3,1
	Jachère après I cycle long. Repos de plus de 10 ans	100	5,4
	Jachère après I cycle long. Repos de moins de 10 ans		4,9
Gravillon. sur cuirasse	Terre neuve	400	1,6
	Jachère après I cycle court	40	0
	Jachère après I cycle long. Repos de moins de 10 ans	20	1,4
TOTAUX		9 120 (82)	100

(81) Sous entendu : au moment de la mise en culture de la parcelle par l'actuel titulaire.

(82) Surface totale de l'aire, zones incultivables comprises : 9 600 ha.

Il faut rappeler qu'il s'agit là de la photographie d'une situation toujours caractérisée par un mouvement centrifuge. Or ce mouvement contribue à modifier l'importance relative des divers types de contexte, ce qui change progressivement les conditions d'insertion du parcellaire mossi.

La carte 34 donne les principaux axes de défrichement. Elle localise le parcellaire bwa ancien et actuel et le parcellaire mossi.

## I 2 - LA GENESE DU TERROIR MOSSI :

### I 2 I - LOCALISATION DU PARCELLAIRE PAR RAPPORT AU MILIEU MODIFIE :

.../...

Répartition des surfaces sur les différents types de contexte (Tableau 8) :

Sols	Etat de la terre	Surf. du contexte considéré (en Ha)	Surface échantillon en % - a -	
Hydro- morphes	Terre neuve	160	0	A
	Jachère après I cycle court	120	1,7	B
	Jachère après I cycle long Repos de plus de 10 ans	<del>160</del>	0	C
	Jachère après I cycle long Repos de moins de 10 ans		12,6	D
	Mise en culture permanente	voisin de 0	0,6	E
Ferrugin. lessivés	Terre neuve	1 400	18,2	F
	Jachère après I cycle court	80	0	G
Gravillon. profonds	Terre neuve	6 480	17,9	H
	Jachère après I cycle court	160	11,6	I
	Jachère après I cycle long Repos de plus de 10 ans	100	6,7	J
	Jachère après I cycle long Repos de moins de 10 ans		9,5	K
	Mise en culture permanente	400	8,5	L
Gravillon. sur cuirasse	Terre neuve	40	7,6	M
	Jachère après I cycle court	20	5,1	N
	Jachère après I cycle long Repos de moins de 10 ans	voisin de 0	0	O
TOTAUX		9 120 (83)	100	

(83) Surface cultivable.

Presque tous les types de contextes existant en quantité utilisable ont été touchés par la mise en culture. En présence d'un milieu aussi différencié, cela ne doit pas être considéré comme une chose allant de soi. D'ailleurs, une analyse précise du tableau révèle que certains types de contextes particulièrement défavorables supportent une part importante de l'espace cultivé (84) :

- a/A et a/C : cette relation négative intéresse un type de contexte assez peu représenté (terres neuves ou jachères anciennes sur sols hydromorphes). Elle est cependant remarquable car il s'agit des meilleurs d'après la classification proposée en deuxième partie.
- a/B : les sols hydromorphes ayant subi un cycle de culture bref (5 - 6 ans) restent d'un intérêt élevé. Cependant, la récupération de ce type par les Mossi est relativement rare (Voun-Houta et partie orientale du bas-fond central).
- a/D : ce contexte (un des plus défavorables de l'aire) est très utilisé bien qu'il représente à peine 2 % de l'ensemble (ces terres très

-----  
(84) Se référer au tableau précédent :

- n : colonnes des %
- N : lignes.
- les lieux-dits caractérisés par la relation considérée sont signalés entre parenthèses.

dégradées , au repos depuis moins de 10 ans, sont bien évidemment localisées dans le bas-fond central, site de l'ancien terroir "stable" de Bakui bwa).

- a/E : Il s'agit d'un cas tout à fait aberrant : celui d'un verger planté il y a 25 ans par le premier colon mossi et toujours exploité par ses descendants.

D'une manière générale, le parcellaire n'est localisé sur les sols à fertilité potentielle élevée que si celle-ci a été diminuée par une mise en culture préalable de longue durée.

- a/F : Les terres neuves sur sols ferrugineux lessivés sont très représentées dans l'aire de Bakui. La majorité relative des parcelles mossi y est située (Faguébi), mais cette occupation est sans commune mesure avec la surface totale de ce type de contexte.
- a/G : Cette relation négative est d'autant plus remarquable qu'on vient de constater une tendance importante à l'occupation des terres neuves sur ce même sol. Nous reviendrons sur ce fait.
- a/H : Ceci confirme que les sols médiocres, même "neufs" sont plus faciles d'accès que les autres (Boueta et Faguébi).

- a/I.J.K. : Peu représenté, ce type de contexte (jachères sur sol gravillonnaire) - médiocre au demeurant - est très utilisé : plus du quart du terroir mossi est situé sur des sols gravillonnaires et des jachères dont la plupart interviennent après une mise en culture longue (Boueta et environs immédiats de l'habitat).
  
- a/ M.N.O. : Près du quart du terroir occupe des sols qui sont sans intérêt réel et ayant été par ailleurs occupés par les Bwa lors de leur ancien mode d'utilisation du sol. Cette relative concentration sur un type de contexte aussi peu étendu confirme une tendance générale à l'occupation des plus mauvaises parties de l'aire. Ce fait peut être résumé ainsi (Tableau 9) :

	% de la surface cultivée	% de la surface du type de contexte à la surface cultivable de l'aire
- Bons sols / TN	0	1,8
- Bons sols / J	14,3	3,1
- Sols moyens / TN	36,1	86,4
- Sols moyens / J	27,8	3,7
- Sols médiocres / TN	8,5	4,4
- Sols médiocres / J	12,7	0,6
	-----	-----
	99,4 (85)	100

-----  
 (85) Les 0,6 % restant représentent la parcelle mise en culture permanente (relation a/E du tableau 8).

I 2 2 - DICHOTOMIE DU TERROIR :

Les parcelles du type a/F et a/H offrent donc la particularité d'occuper des contextes nettement plus favorables que les autres. La totalité des parcelles a/F et la moitié environ de celles du type a/H sont localisées à Faguébi (cf carte 34), sous la forme d'un bloc compact inséré dans le bloc bwa dont il a la même morphologie. Cette dichotomie du terroir mossi peut être également mise en évidence par d'autres variables (Tableau 10) :

	Faguébi	Reste du terroir mossi
A - Taille moyenne des parcelles	2,2 ha	1,7 ha
B - % des surfaces sur terres neuves	100	16
C - % des surfaces sur sols gravillonnaires sur cuirasse	0	20
D - % des surfaces mises en culture depuis 1 an ou 2	45	73
E - Idem depuis 5 ans et plus	0	14
F - % des surfaces en parcelles d'exploitation	100	80
G - % des surfaces cultivées par la "chefferie" (86)	53	48
H - % des surfaces cultivées par des colons présents depuis 5 ans et plus	59	26

-----  
(86) Soit les marabouts et les descendants du fondateur de Bakui mossi.

Si l'influence de la composition sociale mossi (ligne G) est quasiment nulle, le reste du tableau complète l'information permettant de concevoir la diachronie de la genèse du terroir en mettant en évidence des différences significatives existant entre les deux types de parcellaire.

- Première phase (1965 - 1969 environ) :

Les quatre exploitations mossi issues de la famille du fondateur bénéficient d'une entière liberté d'accès à la terre : elles participent donc aux défrichements sur terres neuves.

En même temps et face aux nouvelles arrivées, les Bwa - obéissant à un réflexe politique ancien - délimitent approximativement une aire de culture, pensant ainsi absorber sans dommage les nouveaux venus. C'est la zone II de la carte 34.

La réussite de ce projet implique évidemment que la communauté immigrée respecte le contrat tacite que constitue une telle cession. Or le dialogue se révèle impossible entre Bwa et Mossi, d'autant plus que l'espace cédé est sans grand intérêt agricole par usure de la terre, médiocrité des sols et importance du ruissellement en provenance du Gboué. Désarroi des uns, déception des autres : on s'oriente très vite vers la cession individuelle de terres libérées par la migration des champs bwa sur sols moyens à bons (cf carte 34).



Seuls les éléments les moins favorisés par la hiérarchie sociale mossi s'installent dans cette zone (élèves coraniques, forgerons, nouveaux venus encore peu intégrés, etc...).

L'installation de l'habitat près du quartier de Bakui est rendue possible par la cession de tout un lot lignager correspondant aux anciens champs de culture quasi-permanente - 2ème auréole (cf la zone 2 de la carte 33).

- Deuxième phase (1969 et années suivantes) :

Sous la pression des nouvelles demandes de terre, trois chefs de lignage vont ouvrir aux défrichements mossi une partie des "domaines" sur terres "neuves" dont ils ont la charge.

Cet échec relatif du sentiment communautaire bwa n'a pu être utilisé par les colons que dans la mesure où les descendants du fondateur du quartier mossi ont accepté de jouer un rôle actif entre les nouveaux venus (le marabout principal notamment) et les chefs de lignage bwa. Ce jeu favorise d'ailleurs les colons les plus anciens.

.../...

	Surface cultivée par les colons présents depuis	
	Moins de 5 ans	5 ans et plus ou nés à Daboura
Installation par accord collectif (zone II de la carte 34)	55 %	2 %
Installation par accord personnel (autres zones)	45 %	96 %
Installation par héritage	NC	2 %
	-----	-----
	100	100

Une terre essartée lors du desserrement sur un lieu jusqu'alors "vacant" reste très souvent sous la dépendance personnelle du défri-  
cheur bwa après l'abandon de la mise en culture  
(pendant quelques années en tout cas). Ceci explique  
la relation négative a/G du tableau n° 8. Elle tra-  
duit l'hostilité des individus vis à vis des de-  
mandes de terres et laisse ainsi percevoir le rôle  
déterminant de certains chefs de lignage dans les  
cessions.

La dichotomie que l'on vient de constater  
concerne des parcelles n'appartenant pas  
aux mêmes exploitations, ce qui exclu l'exis-  
tence de toute complémentarité entre les 2  
types. Il s'agit donc bien d'un terroir (au  
sens fonctionnel) composé de deux parties  
non intégrées.

I 3 - LE PARCELLAIRE MOSSI COMME  
SOUS-ENSEMBLE DU GEOSYSTEME BWA :

Les blocs bwa et mossi de Faguébi possèdent les mêmes caractéristiques. Quelques variables suffisent à illustrer ce fait visible sur les photos aériennes (Mission IGN 92I 200) :

	Faguébi bwa	Faguébi mossi
- Taille moyenne des parcelles	2 ha	2,2 ha
- % des surfaces sur terres neuves	100	100
- % des surfaces sur sols gravillonnaires	36	46
- % des surfaces sur sols lessivés	64	54

Par ailleurs, la durée du cycle cultural étant à peu près la même dans les deux cas, le rythme de déplacement est lui-même identique. On peut donc considérer que le bloc mossi de Faguébi assume une fonction identique à celle du parcellaire bwa dans la mise en place de la nouvelle morphologie agraire.

Le reste du terroir mossi est entièrement dépendant de la dynamique du parcellaire bwa dans la mesure où sa création a été conditionnée par la libération des blocs de culture anciens. Inversément - et au rythme d'installation actuel - le terroir bwa dans son ensemble sera très vite immobilisé sur la périphérie occidentale et méridionale de l'aire par l'installation des champs

mossi en arrière du front de défrichement, lequel devient un fait irréversible.

Les similitudes et relations existant entre les différents blocs font de l'aire de Bakui une entité indivisible, bien que ne possédant pas encore une organisation stable (impossibilité de mettre en évidence des modifications cycliques, dont l'occupation du sol par exemple).

L'existence de ce "plus petit système spatial agraire" (terroir au sens structural du terme) dérivé de l'activité de deux groupes parfaitement différents doit être interprétée comme étant liée à une phase de genèse non terminée.

Cette genèse aurait pu être quasi-immédiate si la communauté mossi avait accepté d'aménager un territoire délimité a priori par les Bwa, comme le montre le cas de Bounkui à Bondokui.

I 4 - UTILISATION CULTURALE DE DIVERS  
CONTEXTES PAR LES DEUX GROUPES :

.../...

Ventilation des cultures en fonction de la surface et de l'éthnie du titulaire de la parcelle (en %) (Tableau II) :

	Bwa	Mossi
Sorgho blanc (+ niébé)	28,5	51
Mil (+ niébé)	7	0
Coton en culture pure	26,5)	30,5)
Coton en culture mélangée	18 )	2,5)
	}44,5	}33
Sésame	17	13
Maïs	0	2
Arachide	2	0,5
Voandzou	voisin de 0	0
Mélange de céréales	1	0
Vergers	0	0,5
Tubercules	voisin de 0	0
	-----	-----
	100	100

La gamme des plantes cultivées est commune aux deux ethnies, à part le mil qui est - chez les agriculteurs bwa âgés - une survivance de l'ancien système agraire.

Chez les Bwa comme chez les Mossi l'usure du sol (au moment de la mise en culture par le titulaire actuel) et sa nature n'ont pas

d'influence notable sur la culture pratiquée (87) à part l'exclusion de l'arachide des sols lourds, mais cela ne concerne que des surfaces infimes.

Par ailleurs, l'influence de l'ancienneté des colons sur les cultures pratiquées est faible :

	Céréale	Sésame	Coton	Autres
Présents depuis moins de 5 ans (en %)	53	15	32	voisin de 0
Présents depuis 5 ans et plus (en %)	55	8	34	3

Par contre, chez les Mossi, il y a une corrélation entre la position sociale de l'exploitant et les cultures pratiquées. Ainsi, la part du coton (pur ou mélangé) suivant les trois grandes catégories sociales de Bakui-Mossi est :

	% en coton dans la catégorie
Exploitations de chefs ou marabouts	30,1
Autres exploitations	40,3
Parcelles personnelles	25

L'incidence de ce fait sur le paysage est nulle car la localisation des parcelles des différentes catégories n'est pas spécifique, sauf les parcelles personnelles relativement groupées entre le Gboué et l'habitat (Boueta).

Dans les deux cas (Bwa et Mossi), seule est finalement sensible la durée de mise en culture de la parcelle par le titulaire actuel. Le croisement de cette variable avec les cultures permet de mettre en évidence l'existence d'une certaine rotation (en % dans la période considérée) (Tableau I2) :

	Bwa				Mossi			
	Durée de mise en culture				Durée de mise en culture			
	I-2	3-4	5-6	7 et +	I-2	3-4	5-6	7 et +
Sorgho blanc	5	52	30	33	52	67	12	0
Mil	0	3	8	36	NC	NC	NC	NC
Sésame	44	3	0	3	20	0	0	0
Coton (pur)	32	15	37	25	25	23	88	0
Coton (mél.)	17	22	24	0	NC	NC	NC	NC
Autres	2	5	1	3	3	10(88)	0	100
	100	100	100	100	100	100	100	100
	A	B	C	D	E	F	G	H

où A : 36 % de la surface cultivée bwa (échantillon)

B : 33 % - id - -

C : 18,8 % - id - -

D : 12,2 % - id - -

-----  
(88) Mélange à base de céréales surtout.

où E : 64 % de la surface cultivée mossi (échantillon)  
 F : 26 % - id - -  
 G : 10 % - id - -  
 H : voisin de 0 % - id - -

Le renseignement est intéressant en soi mais il n'aide pas à caractériser les différents faciès car les zones de mise en culture actuelle mossi sont très diffuses (cf plus haut). Quant au parcellaire bwa, il correspond presque entièrement au bloc de Faguébi où tous les types de cultures sont représentés.

Par ailleurs, l'inégalité des milieux mis en culture par les uns et les autres empêche toute comparaison d'ensemble (locaux / colons). Celle-ci n'est possible qu'à conditions égales, soit par exemple le cas de Faguébi (surfaces en %) (Tableau I3) :

	Faguébi Bwa Durée de mise en culture			Faguébi Mossi Durée de mise en culture		
	I - 2	3 - 4	5 - 6	I - 2	3 - 4	5 - 6
Sorgho blanc	7	52,7	11	69	61,1	NC
Mil	0	0	13,5	0	0	NC
Sésame	53	8,7	0,2	18,2	0	NC
Coton (pur)	26	0	30	2,8	26,7	NC
Coton (mélangé)	13	38,6	45,2	0	12,2	NC
Autres	1	0	0,1	10	0	NC
	100	100	100	100	100	



Si rien ne permet de penser que les Bwa abandonneront à court terme leur cycle cultural actuel (sésame - coton / sorgho blanc / coton mélangé), il est impossible de dire si la "succession" mossi actuelle (sorgho - coton - sésame / sorgho - coton / coton) est un état de fait aberrant ou bien s'il s'agit d'une pratique cohérente mais encore embryonnaire.

La localisation des différents types de cultures n'obéit donc à aucune tendance particulière. Il est impossible de raccorder la variable plantes cultivées à la nature du sol ou à l'usure de la terre par exemple. Ceci confirme que les phénomènes de "mise en place" sont les faits déterminants de la géographie locale. Le paysage agraire - amorphe - n'a donc pas été pris en compte lors de l'étude de l'organisation de l'aire. La ventilation des cultures n'est présentée ici que pour information.

## 2 6- L'AIRE DE BONDOKUI :

Le terroir mossi de Bounkui, situé à l'intérieur de l'aire de Bondokui, a déjà fait l'objet d'une publication (89). Une vingtaine de variables "utiles" par parcelle y étaient traitées

---

(89) Cf bibliographie.

sur fichier-image BERTIN pour mettre en évidence la structure de cet espace. Ce type de traitement est de même nature que celui des cartes à perforation marginale. La nature des conclusions qu'ils autorisent est identique. Nous aurions donc pu insérer ici le texte de cette publication, sans dommage pour l'ensemble. Cela aurait cependant constitué une redite fastidieuse et on se serait privé des possibilités de comparaisons chiffrées entre Bounkui - Bondokui et Bakui.

Bien que le niveau d'observation soit le même qu'à Bakui, l'analyse de Bounkui a exigé des documents cartographiques à plus grande échelle car les faciès morpho-pédologiques y étaient plus complexes et le parcellaire nettement plus petit. Quant à l'analyse du terroir de Bondokui, elle supportait parfaitement l'utilisation de documents de même nature que ceux utilisés à propos de Bakui.

Les effectifs traités :

	Nombre de parcelles
Sous échantillon Bondokui (Bwa)	40
Sous échantillon Bounkui (Mossi)	140
	-----
	180 (150,5 ha)

.../...

2 I - LE TERROIR MOSSI (BOUNKUI) :

2 I I - GENESE ET STRUCTURE :

2 I I I - Les conditions d'installation :

A la suite du refus mossi d'accepter le "contrat foncier" proposé par les gens de Bakui, ceux-ci en sont réduits à pratiquer une politique d'installation au "coup par coup".

Il n'en est rien à Bondokui. Le fondateur K. du village mossi de Bounkui a été installé par S., habitant de Bondokui, sur son propre champ ; S. étant reconnu par tous comme détenteur d'un droit éminent sur ces confins (cf carte 33) de l'aire de Bondokui car il est le "logeur" du lignage Bayé, dont les ancêtres détenaient la chefferie de l'endroit (90) avant de venir se réfugier à Bondokui.

Le droit d'installation et de culture concédé à K. valait également pour ceux qui viendraient vivre auprès de lui. Sous réserve d'un comportement correct de la future communauté, celle-ci se voyait dotée d'une étendue de 15 km<sup>2</sup> environ qu'elle pouvait occuper à son gré. Ce comportement

---

(90) Le village mossi a repris le nom du village bwa disparu.

exigeait le respect des coutumes religieuses (91) et sociales bwa, le versement d'une prestation symbolique en sorgho ou mil au "logeur" du fondateur. Il était par ailleurs convenu que tout défrichement devait être signalé à S. et que la récolte des fruits du néré et les plantations d'arbres étaient interdites. Ces dernières conditions montrent bien que c'est un droit d'usage qui est concédé et non la terre elle-même.

Dans l'ensemble, ce contrat - très voisin de ce que voulaient proposer ceux de Bakui à leurs "étrangers" - a été respecté et aucun conflit majeur n'est intervenu.

Cette réussite est certainement liée aux faits suivants :

- le desserrement du terroir de Bondokui a été rapide et les meilleurs sols de l'aire occupés avant que l'établissement mossi n'atteigne une taille "villageoise". Or l'aire attribuée se caractérise par des sols intéressants peu les Bwa (cf cartes 25 et 37).
- La cohésion sociale du groupe mossi est réelle, plus forte qu'à Bakui où elle n'a pas le fondement parental qu'elle a à Bounkui.
- Les préoccupations agricoles des colons sont essentiellement vivrières. Les exigences en matière de terre sont donc moins tranchées car le coton est une plante exigeante.

---

(91) Les Bayé n'ont jamais cessé d'entretenir leurs lieux de culte situés dans la brousse de Bounkui.

Il est cependant probable que des difficultés seraient intervenues si les colons n'avaient débordé du cadre fixé en empiétant sur le territoire d'un village voisin de Daboura : Dinkiéna.

Si la liberté d'accès des colons à la terre est réelle, elle n'en est pas moins limitée, en fait, aux sols de moindre intérêt ou à des champs abandonnés (92) (cf cartes 36,37 et 42). Pour l'instant, ils s'accommodent de cette situation et bien que la présence des champs bwa ne soit pas sans effets indirects sur le développement du terroir, on peut considérer que le contexte d'accueil n'a pas eu d'effets contraignants majeurs sur l'aménagement de l'espace par les nouveaux venus.

Ainsi, rien ne s'opposait à ce que le terroir de Bounkui soit considéré a priori comme un espace cohérent et autonome, quitte à constater ensuite l'inverse comme nous l'avons fait à Bakui.

L'hypothèse était fragile en regard de la jeunesse de la communauté de Bakui.

---

(92) Ces terres usées sont peu nombreuses :  
les colons de Bounkui sont bien des défricheurs.

Années (93)	Nombre de ménages installés	Nombre d'exploitations fondées
1962 - 1963	1	1
1963 - 1964	1	1
1964 - 1965	2	2
1965 - 1966	3	2
1966 - 1967	3	2
1967 - 1968	8	7
1968 - 1969	13	8
1969 - 1970	25	22
	-----	-----
Soit actuellement	56	45

L'hypothèse a cependant été utilisée en posant comme principe que la mise en évidence d'une typologie des parcelles incluant toutes les variables possibles équivaldrait à démontrer la nature systématique du terroir ou, autrement dit, que l'ensemble de l'espace cultivé est qualitativement différent d'une association cumulative de parcelles. Cette démonstration ayant été faite précédemment dans un article signalé ci-dessus, nous nous contenterons de la reprendre brièvement en chiffrant les relations caractérisant le système.

-----  
(93) La période considérée est la saison sèche comprise entre les deux campagnes agricoles indiquées.

2 I I 2 - L'organisation de  
l'espace :

Parmi les postes retenus, ceux de la variable "plantes cultivées" sont les plus nombreux. C'est donc par eux qu'il est le plus opportun d'entrer dans le système des relations. Ce choix n'a d'autre but que de faciliter le tri des cartes perforées. Il n'implique en aucun cas que nous accordions a priori une place privilégiée à cette variable dans la structure.

La lecture de chaque relation doit être faite en rapport avec le jeu de cartes; la distance à l'habitat du type considéré étant notée sur le tableau (ligne 2).

Construction du tableau I4 :

Les parcelles de l'échantillon sont ventilées en fonction de la variable (plantes cultivées) possédant les postes les plus nombreux (9 possibilités de réponses). Ces neuf groupes (a, b, c, etc ...) sont ensuite caractérisés à l'aide de toutes les autres variables disponibles. Chaque poste correspond à une ligne.

Les quatre premières lignes (numérotation se terminant par A) représentent dix valeurs particulières :

- ligne I A : surface totale (en ha) des parcelles-échantillon du type considéré :
- a (sorghoblanc + niébé) = 43 ha
- b (sésame) = 13 ha
- etc ...

- Ligne 2 A : distance moyenne (en hm) des parcelles du types considéré à l'habitat :

a = 20 hectomètres

b = 25 -

etc ...

- Ligne 3 A : nombre (en %) des parcelles du type considéré :

a = 17 % des parcelles sont cultivées en sorgho blanc + niébé

b = 15 % des parcelles sont cultivées en sésame

etc ...

- Ligne 4 A : surface moyenne (en ha) des parcelles du type considéré :

a = 2 ha

b = 0,6 ha

etc ...

Les autres lignes (1B, 2B, 3B, etc...) sont toutes constituées de pourcentages se référant à la surface totale des parcelles du type considéré :  
exemple : colonne a/ ligne 1 B : 14,3 % des surfaces du type a (sorgho blanc + niébé) sont situées sur sols hydromorphes  
etc ...

L'ordre des lignes est purement formel.

L'ordre des colonnes est déterminé par l'importance de la surface du type considéré suivant un ordre décroissant de gauche à droite :  
a : 43 ha, b : 13 ha, c : 10 ha, etc ...



(Tableau 14)

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	
Surface-échantillon concernée en hectare	43	13	10	9	6,6	2,2	1,5	1,3	0,6	1 A
Distance moyenne à l'habitat (en hm)	20	25	25	3	15	moins de 1		4	4	2 A
Nbre de parcelles en %	17	15	12	10	9	9	3	11	9	3 A
Surf. moyenne en ha	2	0,6	0,6	0,7	0,6	0,2	0,3	0,1	0,1	4 A
S. sur sols hydromorphes	14,3	38,9	1,3	0	15,9	0	0	0	0	1 B
S. sur sols ferrugineux lessivés	73,8	11,7	19,7	82	75,7	68	40	45	40	2 B
S. sur sols gravillon. profonds	8,9	49,4	79	18	6,4	31,5	60	55	60	3 B
S. sur sols gravillon. sur cuirasse	3	0	0	0	2	0,5	0	0	0	4 B
S. sur essarts	99	100	99,4	30	87,8	1	1	4	31	5 B
S. occupée depuis 1 - 2 ans	38,7	99,5	33	72	91	63,7	92	58	98	6 B
S. occupée depuis 3 - 4 ans	18,1	0	77	28	9	0,3	8	42	1	7 B
S. occupée depuis 5 - 6 ans	43,2	0,5	0	0	0	25	0	0	1	8 B
S. occupée depuis 7 ans et plus	0	0	0	0	0	11	0	0	0	9 B
S. dont le titulaire est musulman	35,6	1,4	6,8	50,4	32	53	6	40	10	10 B
S. en parcelles d'exploitation	94	92,3	85	85,3	89,3	100	100	0	48	11 B
S. en parcelles personnelles de femmes	4	3	7,7	14,7	4,6	0	0	99	51,9	12 B
S. en parcelles personnelles d'hommes	0	2,2	2,7	0	6,1	0	0	0	0	13 B
S. en parcelles personnelles d'enfants	2	2,5	4,6	0	0	0	0	1	0,1	14 B
S. du lignage fondateur	39,8	7,2	9	16	19	2,5	0	0,7	0,1	15 B
S. Obtenue auprès d'un autre colon	0	0	0	1,8	0,2	2,3	9,5	3,7	4	16 B

Remarque : tous les chiffres de la partie B du tableau représentent des pourcentages de surface.

Les parcelles ainsi ventilées suivant la culture se caractérisent par des groupes de relations dont nous signalons ci-dessous les principales (voir tableau I4) :

- Type a (Ière colonne) : les parcelles de sorgho blanc ou de sorgho blanc + haricot niébé.

Elles constituent un des groupes les plus fréquents (1 3A) et occupent les superficies les plus importantes (1 IA). La taille moyenne de ce parcellaire est sans commune mesure avec celle des autres types (1 4A).

Toujours cultivé sur essart, le sorgho blanc (mélangé ou non au niébé) intervient en début de cycle cultural dans les exploitations des nouveaux venus, mais surtout en fin de cycle chez les anciens. La tendance n'est cependant pas très nette (1 5B,6 à 8B). C'est une culture des parcelles d'exploitation ou personnelles de femme (1 II et I2B).

L'implantation de ce type est assez spécifique : elle est localisée entre l'aire de culture liée à l'habitat et le front de défrichement orienté vers l'Est et le Sud-Est (carte 43).

La relation de cette culture est positive avec les sols profonds, ferrugineux lessivés surtout, et hydromorphes (1 I et 2B).

- Type b (2ème colonne) : les parcelles de sésame.

Fréquente (1 3A) et concernant des superficies importantes (1 IA), cette culture est

celle des essarts de première ou deuxième année (1 5 et 6B). Ces parcelles sont donc déjetées en auréole externe sur le front de défrichement oriental (carte 44).

Le sésame n'est pas spécifique du statut de la parcelle (parcelle personnelle ou d'exploitation) : tout le monde s'y consacre (1 II à I3B), sauf dans les exploitations musulmanes (1 IOB). Il supporte tous les types de sols du terroir, sauf les sols gravillonnaires sur cuirasse (1 I à 4B).

Remarque : dans le but d'alléger le texte, les références aux lignes du tableau ne sont plus mentionnées dans la suite de ce commentaire.

- Type c (3ème colonne) : les parcelles de sésame + céréales.

C'est le mélange des essarts sur sols médiocres et déjà cultivés depuis 2 ou 3 ans. Il est souvent pratiqué par les nouveaux venus, connaissant mal les sols locaux et cherchant à atténuer un échec éventuel par des mélanges plus ou moins complexes (sésame + mil ; sésame + sorgho blanc ; ou les trois).

Une part probablement importante des parcelles de ce type sont en fait des parcelles de céréales ayant mal levé par endroit : elles ont alors reçu un semis de sésame de remplacement en juillet - août.

- Type d (4ème colonne) : les parcelles de mil.

Le trait le plus remarquable caractérisant ce type est que les terres concernées ont rarement été défrichées par le titulaire actuel. Une petite minorité de ces parcelles a même été concédée par un colon mossi plus ancien. Le reste est issu des jachères bwa ayant "cristallisé" le village (voir cartes 42 et 43).

L'état de dégradation - très relatif - de ces terres "légères" a encouragé les gens de Bounkui à reconstituer une auréole de mil autour des champs de cases (carte 43).

Dans le cas des parcelles personnelles, la culture du mil est une spécialité féminine.

- Type e (5ème colonne) : les parcelles de coton.

Elles sont peu représentées tant en superficie qu'en nombre. La plupart sont des parcelles d'exploitation mais le coton est également présent sur les parcelles personnelles d'hommes et de femmes (94) dans une moindre mesure.

Ces parcelles sont en général des essarts cultivés depuis 1 ou 2 ans (en sésame par exemple). Elles sont surtout localisées sur les sols profonds.

La distance moyenne à l'habitat est peu significative comme le montre la carte 44. Ce type de parcelles n'a pas de localisation spécifique dans le terroir.

---

(94) Individus ayant 20 ans et plus.

- Type f (6ème colonne) : les parcelles de maïs.

La caractéristique principale de ce type est d'être lié à l'habitat. Les conséquences directes de ce fait sont :

- la petite taille du parcellaire.
- la localisation sur les sols gravillonnaires (l'habitat évite les zones à sols lourds).
- la localisation sur des terres préalablement abandonnées par les Bwa et parfois rétrocédées par un ancien colon.

Cette culture est exclue des parcelles personnelles.

- Type g (7ème colonne) : les parcelles de sorgho rouge.

Elles possèdent les mêmes caractéristiques à l'exception de la nature du sol.

- Type h (8ème colonne) : les parcelles d'arachide.

Ce sont des parcelles de femmes récupérées sur des champs bwa au fur et à mesure de leur abandon, ou installées sur une terre en fin de culture, prêtée par un ancien colon.

La surface moyenne est toujours faible mais la fréquence relativement élevée.

Elles sont spécifiques des sols légers.

.../...

- Type i (9ème colonne) : les parcelles de voandzou.

Les caractéristiques de ce type sont voisines du précédent. Il est cependant moins spécifiquement féminin.

Cette culture intervient normalement en début de cycle et assez souvent sur essart.

Ces commentaires sont limités par l'absence de logique interne du tableau, car le classement adopté, en ligne comme en colonne, est formel ou arbitraire. Il permet mal de dégager les similitudes existant entre plusieurs types primaires et donc de percevoir clairement les éléments fondamentaux de l'ensemble.

Il convenait donc d'ordonner le tableau I4, ce qui a été fait à l'aide d'une matrice graphique dont la "diagonalisation" a porté uniquement sur la partie B du tableau.

Transcription graphique du tableau initial :

L'étendue de chaque série (correspondant à une ligne du tableau) a été divisée en 10 parties égales. Chaque case du tableau est dotée d'un élément graphique dont l'intensité de "noir" est proportionnelle à la quantité; la valeur nulle

étant blanche tandis que la valeur maximale est noire. La diagonalisation est rendue possible par la mobilité des éléments graphiques en abscisse ou en ordonnée.

L'opération permet de regrouper pour une variable donnée (lignes) les différents types primaires définis par le tri des cartes perforées mettant ainsi en évidence les caractéristiques communes qui peuvent exister entre eux.

L'opération graphique est rapide et commode mais assez grossière. Il convient donc de conserver le tableau chiffré mais en le présentant à la lumière des enseignements de la matrice graphique.

.../...

## BOUNKUI

*Fréquence (Nbre de parcelles)* E: de 5 à 17% 2A  
*S. totale (du type considéré)* E: de 0,6 à 43% 1A  
*Distance moyenne à l'habitat* E: de 0 à 25hm 3A  
*Taille moyenne des parcelles* E: de 0,1 à 2ha 4A

*S. appartenant au lignage fondateur* E: de 0 à 39,8% 15B  
*S. en parcelles personnelles d'hommes* E: de 0 à 6,1% 13B  
*S. sur sols hydromorphes* E: de 0 à 38,9% 1B  
*S. sur essart* E: de 1 à 100% 5B  
*S. sur sols gravillonnaires/cuirasse* E: de 0 à 3% 4B  
*S. occupée depuis 5-6 ans* E: de 0 à 25% 8B  
*S. en parcelles personnelles de femmes* E: de 0 à 99% 12B  
*S. obtenue auprès d'un autre colon* E: de 0 à 9,5% 16B  
*S. occupée depuis 1-2 ans.* E: de 33 à 99,5% 6B  
*S. sur sols gravillonnaires profonds* E: de 6,4 à 79% 3B  
*S. en parcelles personnelles d'enfants* E: de 0 à 6% 14B  
*S. occupée depuis 3-4 ans* E: de 0 à 77% 7B  
*S. occupée depuis 7 ans et +* E: nulle 9B  
*S. dont le titulaire est musulman* E: de 14 à 53% 10B  
*S. sur sols ferrugineux lessivés* E: de 11,7 à 73,8% 2B  
*S. en parcelles d'exploitation.* E: de 0 à 100% 11B



## TYPOLOGIE DES PARCELLES

Matrice Bertin



Soit le tableau ordonné (Tableau 15) :

	e	a	i	g	b	c	h	f	d	
Nbre de parcelles en %	1,5	20	4	1	25	25	4	1	3	2 A
S. totale du type considéré	6,6	43	0,6	1,5	13	10	1,3	2,2	9	1 A
Distance à l'habitat en hm	9	17	9	3	15	12	11	9	10	3 A
Taille moyenne en ha	0,6	2	0,1	0,3	0,6	0,6	0,1	0,2	0,7	4 A
S. du lignage fondateur	19	39,8	0,1	0	7,2	9	0,7	2,5	16	15 B
S. en parcelles personnelles d'hommes	6,1	0	0	0	2,2	2,7	0	0	0	13 B
S. sur sols hydromorphes	15,9	14,3	0	0	38,9	13	0	0	0	1 B
S. sur essart	87,8	99	31	1	100	99,4	4	1	30	5 B
S. sur sols gravillon. sur cuirasse	2	3	0	0	0	0	0	0,5	0	4 B
S. occupée depuis 5 - 6 ans	0	43,2	1	0	0,5	0	0	25	0	8 B
S. en parcelles personnelles de femmes	4,6	4	51,9	0	3	7,7	99	0	14,7	12 B
S. obtenue auprès d'un autre colon	0,2	0	4	9,5	0	0	3,7	2,3	1,8	16 B
S. occupée depuis 1 - 2 ans	91	38,7	98	92	99,5	33	58	63,7	72	6 B
S. sur sols gravillon. profonds	6,4	8,9	60	60	49,4	79	55	31,5	18	3 B
S. en parcelles personnelles d'enfants	0	2	0,1	0	2,5	4,7	1	0	0	14 B
S. occupée depuis 3 - 4 ans	9	18,1	1	8	0	77	42	0,3	28	7 B
S. occupée depuis 7 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	11	0	9 B
S. parcelles "musulmanes"	32	35,6	10	6	1,4	3,8	40	53	50,4	10 B
S. sur sols ferrugineux tropicaux lessivés	75,7	73,8	40	40	11,7	19,7	45	68	82	2 B
S. en parcelles d'exploitation	89,3	94	48	100	92,3	85	0	100	85,3	11 B

L'avantage du tableau ordonné est de rendre possible une comparaison de colonne à colonne qui permet de dégager les caractéristiques communes à plusieurs des 9 types du tableau I4.

Exemple :

Les types a (sorgho blanc), b (sésame), c (sésame + céréales) sont presque entièrement situés sur essart, à la différence des types g (sorgho rouge), h (arachide), f (maïs) surtout implantés sur des vieux champs bwa et donc sur des terres relativement usées.

etc ...

Le tableau étant de petite taille, une lecture embrassant 2 à 3 colonnes et lignes permet facilement de déceler les corrélations dominantes (la matrice graphique permet cette opération d'une façon moins précise mais immédiate). Elles ont été représentées sous une forme simplifiée par le graphique I7 pour éviter un nouveau commentaire.

La nature du terroir de Bounkui est déduite de l'existence des relations décrites et quantifiées.

La récupération des terres bwa usées, et libérées lors de la migration des champs des gens de Bondokui, n'a jamais concerné de grandes surfaces (cf cartes 36 et 42). Elle a par ailleurs été le fait de presque toutes les exploita-

tions qui ont réservé ces terres usées à des types de champs bien définis. L'existence de ce lien entre la genèse du terroir de Bounkui et la dynamique de celui de Bondokui n'affecte donc pas l'autonomie du premier, car si ce type de contexte a cristallisé le terroir, la croissance s'est effectuée en grande partie en dehors de lui.

## 2 I 2 - LA FONCTION D'ASSIMILATION :

Le terroir de Bounkui s'est donc constitué en ensemble cohérent alors que l'effectif de la communauté villageoise n'était pas encore stabilisé. Au moment de l'observation, le rythme d'installation était toujours très élevé et correspondait - bien entendu - à une création de nouvelles parcelles.

Ces deux faits - équilibre et croissance - impliquent l'existence d'un mécanisme d'assimilation qui permette sinon de maintenir cet équilibre, du moins d'assurer une adaptation "lente" de l'ensemble.

La plupart des éléments mis en oeuvre par ce mécanisme ont été cartographiés (cf cartes 39, 41 et 42). Ce sont :

- le stock de terres usées (jachères bwa).
- les anciens champs (non fonctionnels actuellement) des premiers colons et notamment du fondateur.

- la localisation actuelle du parcellaire fonctionnel.
- le stock de terres neuves.

Le seul élément qui ne soit pas cartographié est la cohésion sociale (religieuse et surtout parentale). Il ne doit pas pour autant être négligé (voir ses effets carte 41).

Chaque attribution de terre à un nouveau venu relève d'une véritable stratégie qui - compte tenu du potentiel disponible - vise à projeter dans l'espace un modèle agraire reconnu de tous et dont la réalisation est assumée par le fondateur du village.

Fonction de chaque élément dans le processus :

- Le stock des terres usées :
  - les jachères bwa : elles représentent 50 ha environ à l'intérieur de la zone mise à la disposition des gens de Bounkui (cf carte 36).
  - les anciens champs des premiers colons : il s'agit surtout de ceux du fondateur. Ils sont en partie situés sur les jachères bwa.

Ces deux types de terre sont, ou ont été à un moment donné, contrôlés par le fondateur. (Les villageois affectent de considérer cette zone comme étant "l'ancien champ du chef").

Ces deux stocks se superposent en partie. Une partie des jachères bwa a été le siège de la fondation de la première zaka. Depuis, le propre de ce type de terre est d'être distribué - ou redistribué - aux nouveaux venus pour qu'ils puissent y construire leur habitation et y installer leurs champs de case (sorgho rouge, maïs). L'abandon progressif de la culture de grosse production (95) dans cette zone a précédé l'installation des nouveaux colons. Ceci a permis qu'aucune contrainte n'ait perturbé la constitution de quartiers par affinité parentale ou religieuse mais a imposé au fondateur un rôle de "planificateur" et d'arbitre.

Ceci concerne les champs d'exploitation. Cependant, les femmes et les enfants accèdent à ces terres "usées" pour y cultiver de l'arachide et du voandzou. Il s'agit d'une occupation tout à fait provisoire.

- Le stock de terres neuves :

La mise en valeur ménage également le désir des paysans de constituer des blocs de culture familiaux (cf carte 41).

Les nouveaux venus ont accès à ce type de terre sans difficulté.

-----  
(95) Sésame et sorgho blanc - sur parcelles d'exploitation.

Ainsi les nouvelles exploitations se voient dotées presque instantanément de tous les éléments constitutifs, lesquels sont semblables de l'une à l'autre.

La seule exception à ce schéma est celle du quartier musulman où les terres "d'habitat" proviennent uniquement de la redistribution du champ bwa.

## 2 2 - LE TERROIR DE BONDOKUI :

### 2 2 I - OCCUPATION DU SOL :

(carte 36)

L'autonomie de Bounkui par rapport à Bondokui implique celle du terroir bwa qui s'est localisé sur des types de contexte différents, rappelant assez bien ceux occupés par les parcelles de Bakui Bwa (cf ci-dessus).

Il y a cependant deux grandes différences entre Bakui et Bondokui :

- l'importance relative des divers types de contextes est différente : les sols profonds notamment (hydromorphes et lessivés) représentent 21 % de l'aire de Bakui et 13 % seulement de celle de Bondokui.
- le desserrement est pratiquement terminé à Bondokui et le parcellaire s'est stabilisé sur les meilleurs sols, les blocs les moins

favorisés (les plus proches de l'habitat) sont cultivés par les personnes les plus âgées et n'ont pas d'importance économique réelle.

La structure du terroir de Bondokui est à la fois très proche de celle de Bakui et plus simple (Tableau I6) :

.../...

Sols	Etat de la terre lors de la mise en culture	Surface du contexte considéré (en ha)	Surface cultivée échantillon (en %)
Hydro - morphes	Terre neuve	220	24,2
	Jachère après un cycle long Repos de plus de 10 ans	voisin de 0	0
	Jachère après un cycle long Repos de moins de 10 ans		0
Ferrugin. lessivés	Terre neuve	300	46,6
	Jachère après un cycle court	100	0
Gravillon. profonds	Terre neuve	2400	29,2
	Jachère après un cycle court	320	0
	Jachère après un cycle long Repos de plus de 10 ans	80	0
	Jachère après un cycle long Repos de moins de 10 ans		0
Gravillon. sur cuirasse	Terre neuve	120	0
TOTAL		3 660	100



Cette simplicité provient à la fois de la disparition de cas transitoires issus de l'occupation provisoire de certains types de contexte et des tâtonnements quant aux options culturelles, liés à la nouveauté des contextes utilisés.

2 2 2 - LES CULTURES :

	Surface en %
Sorgho blanc (+ niébé)	50
Coton mélangé	18
Coton pur	16 ) 34
Sésame	6,4
Arachide	5,2
Mil	3,6
Voandzou	0,4
Tubercules	0,4
Mélange de céréales	voisin de 0
	-----
	100

Par rapport à Bakui bwa, la stabilisation des blocs de culture et l'existence d'un potentiel agricole moins favorable, entraînent d'une part une importance moindre du sésame (plante des essarts de première année) et d'autre part une plus grande prudence des paysans vis à vis du coton. Elle se traduit par la priorité accordée au sorgho blanc.

La quasi disparition des champs proches de l'habitat entraîne la faible importance du mil car cette plante est liée, ici, aux terres usées.

Comme à Bakui Bwa, il est impossible de mettre en évidence une relation quelconque entre la nature du contexte mis en culture (peu variée au demeurant) et les plantes cultivées. Chaque exploitation possède un bloc de cultures partagé entre une parcelle de sorgho blanc et une de coton. Une petite parcelle d'arachide figure parfois. Les parcelles de sésame coïncident presque toujours avec la frange de défrichement qui permet le déplacement lent du bloc.

.../...

## CONCLUSION

Dans les deux cas analysés (Bakui Bwa et Mossi, Bondokui et Bounkui), on peut vérifier les liens concrets existant entre la révolution dans le mode d'occupation du sol local et l'insertion de terroirs dérivés de l'immigration.

L'hypothèse commune, faite à propos des deux aires étudiées à Daboura, était basée sur l'existence d'une nature systématique de l'espace ; ici, d'espaces agricoles aménagés par des communautés "villageoises" relevant de civilisations agraires différentes. La destruction - ou la vérification - de l'hypothèse devait être un moyen de connaître la structure des divers ensembles et la dynamique qui les anime ; la double origine de cette dynamique (révolution du géosystème bwa et mise en place de parcellaires nouveaux par immigration de groupes mossi) ayant été au préalable analysée (deuxième partie).

Après avoir constaté l'impossibilité de mettre en évidence l'autonomie respective des terroirs bwa et mossi de Bakui à l'intérieur de l'aire de Bakui, nous nous sommes efforcé de montrer la subordination du second par rapport à la dynamique du premier, retrouvant le concept de "terroir emboité" de P. Péliissier et G. Sautter, mais dans un contexte exceptionnellement instable.

Concernant l'aire de Bondokui, l'hypothèse a été vérifiée pour le terroir mossi de Bounkui et admise par réciprocité pour celui des Bwa de Bondokui dont la structure était d'une simplicité telle que sa présentation pouvait se passer de long commentaire, étant entendu que la genèse d'une telle situation avait été analysée en deuxième partie.

Les mécanismes de symbiose villageoise ainsi décrits sont approximativement les mêmes dans toute la zone d'étude et à toutes les époques (Ière phase de peuplement mossi et phase actuelle). Cependant, le cas des villages de la vallée, possédant des stocks de "terres vacantes" sans commune mesure avec ceux des autres villages bwa de la zone d'étude, pose des problèmes spécifiques, liés notamment à l'existence de confins de territoires villageois au statut mal défini.

La situation de Daboura permet d'illustrer la quasi totalité des cas régionaux :

- relation diachronique entre le desserrement des terroirs bwa et la genèse des terroirs mossi.
- constitution d'un habitat mixte.
- constitution d'un habitat isolé en brousse.
- ségrégation vis à vis de la nature du sol.
- etc ...

## CONCLUSION GENERALE

La démarche "systémiste" adoptée au niveau local n'a pas été possible à propos des schémas régionaux. Ce n'était pas indispensable pour rendre compte du contexte d'accueil - qui est une mosaïque dont les éléments ne sont pas intégrés - et c'était impossible à propos du champ migratoire mossi car la zone d'étude était limitée aux aires d'installation et à quelques aires secondaires de départ (aire de colonisation ancienne).

En effet, l'étude des flux migratoires et des aires de départ était exclue. Il y a là une déficience qui sera comblée au cours d'un programme interdisciplinaire portant sur l'ensemble des migrations mossi et bissa et sur toutes les aires de colonisations agricoles internes dérivées de ces migrations. Les relations existant entre les aires de départ en pays mossi et les régions d'immigration pourront alors être considérées comme un tout cohérent et analysées comme tel.

La présente étude peut donc être finalement considérée comme une analyse de la symbiose de deux espaces de nature différente, et cela quel que soit le niveau d'observation. L'absence de structures régionales susceptibles d'intégrer les divers territoires villageois bwa, explique la liberté du champ migratoire vis à vis de la matrice

d'accueil dont les seuls éléments sélectifs sont la nature du sol et le taux d'occupation. La "résistance" au fait migratoire est toujours inefficace car privée de stratégie. Lorsqu'elle existe, elle n'est que locale et - tout compte fait - éphémère. Les conditions objectives créées par la révolution du mode d'occupation du sol ont bien entendu facilité l'insertion des terroirs dérivés de l'immigration.

Ces remarques valent certainement pour une grande partie des régions occidentales de la HAUTE VOLTA qui se caractérisent par l'existence de système socio-politique non hiérarchisé. Or, la plupart des flux migratoires mossi sont orientés vers ces zones (carte I).

Par contre, la partie orientale du pays, occupée par le peuple Gourmantché dont le système socio-politique est proche de celui des Mossi, est une zone de refus relatif, bien que le taux d'occupation du sol soit à peu près identique à celui de l'Ouest.

Seule une analyse du fait migratoire, basée sur des comparaisons régionales, permettra une interprétation totale du phénomène.

ANNEXE

Au terme de l'analyse des différents aspects du champ spatial mossi en pays bwa, il paraît tout indiqué de donner la parole aux acteurs eux-mêmes. Les extraits d'interview présentés font allusion à la quasi-totalité des problèmes que nous avons tenté de résoudre. Le rôle des "coureurs de brousse", l'attrait des terres vacantes, les défrichements locaux, les conflits villageois bwa et la stratégie des populations locales sont évoqués sur un ton qui leur rend une dimension dramatique que l'analyse "objective" ne peut respecter.

La destruction de la grande faune qui résulte d'une occupation humaine plus dense et plus diffuse de la vallée de la Volta Noire est également évoquée. On aurait tort de penser que sa disparition est un mal nécessaire à la reconquête de la zone. Elle constitue une perte irréparable, même si ce capital n'était pas exploitable à court terme.

.../...

Extrait d'une interview (96) du fondateur du village mossi de Bonza (décembre 1971) :

" Au temps colonial, j'étais parmi les meilleurs chasseurs de gros gibier. Je connais le pays bwa pour l'avoir parcouru de fond en comble. J'ai passé douze ans à sillonner les brousses bwa. Ensuite, je me suis installé à Daboura. De ce village, j'allais faire la chasse aux éléphants. Etant donné que j'étais réputé grand chasseur, les Bwa venaient me demander d'aller abattre tel ou tel animal pour eux. Je leur rendais ces services. Ayant jugé que Daboura était un village assez grand et que beaucoup de gens (les Bwa) venaient me demander maints services, je me décidais et allais m'installer dans une brousse vide. Je me promenais partout et je finis par m'installer ici, à Bonza, brousse libre à l'époque (97). Au moment de mon installation, il n'y avait ici que des éléphants. Les Bwa me demandèrent d'en abattre, ce que je fis. Grâce à moi, les Bwa purent enfin faire des champs dans ces brousses. En compensation de tous ces services rendus, les Bwa me donnèrent l'autorisation de cultiver et même de m' "approprier" toutes les brousses libres (98). Peu après, ceux

-----  
(96) Traduit par René C. Tougouma, enquêteur au centre ORSTOM de Ouagadougou.

(97) C'était en 1967.

(98) L'autorisation de culture est intervenue en 1968, après l'installation. Entre temps, les Bwa avaient essarté certains bas-fonds environnants. Par "brousses libres" entendre : terres non cultivées.

Cette autorisation de s'"approprier" les brousses libres a été le fait des Bwa de Daboura (Kondiakui) : elle concernait des zones à l'appartenance en fait très incertaine.



de Daboura vinrent me dire que cette place était la leur. Je les remerciais (?). Après eux, des Bwa de Dinkiéna et de Kié vinrent me voir et me dirent que les places sur lesquelles travaillent mes Mossi leur appartenaient. Ils discutèrent longtemps entre eux et convinrent que moi et mes Mossi devions leur donner du mil selon l'appartenance des champs. Moi je donne la terre à ceux qui viennent s'installer ici, puis, la récolte faite, je réunis le mil et remets à X. (de Daboura / Kondiakui) et à Y. (de Dinkiéna), lesquels partagent équitablement entre eux. Les Mossi d'ici ne reçoivent la terre que de moi. Les Bwa m'ont dit de ne jamais toucher à leurs anciennes terres (jachères). Ici chacun travaille sur une brousse, sauf celle des bas-fonds ..."

Extrait d'une interview (99) du fondateur du village mossi de Bounkui :

" Après Kingri (100), mon village natal, je me suis installé à Goni (101). De Goni, je venais de temps en temps chasser le gibier à Bounkui. J'ai découvert que la terre était bonne et je me suis installé il y a 8 ans. J'ai sollicité ce droit auprès de mon logeur (102) du temps de la chasse. C'est lui qui m'a autorisé à résider ici. Mon logeur est un ami de longue date. Il est le

---

(99) Traduit par René C. Tougouma.

(100) Subdivision de Yako.

(101) Subdivision de Nouna.

(102) Décédé depuis.

chef de quartier de Bondokui. Il reçoit après chaque récolte une certaine quantité de mil et un poulet de ma part et de la part de mes Mossi.

... Nous vivons un problème absurde en ce moment. Les habitants de Daboura (Bondokui) nous réclament du mil parce qu'ils sont propriétaires de nos terrains. Ceux de Dinkiéna nous réclament la même chose pour les mêmes raisons que ceux de Daboura. Nous sommes obligés de satisfaire tous ceux-ci en considérant l'appartenance des parcelles.

... Nous sommes conscients du fait que les terres sur lesquelles nous travaillons ont déjà été cultivées. Nous sommes venus les trouver en état de grande brousse mais nous savons que ceux qui avaient eu à travailler ces terres ont dû les abandonner il y a très longtemps (103). Nous avons découvert des houes et des haches, des flèches et des meules enfouis dans nos terres, ainsi que de la poterie ..."

---

(103) A la fin du 19ème siècle probablement.

BIBLIOGRAPHIE

- Michel BENOIT : La genèse d'un espace agraire mossi en pays bwa (HAUTE-VOLTA) "L'Espace Géographique" Nov. 1972. p 239 - 250.
- Georges BERTRAND : Ecologie de l'espace géographique, recherche pour une science du paysage. Bull. de la Sté de Biogéographie Déc. 1969.
- Jean CAPRON : Anthropologie économique des populations Bwa. MALI - HAUTE-VOLTA. Introduction à l'étude des communautés villageoises. 3 fasc. 1965 CVRS - CNRS. Ronéo.
- I.N.S.E.E. : Enquête démographique par sondage en République de HAUTE-VOLTA. 466 p. 1970. Coopération, Service de la Statistique HAUTE-VOLTA. Ronéo.
- Jean-Marie KOHLER : Les migrations des Mosi de l'Ouest. Travaux et documents de l'ORSTOM - Paris 1972.
- LEPRUN ET MOREAU : Etude pédologique de HAUTE-VOLTA. Région Ouest - Nord. ORSTOM Centre de Dakar Hann. (notice et carte au I/500 000è) Ronéo.
- P. LOBSTEIN : L'immigration mossi dans le cercle de Nouna. 8 p. I carte. 1960. Document dactylographié. Archives du cercle de Nouna.
- Jean-Yves MARCHAL : Les pays du Yatenga. Introduction à l'étude d'un espace régional nord-soudanien. ORSTOM. Centre de Ouagadougou - 1973. Ronéo.
- Georges SAVONNET : Cartes des densités de population. Atlas de HAUTE-VOLTA. 1968 - ORSTOM - CVRS.

REFERENCE DES MISSIONS PHOTOGRAPHIQUES I.G.N.

- Mission AO 008 et 009 1952 au I/50 000è (couverture générale)
- Mission AO 533 - 300 1962 au I/30 000è (Vallée de la Volta)
- Mission AO 92I - 200 1971 au I/20 000è (Daboura)

TABLE DES MATIERES  
(TOME I)

	Pages
Avant propos .....	2
Résumé .....	5
Introduction .....	7

PREMIERE PARTIE

Le champ mossi et les différenciations du contexte  
régional

I - Nature et dynamique de la matrice régionale .....	17
I 1 - Le potentiel agricole .....	18
I 2 - Les populations autochtones .....	22
I 3 - L'occupation du sol .....	26
2 - Flux migratoires et mobilité du champ mossi .....	39
2 1 - Les aires de peuplement ancien .....	39
2 2 - Les aires de peuplement actuel .....	42
3 - Le champ spatial mossi comme résultante .....	46

DEUXIEME PARTIE

Les terroirs mossi dans le géosystème bwa :  
l'exemple de Daboura

I - Le territoire de Daboura .....	51
I.1 - Localisation des constituants du milieu .....	52
I 2 - Les modifications du géosystème bwa .....	58
I 3 - Modalités d'accès au milieu par les étrangers à la communauté .....	68

2 - Nature des groupes en présence .....	73
2 1 - Les effectifs .....	74
2 2 - Le travail .....	76
2 3 - Motivations des groupes .....	79
3 - Utilisation différenciée du milieu .....	85
3 1 - Structure .....	88
3 2 - Effets de la dynamique .....	91

### TROISIEME PARTIE

#### Genèse et structure des espaces simples : le cas de Bakui et Bondokui à Daboura

I - L'aire de Bakui .....	99
I 1 - Le terroir bwa .....	I00
I 2 - La genèse du terroir mossi .....	I02
I 3 - Le parcellaire mossi comme sous-ensemble du géosystème bwa .....	III
I 4 - Utilisation culturelle des divers contextes par les deux groupes .....	II2
2 - L'aire de Bondokui .....	II7
2 1 - Le terroir mossi (Boukui) .....	II9
2 2 - Le terroir de Bondokui .....	I39
Conclusion générale .....	I45
Annexe .....	I47
Bibliographie .....	I51
Table des matières (Tome I) . . . . .	I52

-----

TOME II

	Nombre
Cartes .....	44
Graphiques .....	17

-----

MICHEL BENOIT

ESPACES AGRAIRES  
MOSSI EN PAYS BWA  
(HAUTE VOLTA)  
∞

CARTES ET  
GRAPHIQUES

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE MER



COPYRIGHT O.R.S.T.O.M. 1973

All rights reserved



ESPACES AGRAIRES MOSSI  
EN PAYS BWA (HAUTE-VOLTA)

TOME I

Michel BENOIT

## INTRODUCTION

Carte I : SITUATION DU CERCLE DE NOUNA ET  
DE LA ZONE D'ETUDE

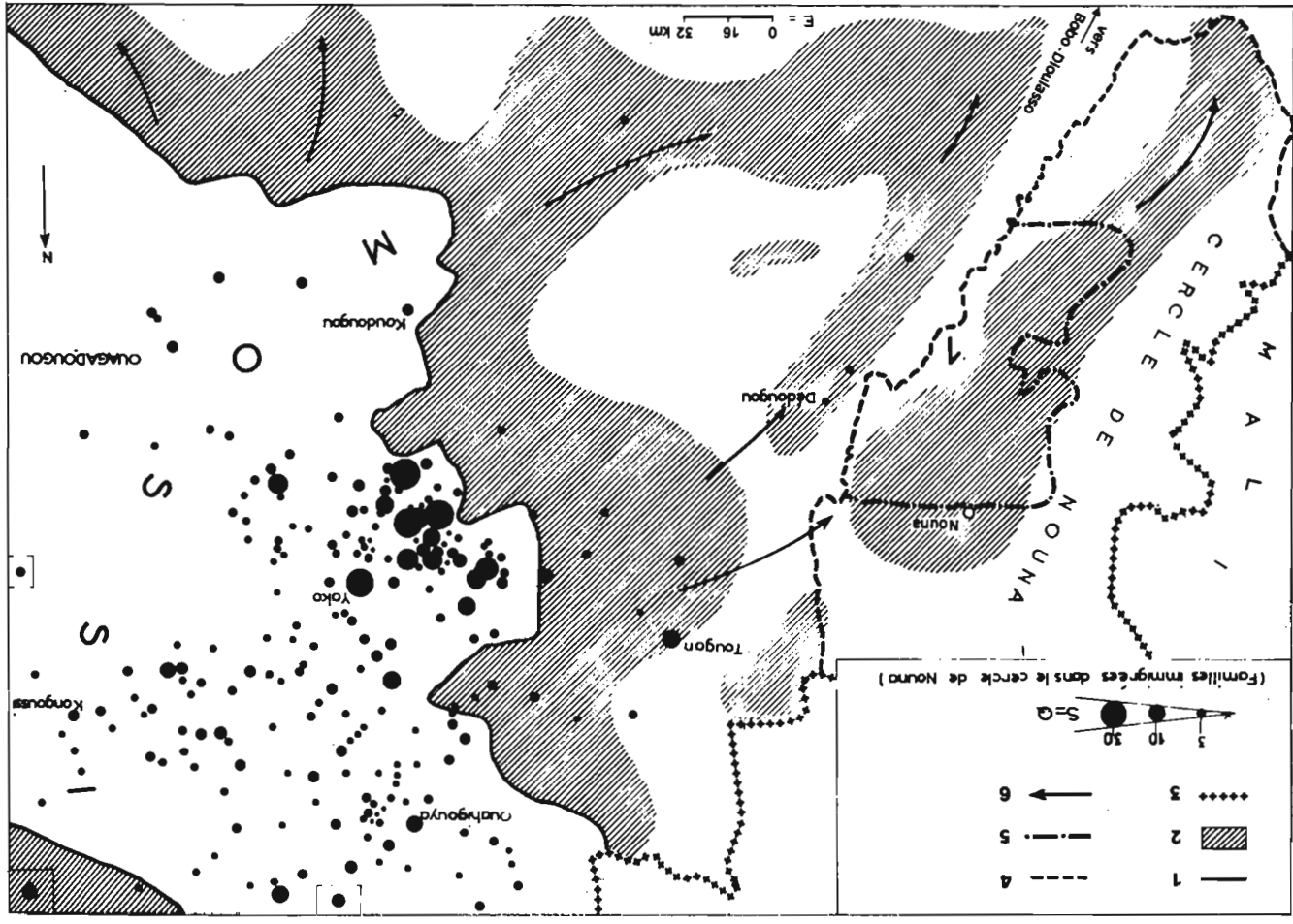
- 1 - Limite du pays mossi.
- 2 - Principales aires de colonisation anciennes ou actuelles.
- 3 - Frontière Haute-Volta - Mali et limite du cercle de Nouna.
- 4 - Limite du cercle de Nouna et du canton de Fo.
- 5 - Limite de la zone d'étude.
- 6 - Principaux axes de mise en place des villages.

Remarques :

- la zone d'étude est la partie du cercle de Nouna désignée par le chiffre I.

- les cercles représentent l'effectif des familles immigrées dans le cercle de Nouna à l'exclusion de celles s'étant déplacées à l'intérieur du cercle.

Cet effectif porte sur 1/3 des familles (tirage aléatoire).



(Familles immigrées dans le cercle de Nouma)

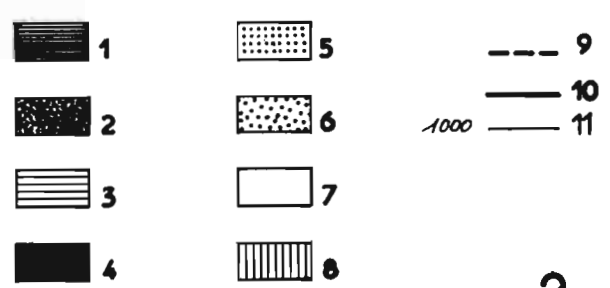
5  
10  
50  
0

3  
2  
1  
6  
5  
4

Carte 2 : EXTRAIT DE LA CARTE SCHEMATIQUE DES REGIONS  
AGRICOLES ORSTOM (Cf bibliographie) :

"Destinée uniquement à donner une vue d'ensemble des principales régions agricoles ... Ne peut en aucun cas donner lieu à un planimétrage".

- I - Proportion importante de sols lourds à forte capacité d'échange et complexe saturé ou proche de la saturation (sols bruns entrophes et vertisols). Fertilité actuelle moyenne à élevée. Fertilité potentielle mal connue.
- 2 - Idem mais recouvrement sableux, halomorphie.
- 3 - Forte proportion de sols profonds, à texture moyenne, à capacité d'échange faible, à complexe moyennement désaturé (sols ferrugineux et sols hydromorphes non inondés). Fertilité actuelle faible. Fertilité potentielle pouvant être élevée en fonction des propriétés physiques du sol.
- 4 - Sols inondés ou inondables dominants, à texture moyenne ou lourde, capacité d'échange et taux de saturation variables. Fertilité actuelle moyenne ou faible. Fertilité potentielle dépendant en particulier de la maîtrise de l'eau.
- 5 - Sols sableux d'origine éolienne dominants, à vocation pastorale.
- 6 - Idem à vocation culturale. Fertilité actuelle faible ou moyenne. Fertilité potentielle élevée.
- 7 - Valeur agricole nulle ou très faible.
- 8 - Juxtaposition de 3 et 7.
- 9 - Limite occidentale du pays mossi.
- 10 - Limite du cercle de Nouna.
- II - Isohyète annuelle moyenne sur 30 ans (en millimètres).



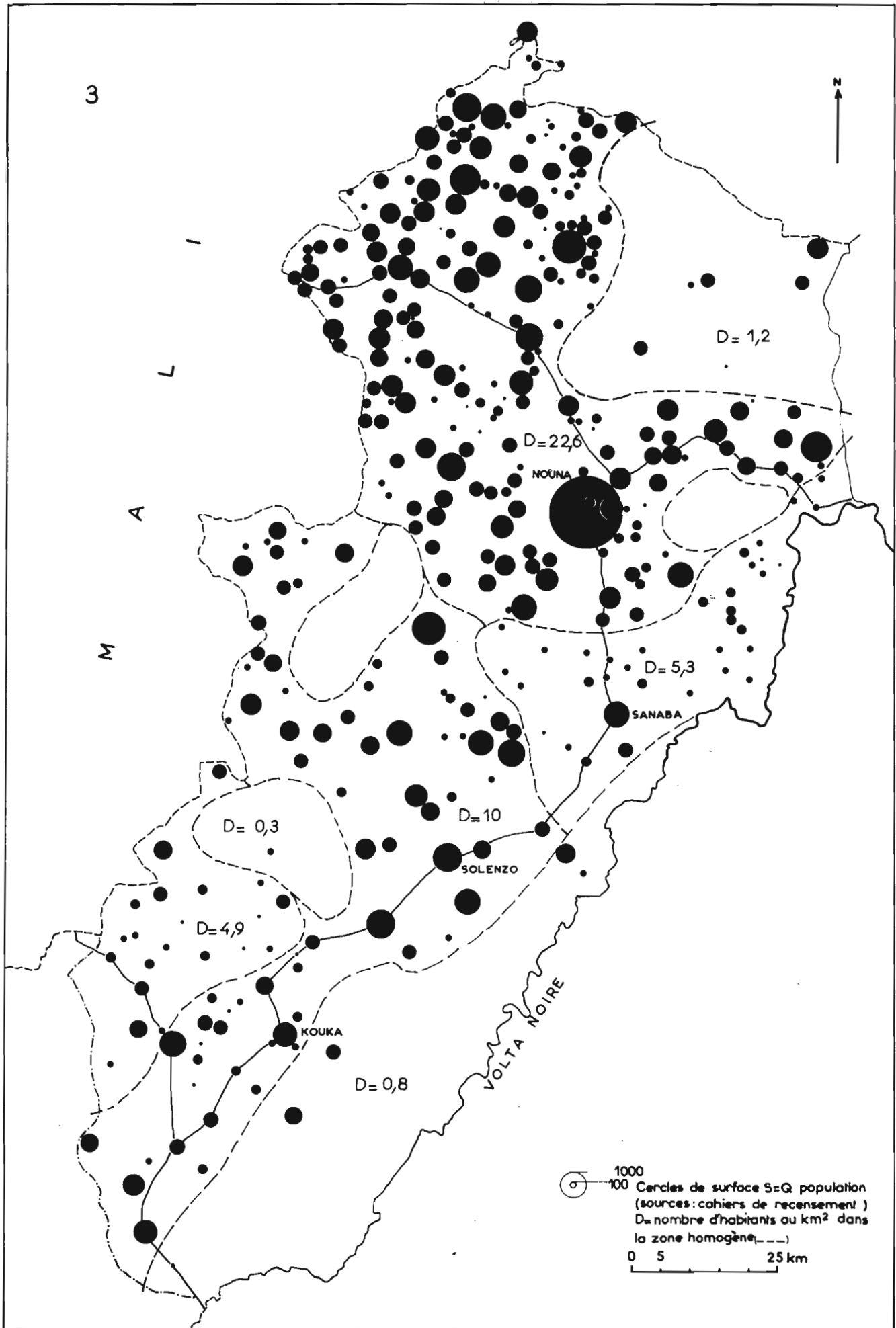
PLUVIOSITE: SOURCE ASEENA.  
 E: 0 25 50 75km

O: OUAHIGOUYA      Y: YAKO  
 G: GOURCI            S: SOLENZO

Carte 3 : - LA POPULATION NON MOSSI DU CERCLE  
DE NOUNA ET DU CANTON DE FO  
- DENSITE

Remarque :

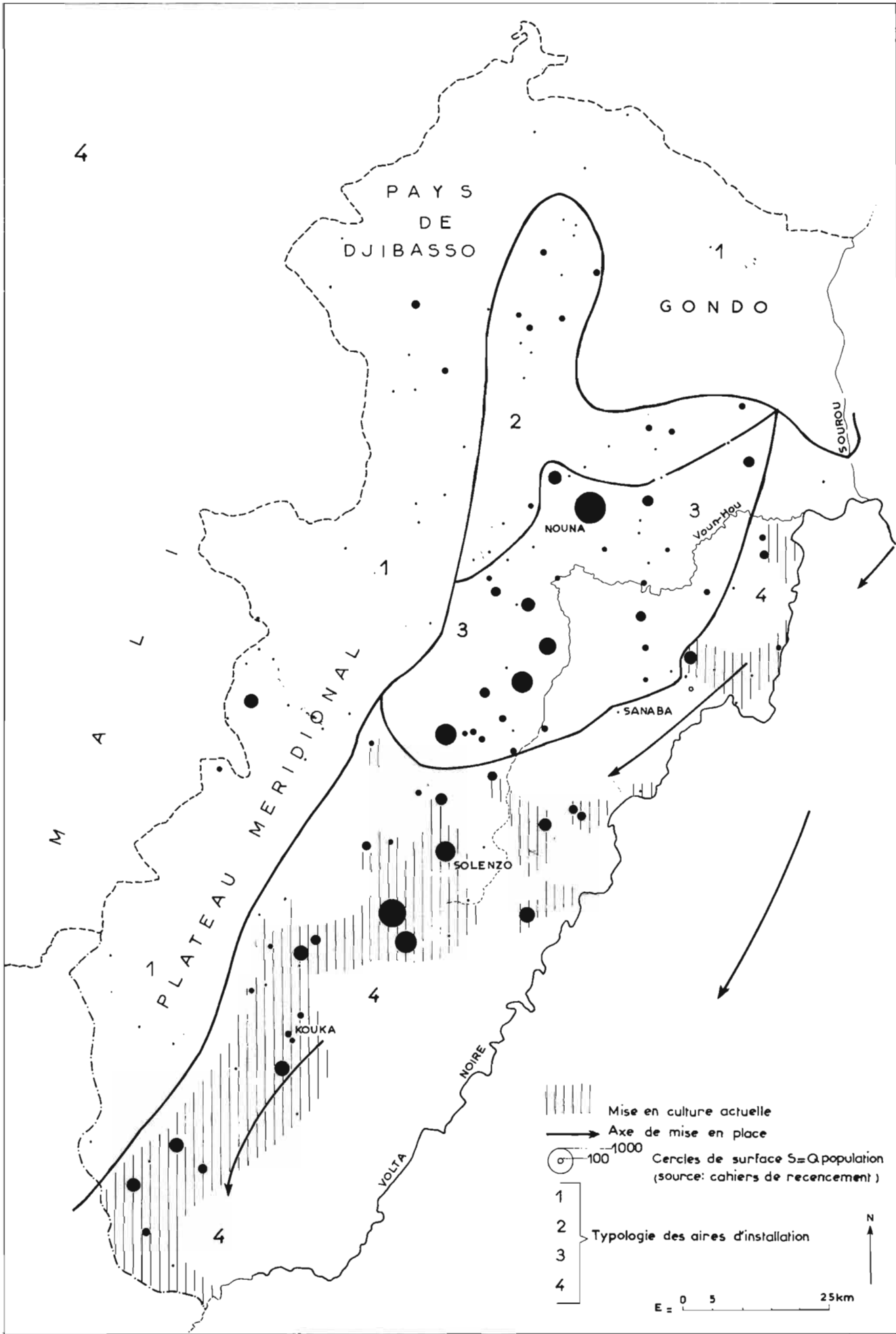
Les densités locales sont calculées  
à l'intérieur des zones de peuplement homogène.  
Ce découpage correspond approximativement à celui  
utilisé par G. Savonnet pour sa carte des densités  
en Haute-Volta (cf bibliographie).





Carte 4 : L'IMMIGRATION MOSSI DANS LE CERCLE  
DE NOUNA ET LE CANTON DE FO

- I - Zone n'ayant jamais été concernée par l'immigration mossi, sauf parfois sous une forme très diffuse ou très localisée.
- 2 - Aire d'installation ancienne où les établissements n'ont jamais dépassé 150 personnes.
- 3 - Aire d'installation massive entre 1945 et 1955 (première phase de peuplement et en voie d'abandon actuellement).
- 4 - Aire d'installation actuelle active (deuxième phase).



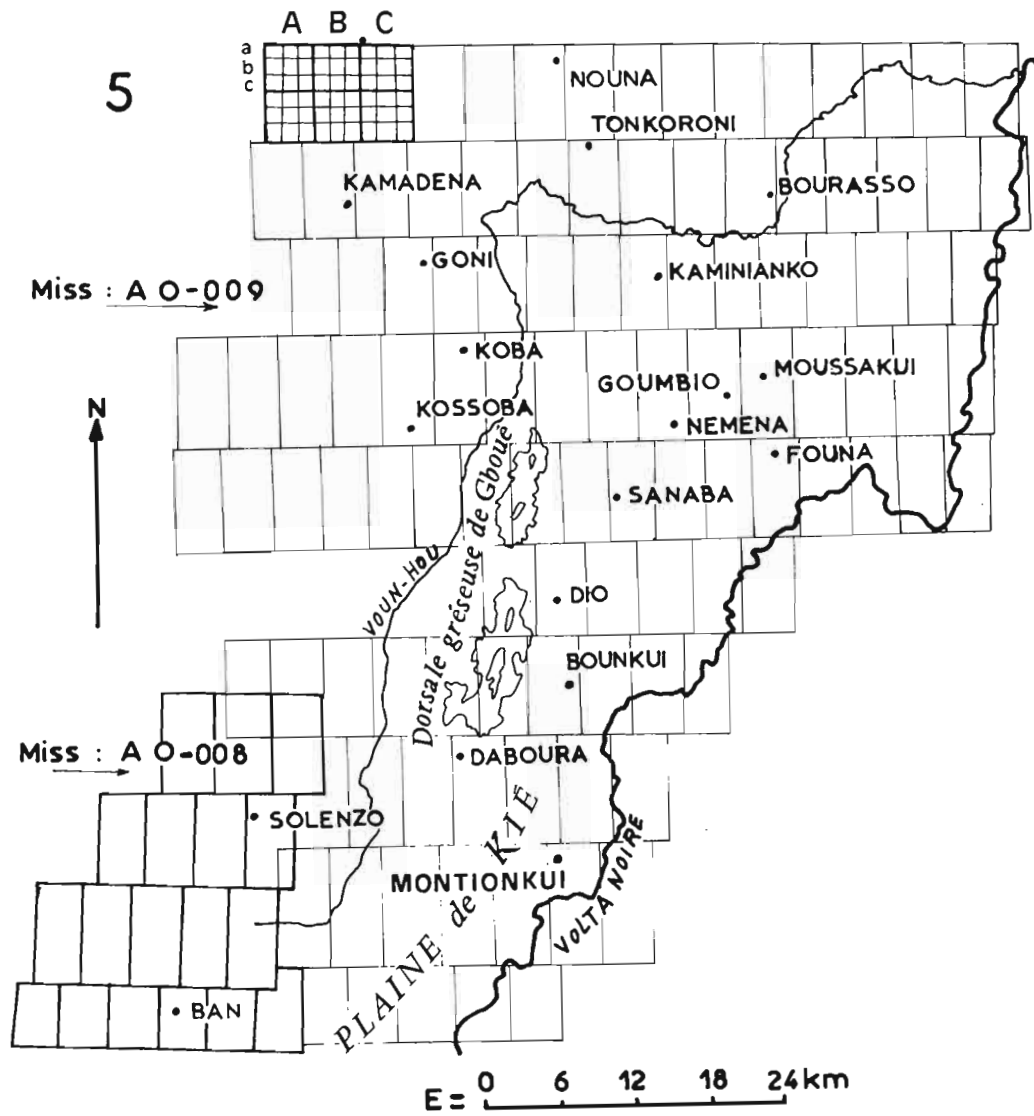
PREMIERE PARTIE

---

LE CHAMP MOSSI ET LES DIFFERENCIATIONS  
DU CONTEXTE REGIONAL

Carte 5 : LA GRILLE DE PHOTO-INTERPRETATION

- Les rectangles (A,B,C etc ...) représentent le tiers central des clichés.
- Les carrés (a,b,c, etc ...) représentent la 1/18ème partie du tiers central. Ce sont eux qui ont servi de référence pour la photo-interprétation du taux d'occupation du sol, des terres vacantes et des aires de cultures mossi anciennes.



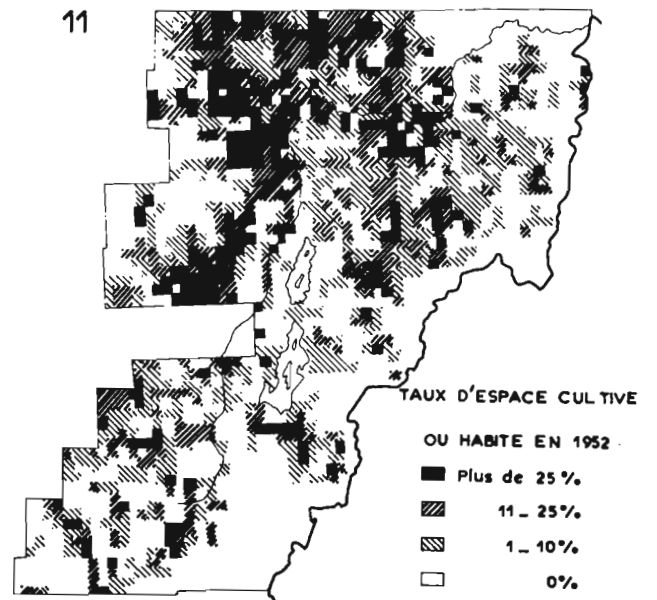
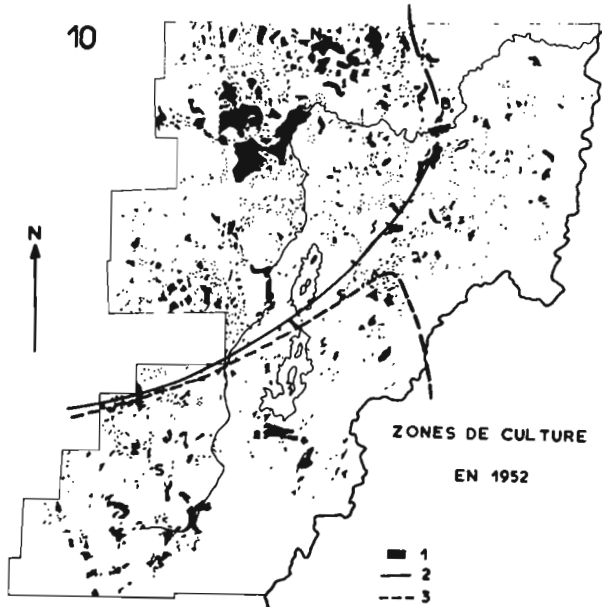
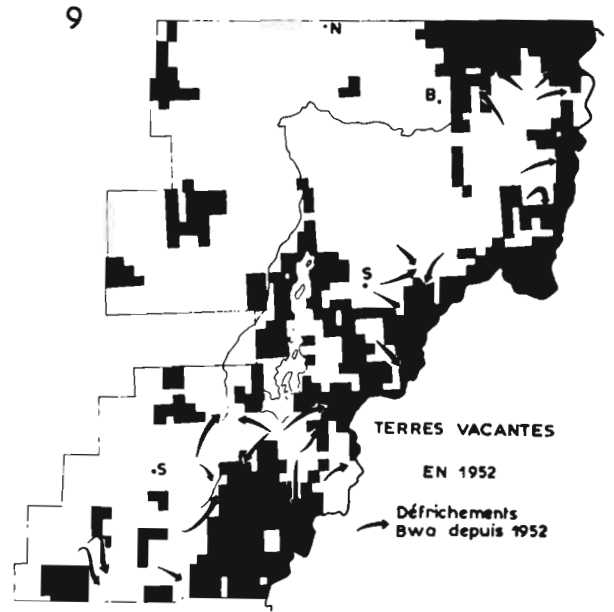
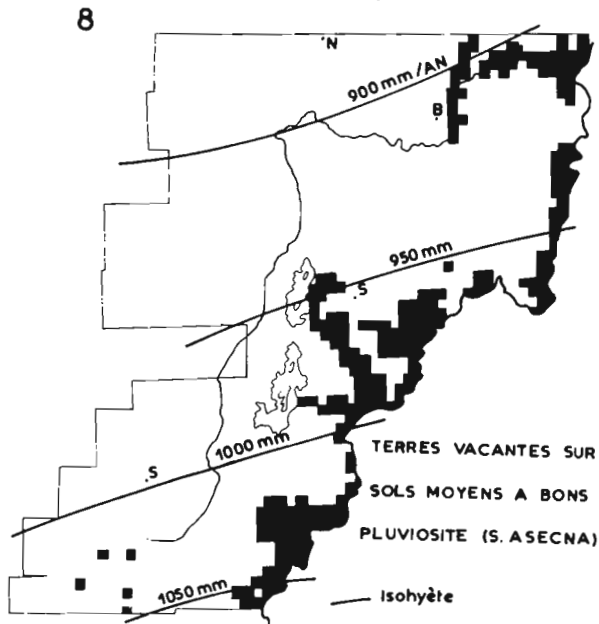
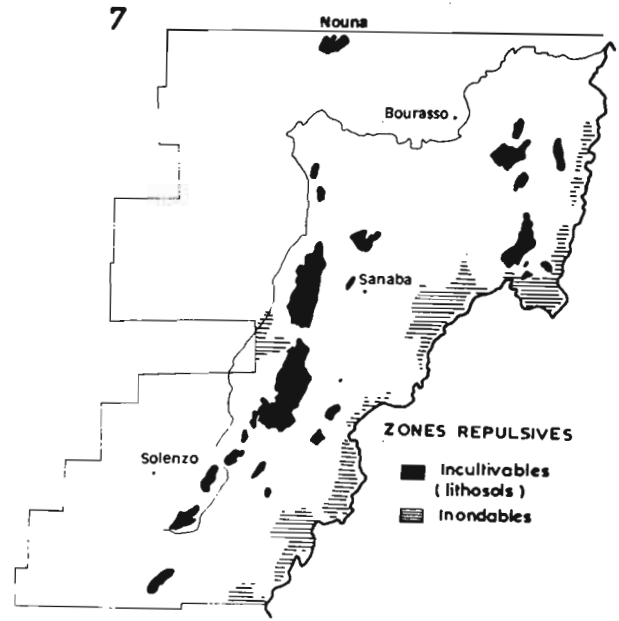
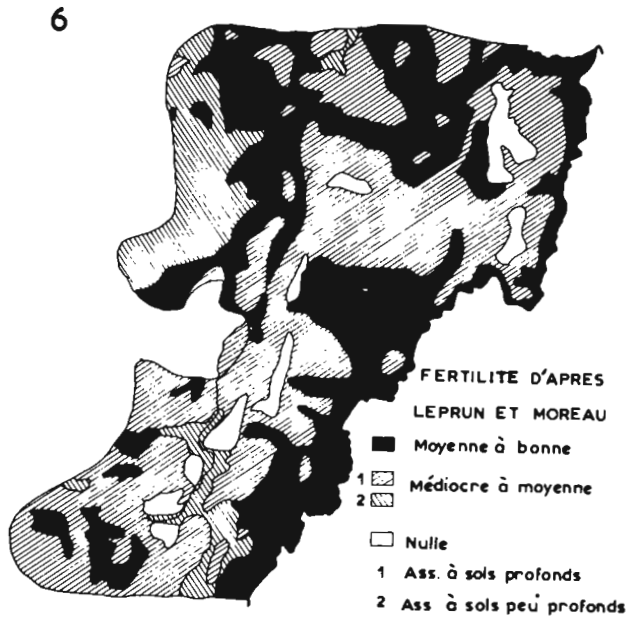
Cartes 6 à II : LA MATRICE REGIONALE

Remarques :

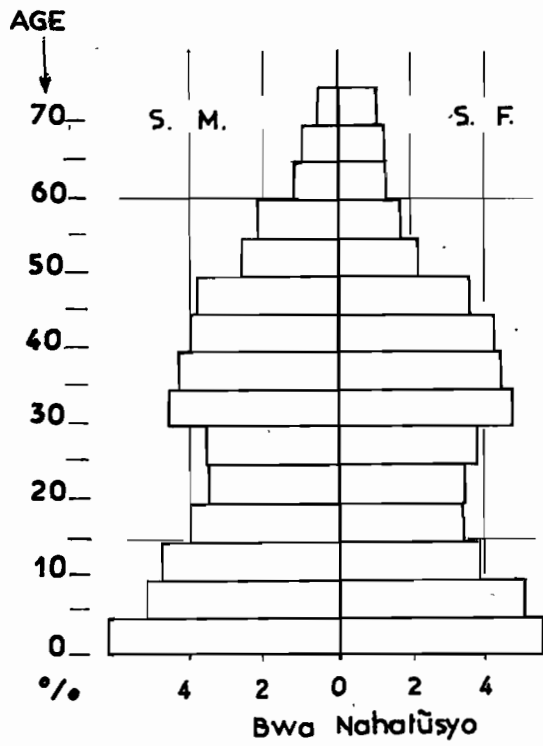
Carte 9 : n'ont été représentés ici que les défrichements "anormaux", liés à l'abandon des aires de cultures traditionnelles.

Carte 10 :

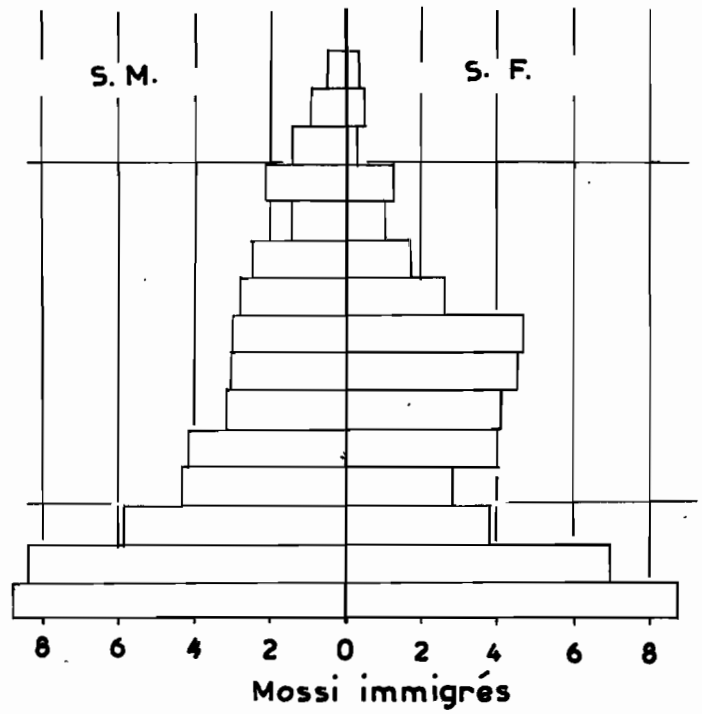
- I - Limite sud-est de la zone où le desserrement des terroirs bwa est terminé (en 1952).
  
- 2 - Limite septentrionale actuelle de la zone cotonnière.



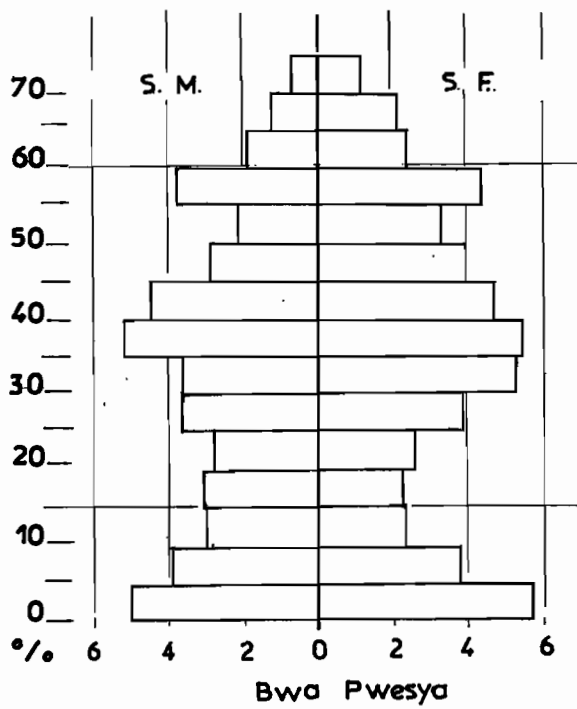
E = 0 6 12 30 km



1



2



3

### COMPOSITION PAR AGE

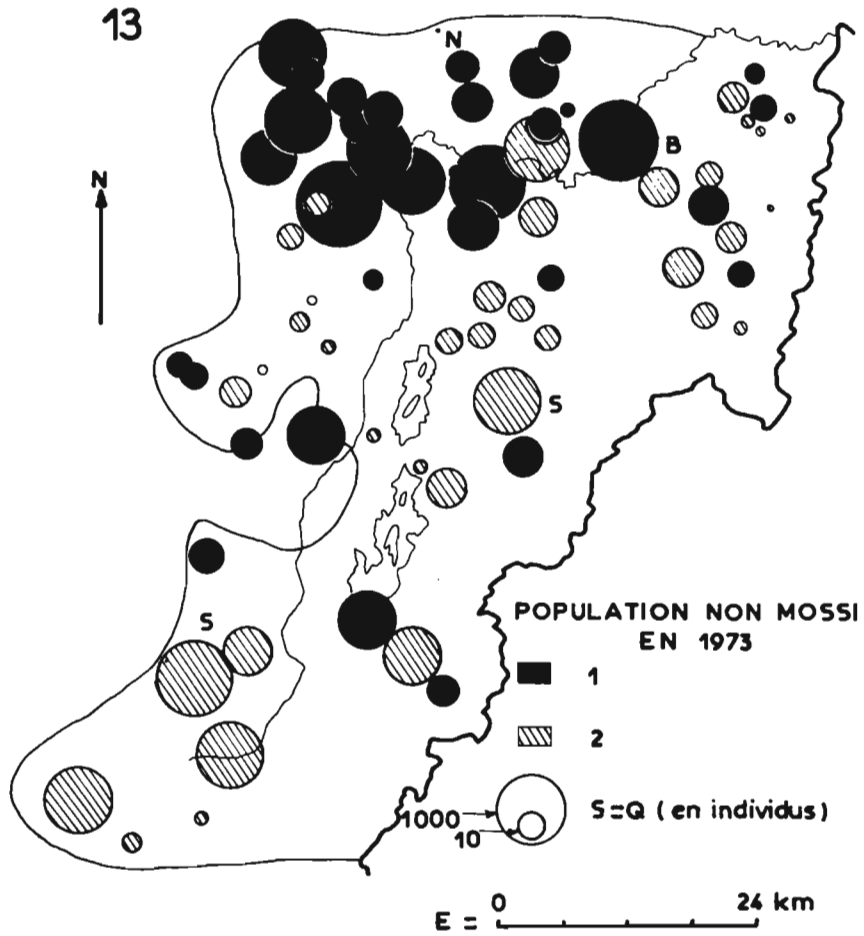
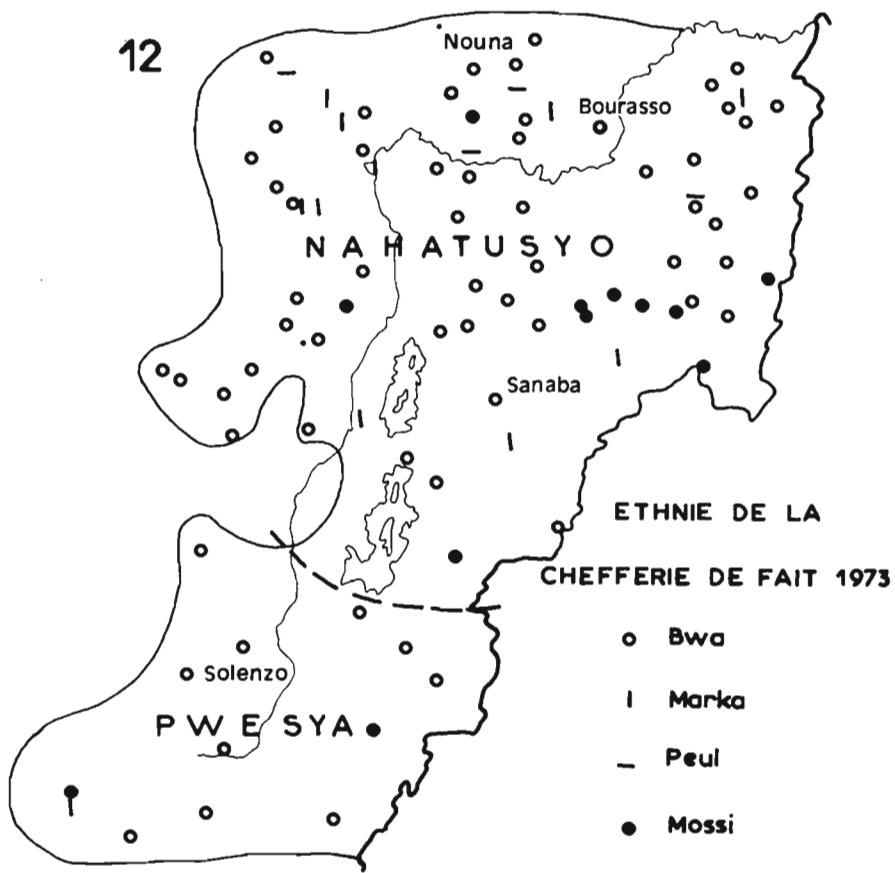
D'APRES J. CAPRON (C.F. BIBLIOGRAPHIE)



Cartes I2 et I3 : LE PEUPEMENT LOCAL

Carte I3 :

- I - Villages où le taux des moins de 15 ans est supérieur à 30,6 % (moyenne régionale).
- 2 - Villages où ce taux est inférieur.

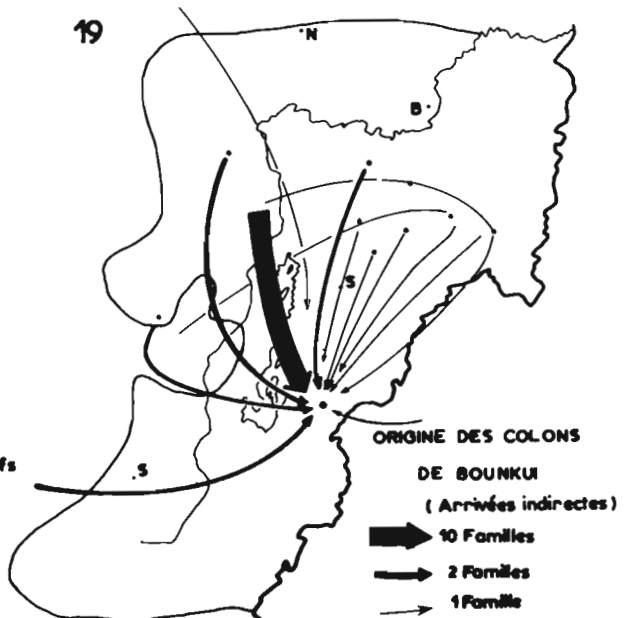
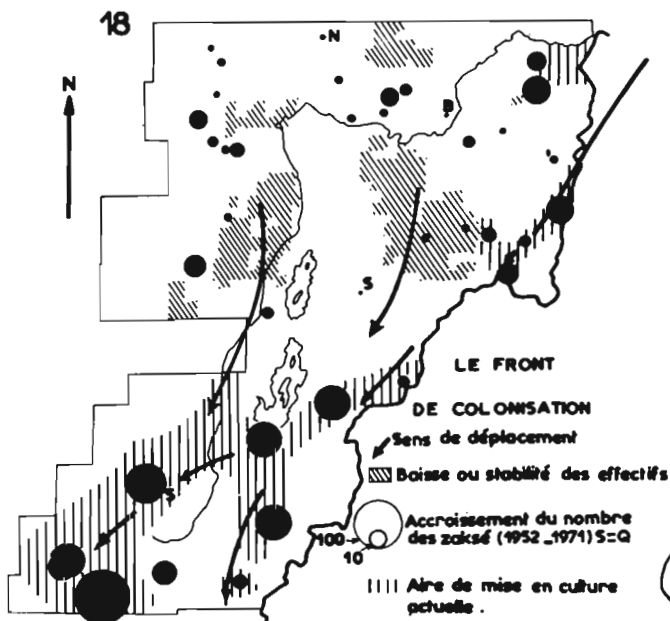
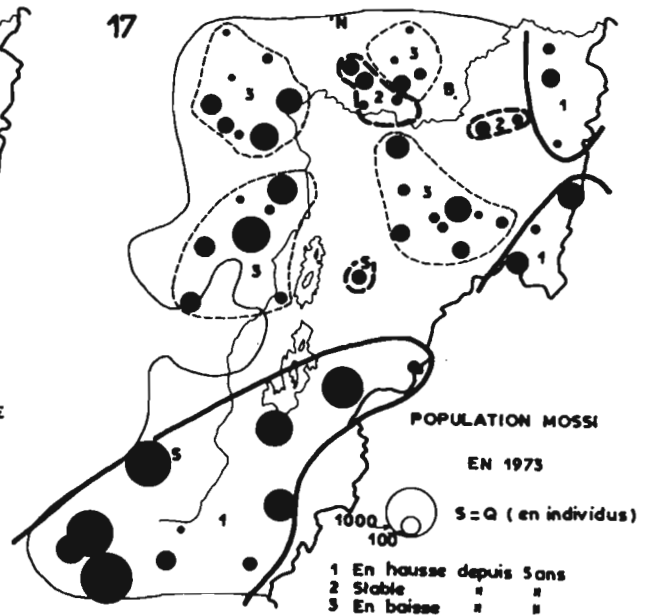
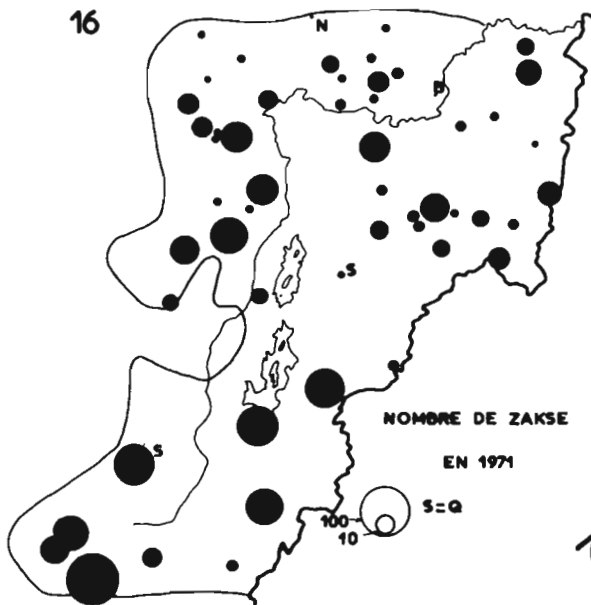
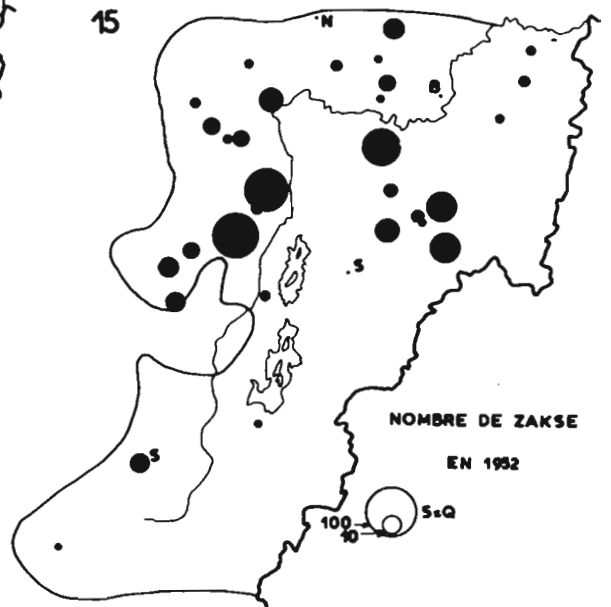
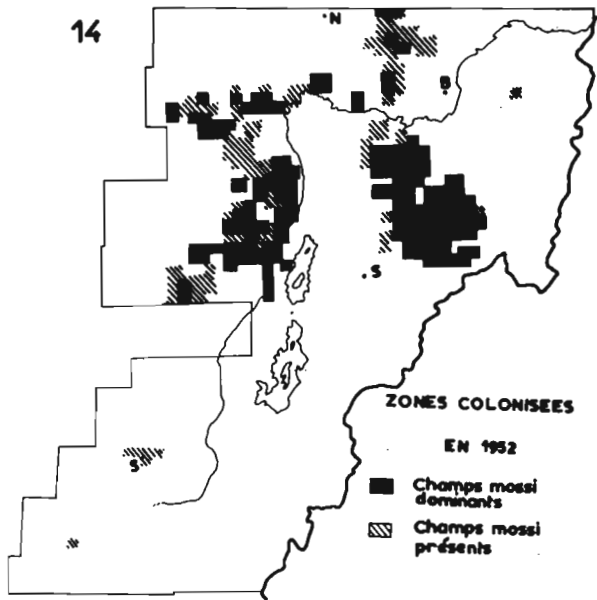


Cartes I4 à I9 : LA MOBILITE DU CHAMP MOSSI

Remarques ::

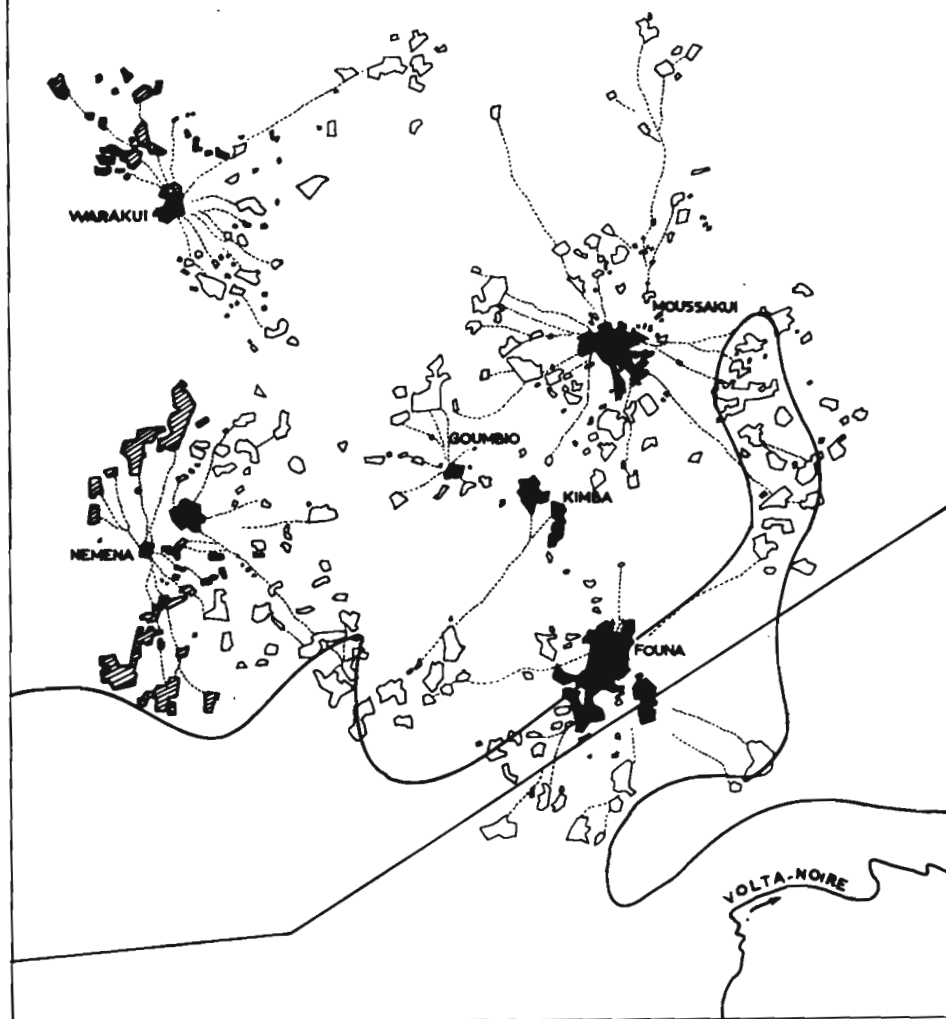
Carte I7 : Entendre par zones stables non seulement celles où les effectifs villageois ont un accroissement nul, mais également ceux où cet accroissement est naturel.

Carte I9 : Le flux des arrivées directes (45 % du total) n'a pas été représenté.

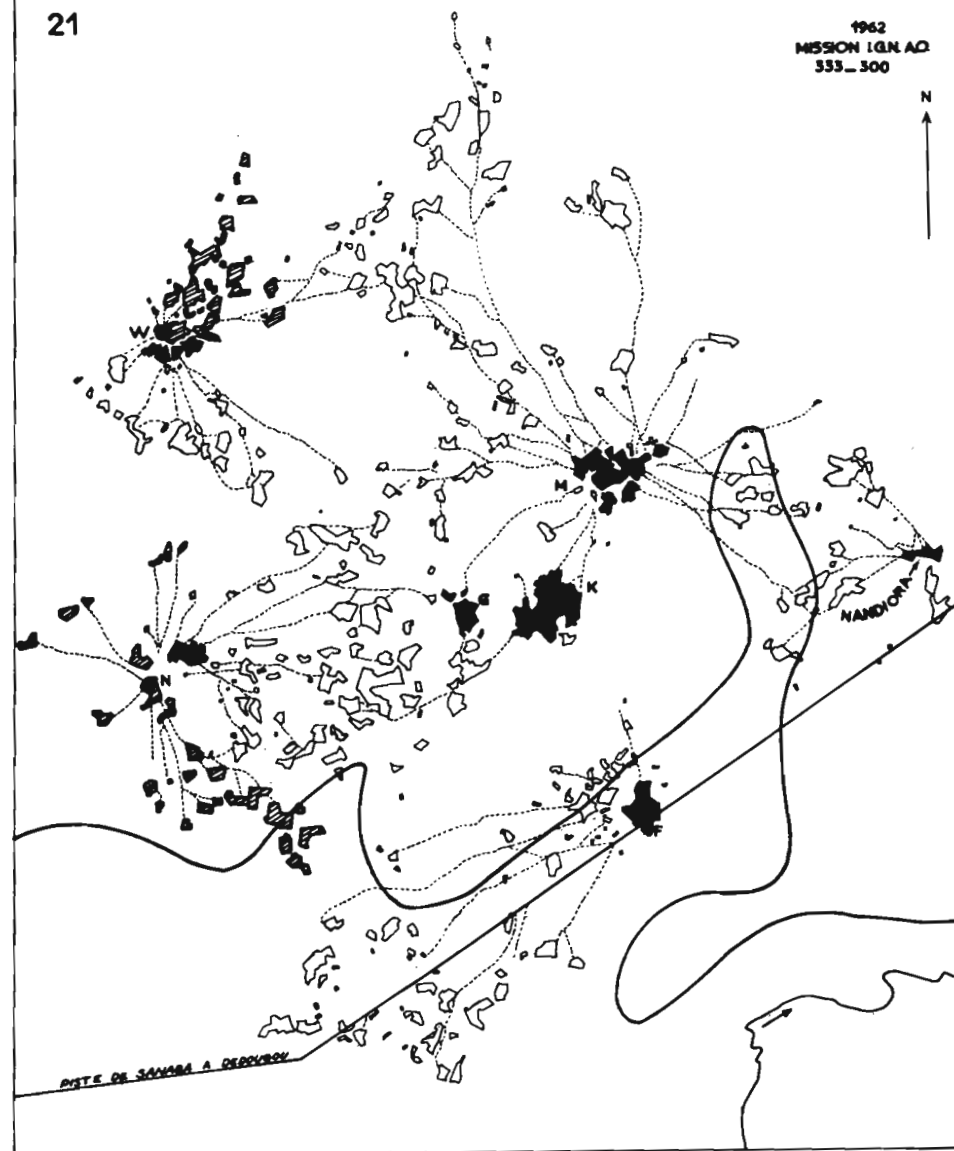


E = 0 12 24 36 km

20

1952  
MISSION I.G.N. A.O.  
009

21

1962  
MISSION I.G.N. A.O.  
333\_300

0 1 2km

Parcelle Bwa  
o Habitat Bwa

Champs Mossi liés à l'habitat  
Autres champs Mossi

Limite entre les sols hydromorphes de  
la Volta et les sols gravillonaires

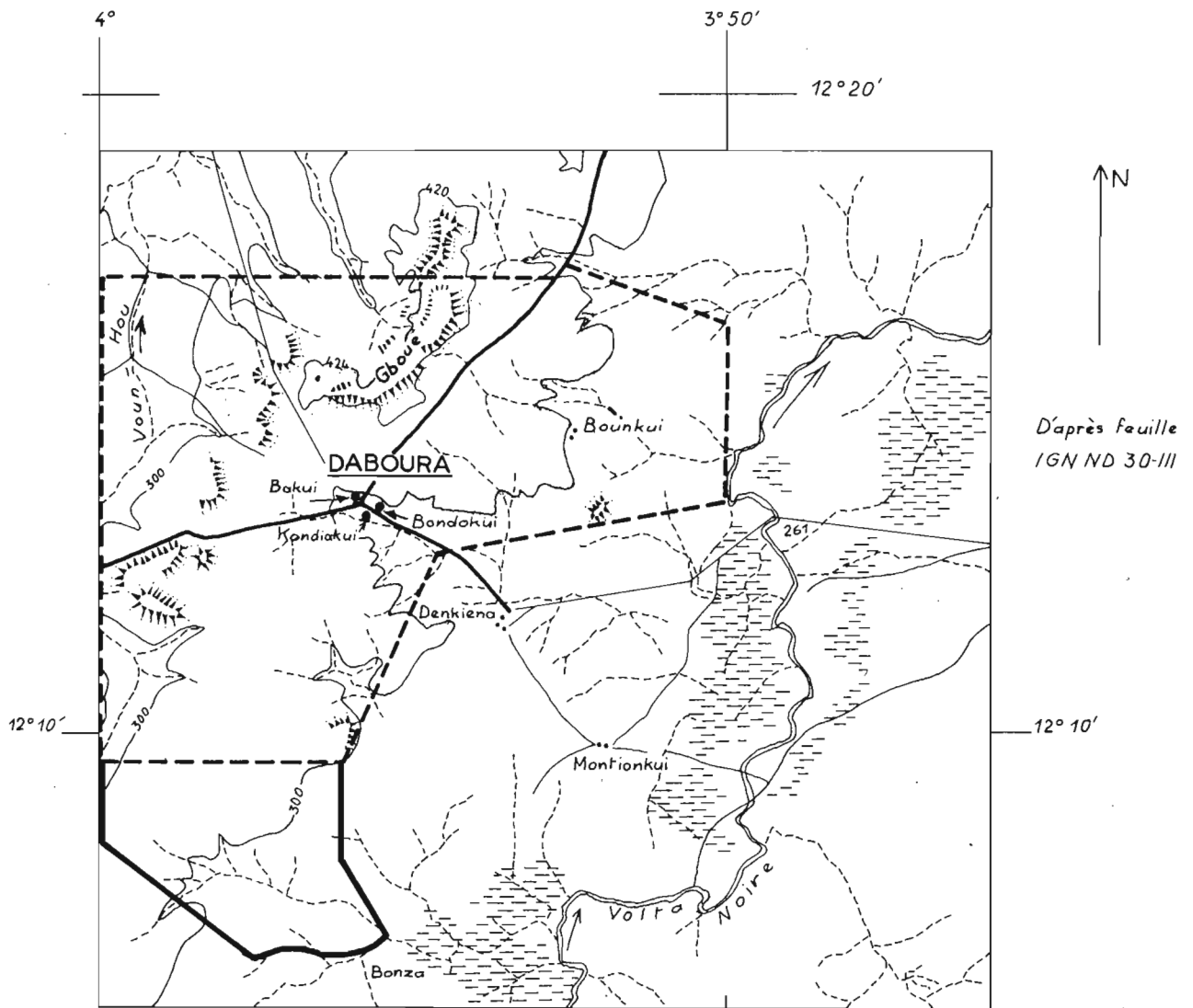
DEUXIEME PARTIE

---

LES TERROIRS MOSSI DANS LE GEOSYSTEME BWA :  
L'EXEMPLE DE DABOURA

Carte 22 : LE TERRITOIRE DE DABOURA  
(situation) :

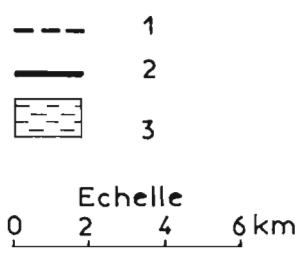
- I - Partie du territoire ayant fait l'objet d'une étude exhaustive du parcellaire et du milieu.
- 2 - Partie du territoire n'ayant pas fait l'objet d'une étude du parcellaire et du milieu.
- 3 - Zones inondables (lit majeur de la Volta).



D'après feuille  
IGN ND 30-III

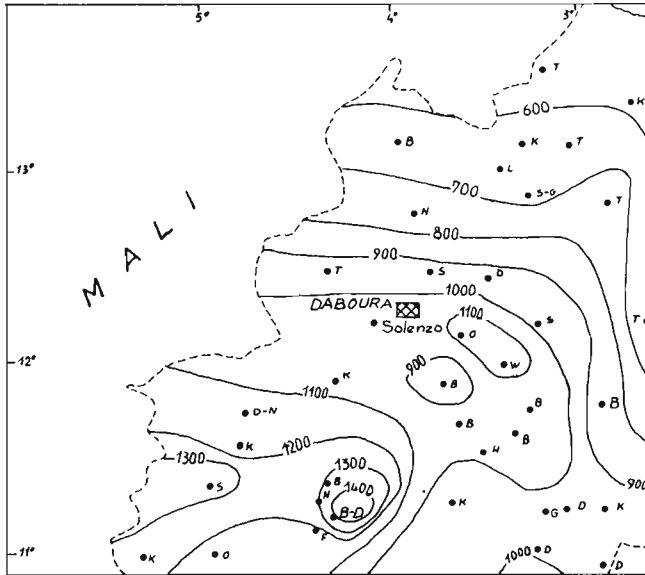
LE TERRITOIRE DE DABOURA

22



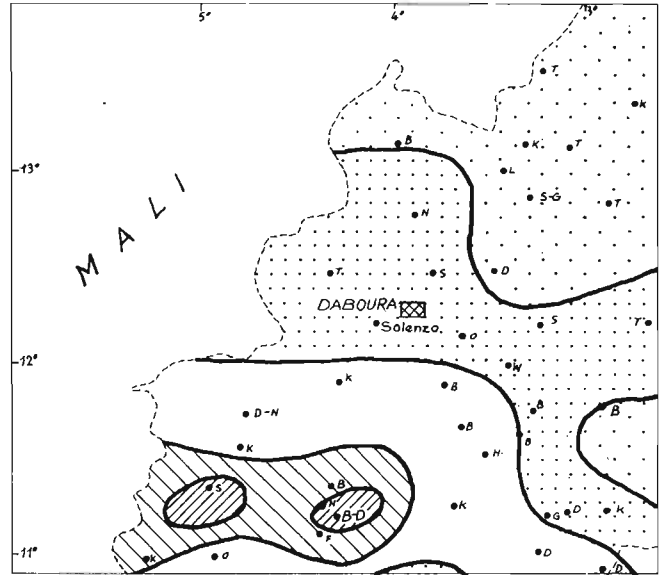


PLUVIOSITE ANNEE 1970 (Source ASECNA)



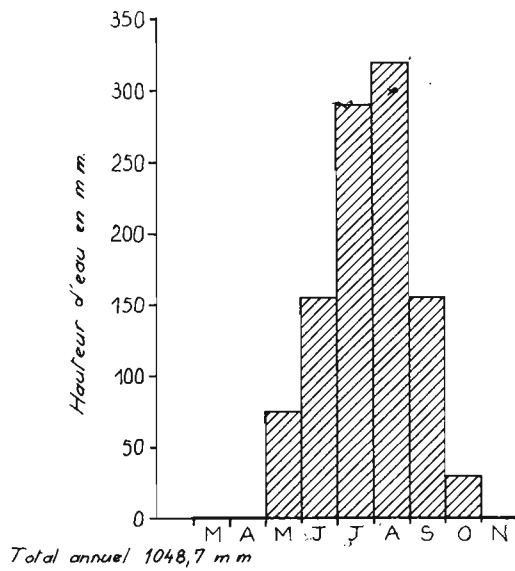
ISOHYETES (valeurs en millimètres)

23



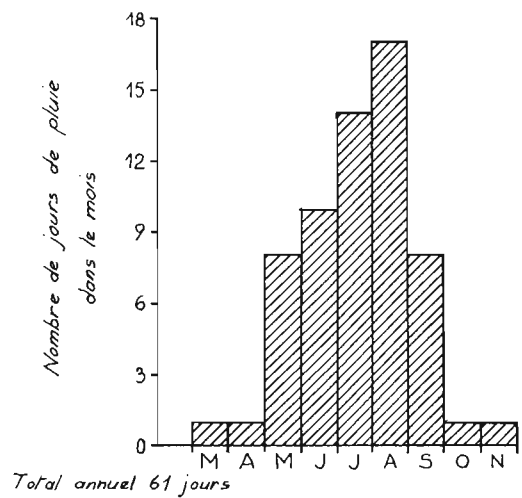
/ Pluviosité très exédentaire      ···· Déficiente  
 — Pluviosité exédentaire      - - - - Très déficiente  
 □ Pluviosité normale

24



SOLENZO Hauteur d'eau mensuelle en 1970

13

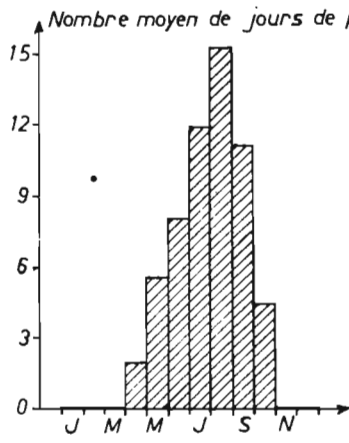
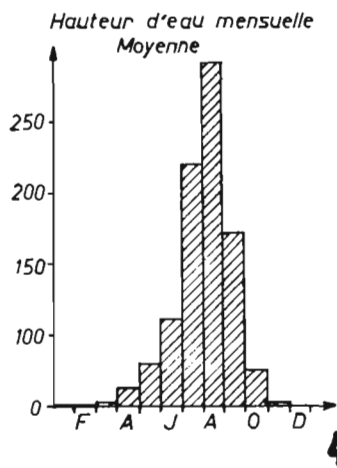


SOLENZO Nombre de jours de pluie en 1970

14

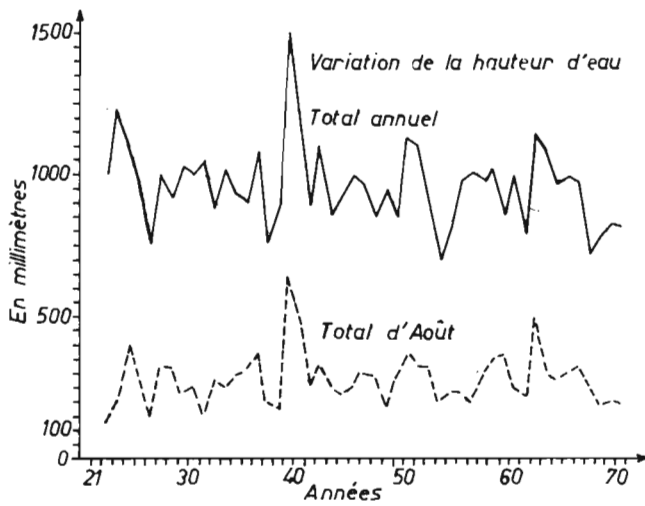
## PRECIPITATIONS ( sur 50 ans )

## A DEDOUGOU

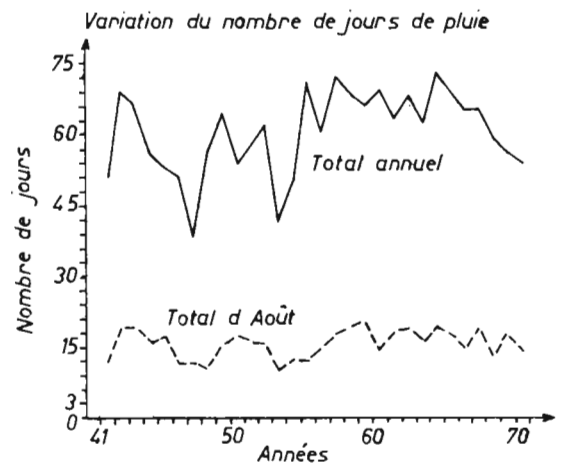


4

5

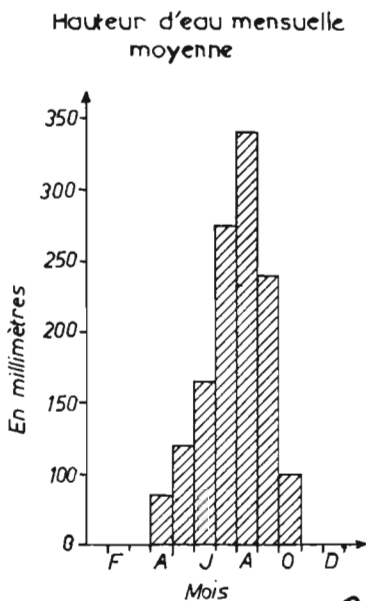


6

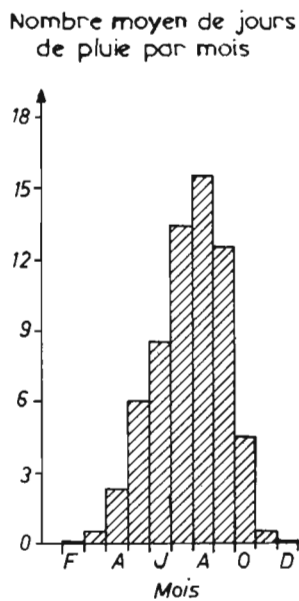


7

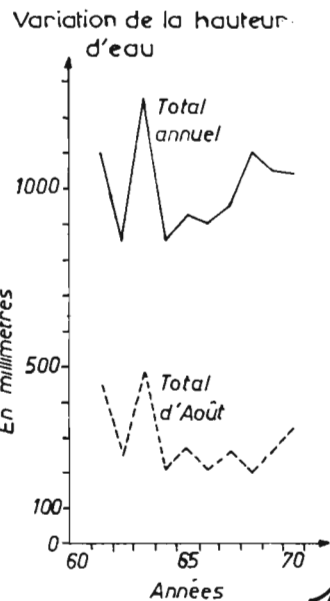
## PRECIPITATIONS A SOLENZO ( sur 10 ans )



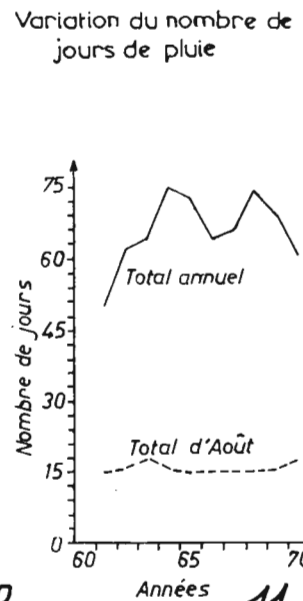
8



9



10



11

Source ASEGNA Ouagadougou

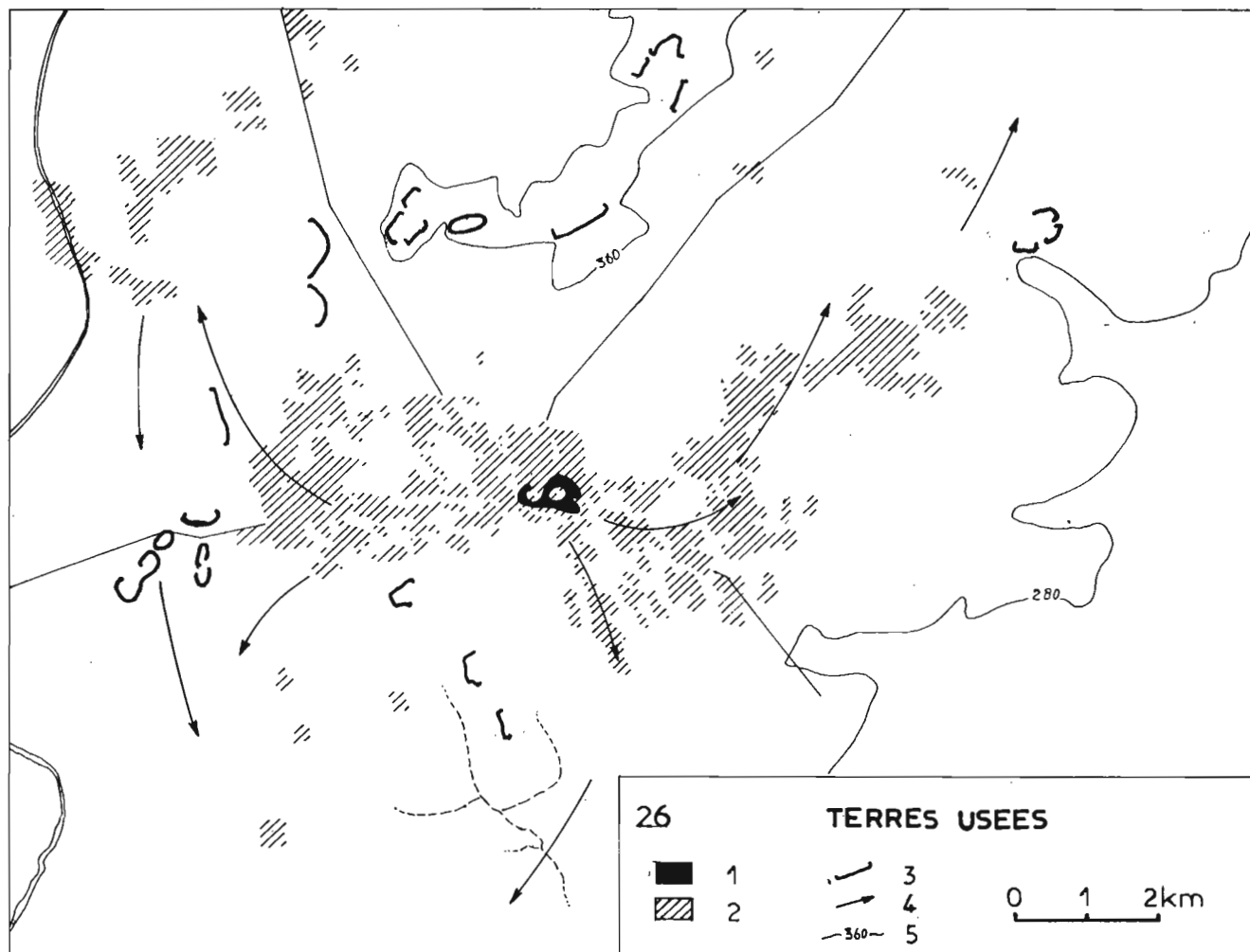
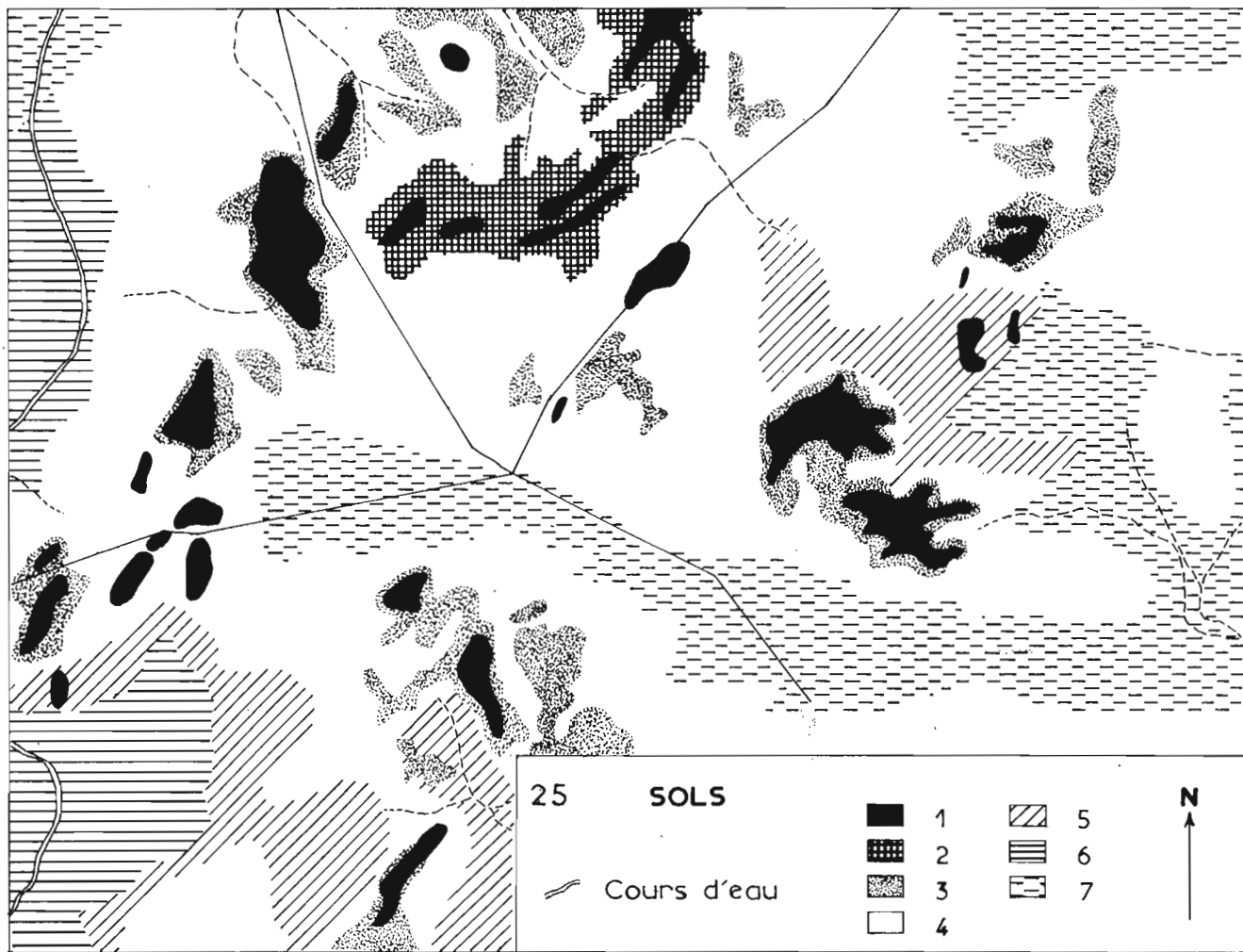
Carte 25 : SOLS :

- 1 - Lithosols sur cuirasse ferrugineuse.
- 2 - Lithosols sur grès (Gboué).
- 3 - Sols gravillonnaires sur cuirasse de haut de pente.
- 4 - Autres sols gravillonnaires.
- 5 - Sols ferrugineux tropicaux lessivés au-dessus du niveau gravillonnaire profond.
- 6 - Sols ferrugineux tropicaux lessivés sur matériau alluvio-argileux.
- 7 - Sols hydromorphes sur matériau alluvial (Voun-Hou) ou sur matériau de colluvionnement.

Carte 26 : TERRES USEES EN 1970 ( 1300 ha)  
(cultivées actuellement ou non) :

- 1 - Lieux mis en culture au moins une fois depuis 1952 et situés sous parc à Acacia albida.
- 2 - Autres lieux mis en culture au moins une fois depuis 1952.
- 3 - Escarpement de grès (Gboué) ou de cuirasse.
- 4 - Principaux axes de déplacement des champs lors du desserrement.
- 5 - Courbe de niveau.

Remarque : la mise en culture est de 4-6 ans pour les champs "de brousse".



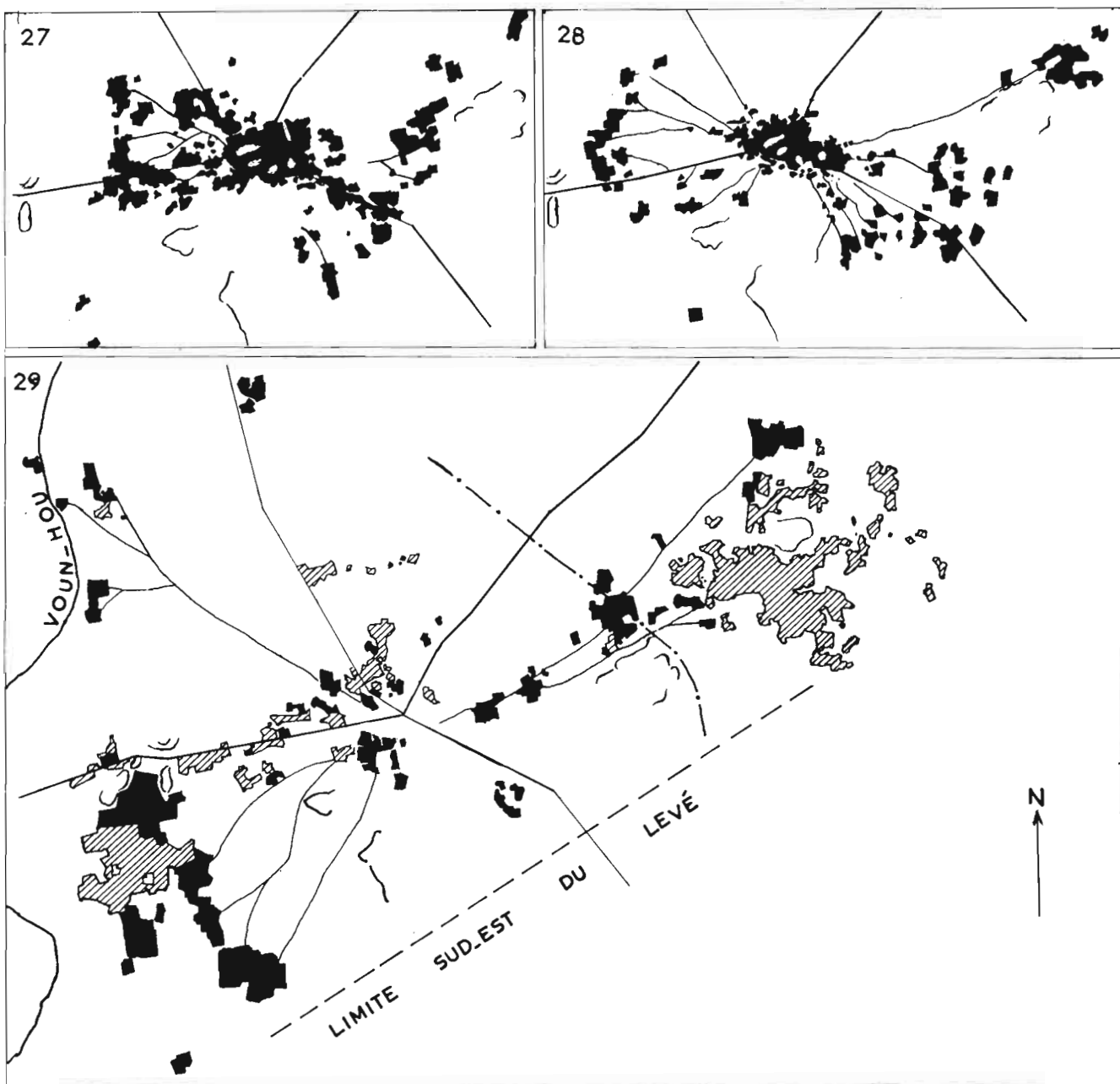
Cartes 27 - 28 - 29 : LE DESSERREMENT DU  
TERROIR DE DABOURA :

Carte 29 :

- I - Espace cultivé bwa.
- 2 - Espace cultivé mossi.
- 3 - Limite à l'Est de laquelle les parcelles mossi relèvent du terroir de Bounkui (habitat sur place).

L'échelle est commune aux trois cartes.

# LE TERROIR DE DABOURA



- 27- Espace cultivé en 1952
- 28- — idem - 1962
- 29- — idem - 1970
- - 1
- ▨ - 2
- - - - 3

E. 0 1 2 3 Km

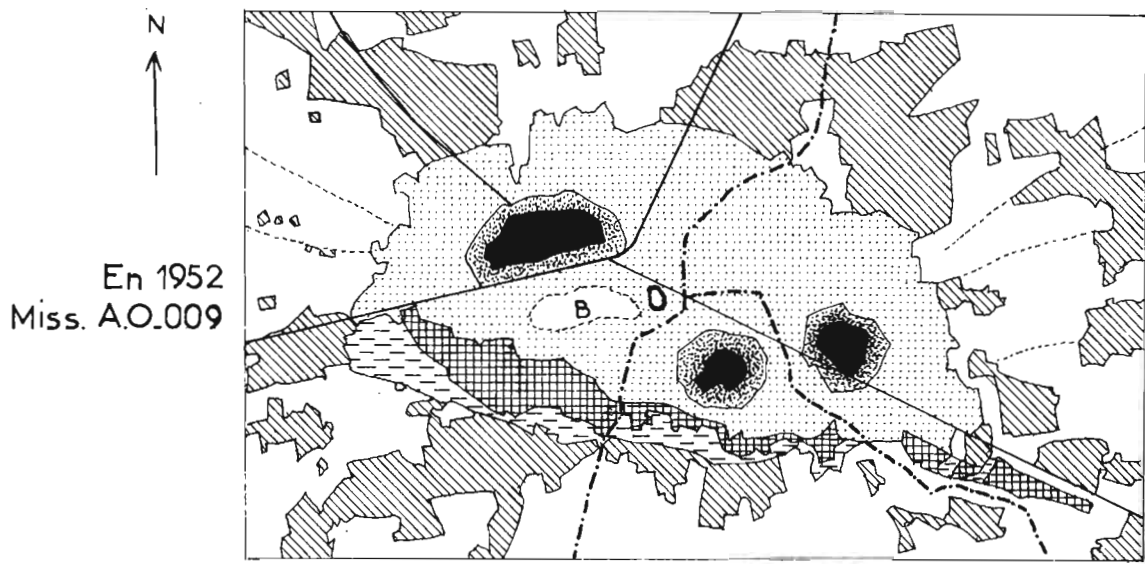
Cartes 30 - 31 - 32 : L'ABANDON DES BLOCS DE  
CULTURE PERMANENTE :

A) Légende commune aux 3 cartes :

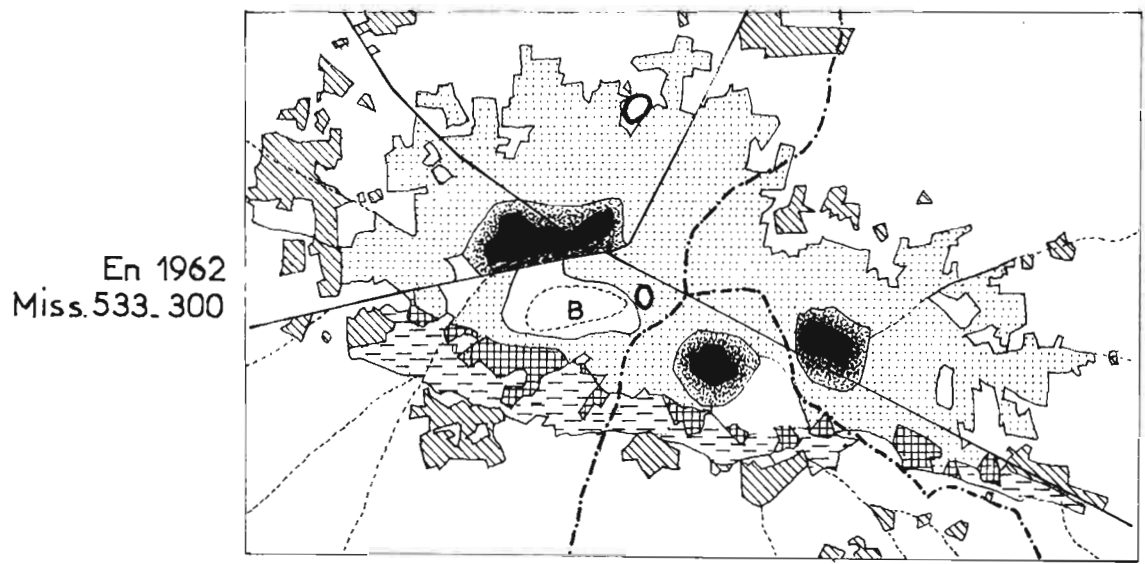
- I - Habitat bwa.
- 2 - Zone I du tableau : culture permanente de maïs, sorgho rouge, tabac.
- 3 - Zone 2 du tableau : culture quasi-permanente (en partie sous parc à *Acacia albida*) de mil, voandzou, arachide, coton, fonio, maïs.
- 4 - Zone 3 du tableau : culture quasi-permanente de riz.
- 5 - Zone inondable.
- 6 - Zone 4 du tableau : champs temporaires, dits "de brousse".
- 7 - Ancien site de Bakui ("cassé" en 1916). Les cultures en ont toujours été exclues.
- 8 - Habitat mossi.
- 9 - Limites séparant les aires respectives des 3 quartiers bwa.
- 10 - Route.
- 11 - Sentier.

B) Légende spécifique à la carte 32 :

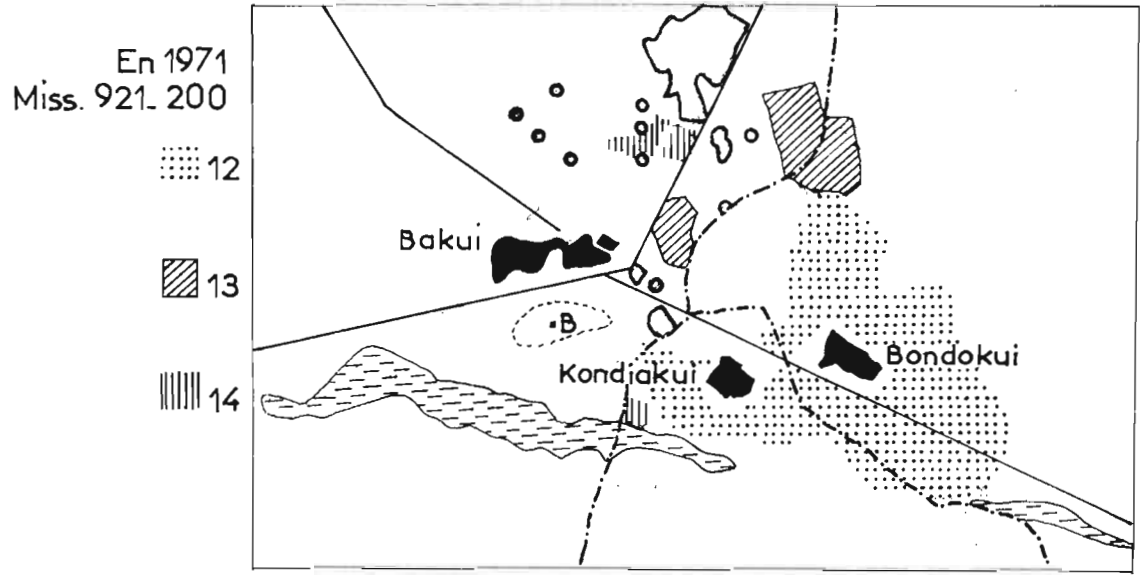
- 12 - Parc à *Acacia albida* (conservé malgré l'abandon des cultures.
- 13 - Terrains et champs de l'école rurale.
- 14 - Vergers de manguiers mossi.



30



31



32

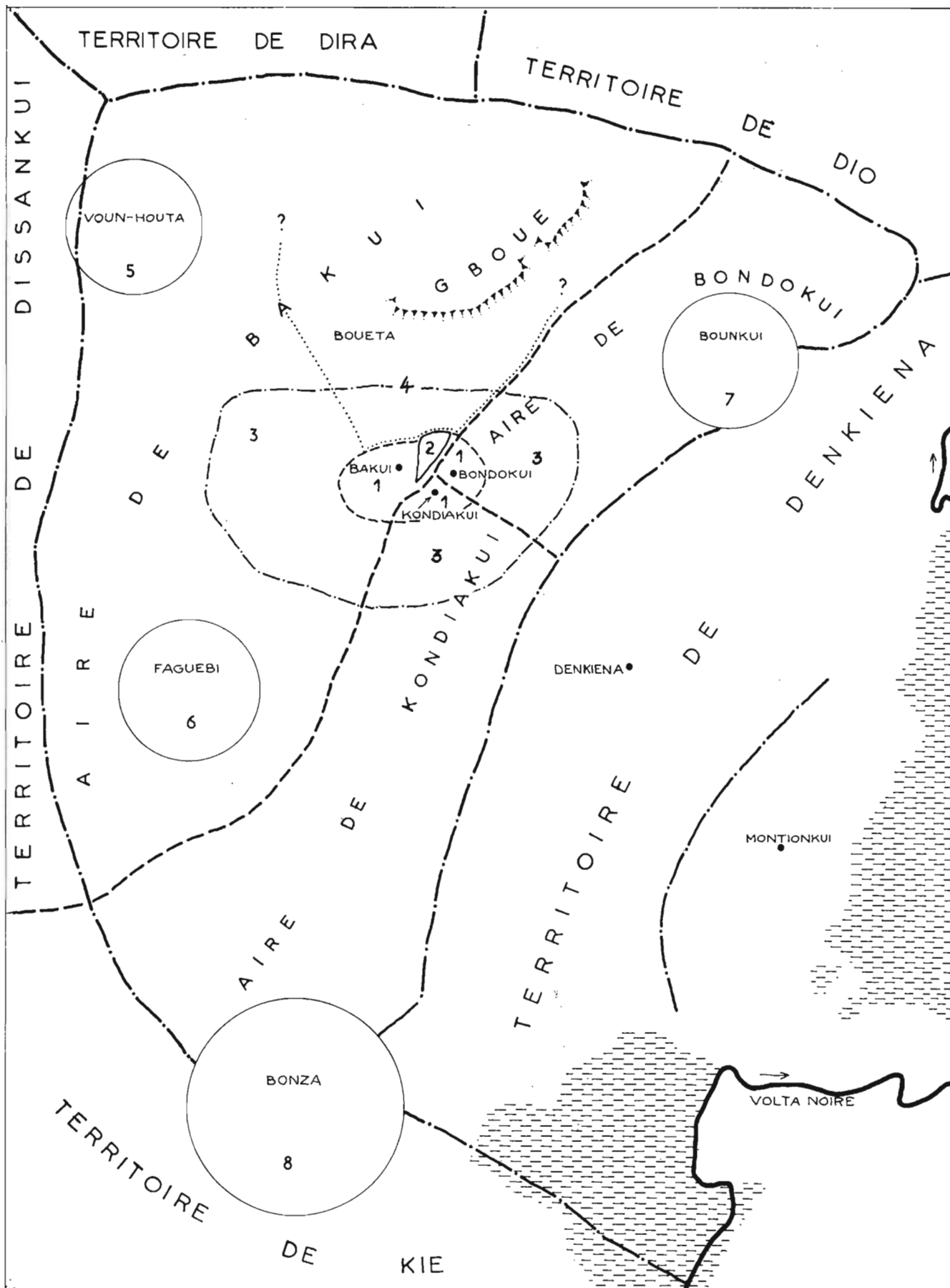
0m 500m 1km

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11



Carte 33 : GEOPOLITIQUE DE DABOURA :

- I - Ex-blocs de culture permanente.
- 2 - Zone mise à la disposition des Mossi (habitat) par un lignage de Bakui.
- 3 - Ex-aires des parcours cultureux traditionnels.
- 4 - Entre le Gboué et Bakui : zone dans laquelle un Bwa de Bakui souhaitait installer les immigrants.
- 5 - 6 - Lieux-dits.
- 7 - Lieu actuel de culture des gens de Bondokui et lieu de création d'un terroir mossi.
- 8 - Lieu actuel de culture des gens de Kondiakui et lieu de création d'un terroir mossi.



 Zone inondable de la Volta

• Habitat BWA permanent

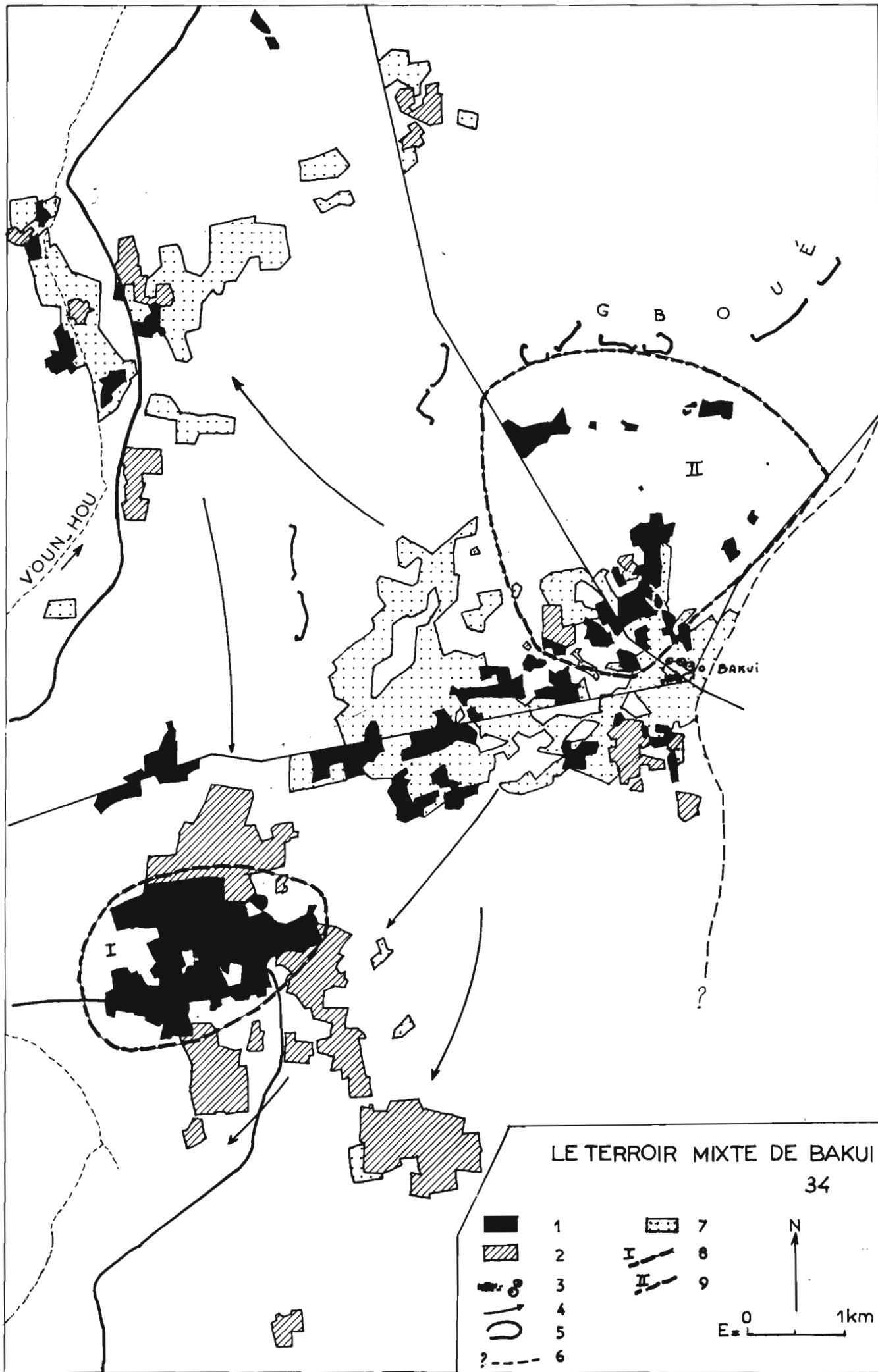
TROISIEME PARTIE

---

GENESE ET STRUCTURE DES ESPACES SIMPLES :  
LE CAS DES AIRES DE BAKUI ET BONDOKUI  
A DABOURA

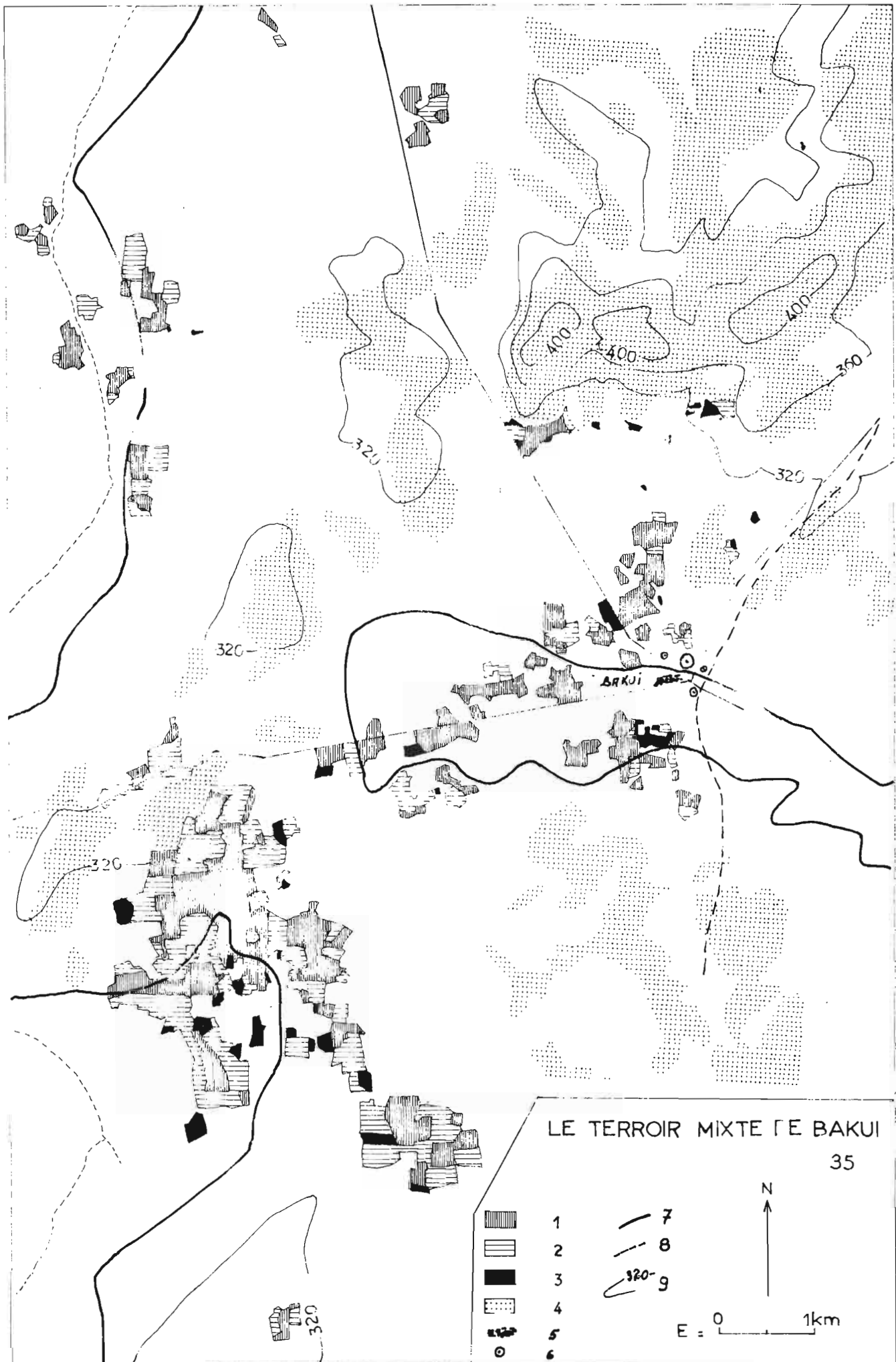
Carte 34 : LE TERROIR MIXTE DE BAKUI :

- 1 - Parcelleaire mossi.
- 2 - Parcelleaire bwa.
- 3 - Habitat bwa et mossi.
- 4 - Axes de défrichements bwa.
- 5 - Limite orientale des terres vacantes sur sols profonds.
- 6 - Limite orientale de l'aire de Bakui.
- 7 - Terres usées (libérées par le desserrement).
- 8 - Parcelleaire mossi de Faguébi (lieu-dit). Installation par accord personnel.
- 9 - Zone a l'intérieur de laquelle les Bwa souhaitaient voir s'installer les immigrants.





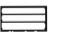






Carte 35 : LE TERROIR MIXTE DE BAKUI :

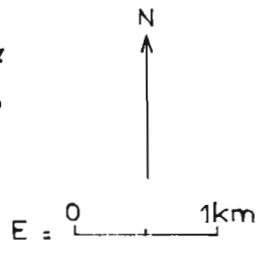
- 1 - Céréales (sorgho blanc dominant).
- 2 - Coton (pur ou mélangé).
- 3 - Sésame.
- 4 - Lithosols et sols gravillonnaires sur cuirasse.
- 5 - Habitat bwa.
- 6 - Habitat mossi.
- 7 - Limites des sols profonds (Voun-Hou et bas-fond central).
- 8 - Limite orientale de l'aire de Bakui.
- 9 - Courbe de niveau.



LE TERROIR MIXTE DE BAKOU

35

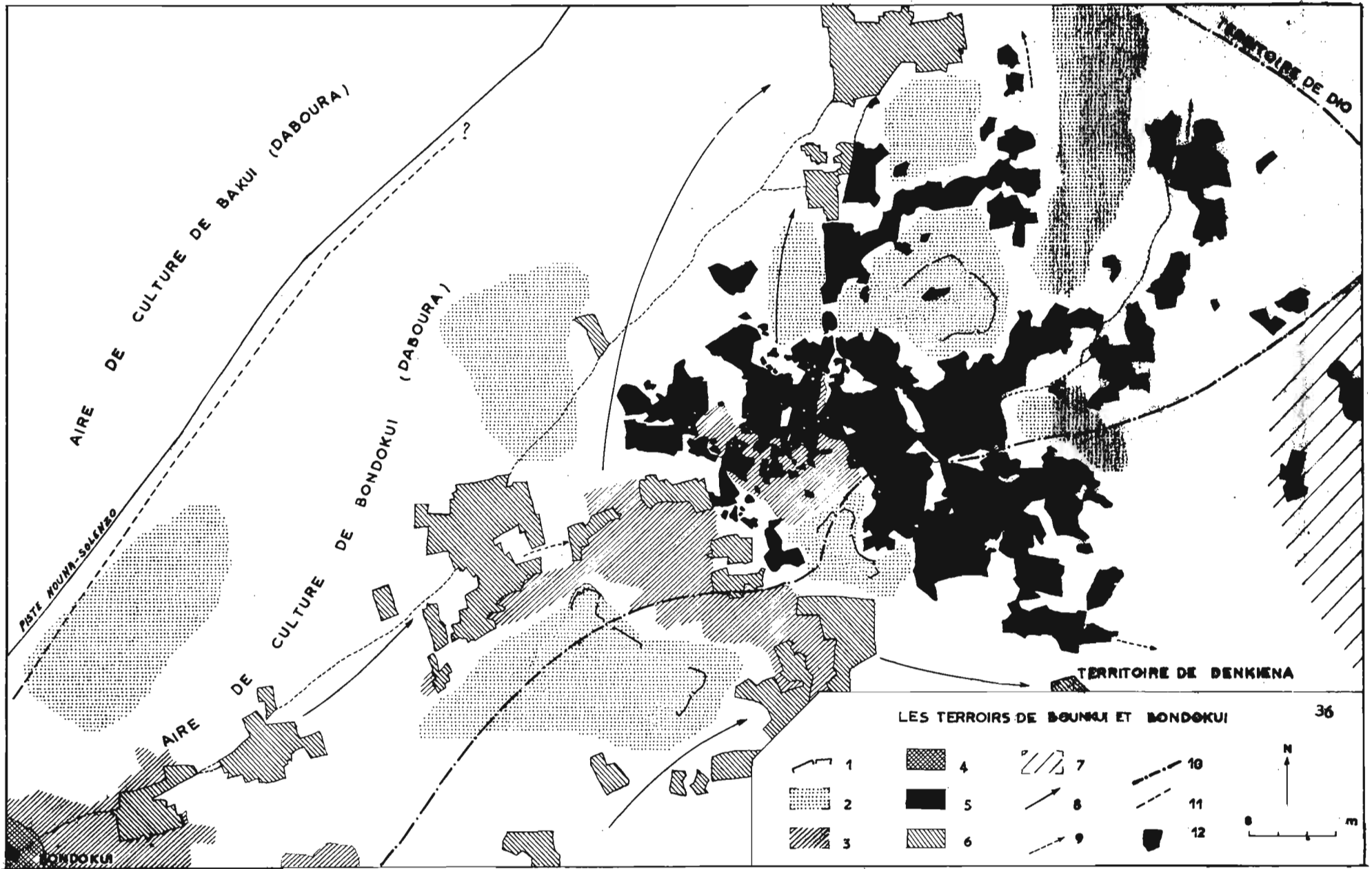
- |   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|  | 1 |  | 7 |
|  | 2 |  | 8 |
|  | 3 |  | 9 |
|  | 4 |  |   |
|  | 5 |  |   |
|  | 6 |  |   |



Carte 36 : LES TERROIRS DE BOUNKUI ET  
BONDOKUI :

- I - Escarpement de cuirasse.
- 2 Sols gravillonnaires et lithosols sur cuirasse.
- 3 - Terres "usées" (jachères libérées par le desserrement).
- 4 - Terres "usées" sous parc à *Acacia albida*.
- 5 - Parcellaire de Bounkui (mossi).
- 6 - Parcellaire de Bondokui (bwa).
- 7 - Zone "gelée" par les Bwa de Dinkiéna.
- 8 - Axes de défrichements bwa.
- 9 - Axes de défrichements mossi.
- 10 - Limite de territoire villageois.
- II - Limite d'aire de quartier.
- 12 - Zaksé de Bounkui.

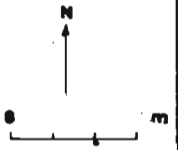




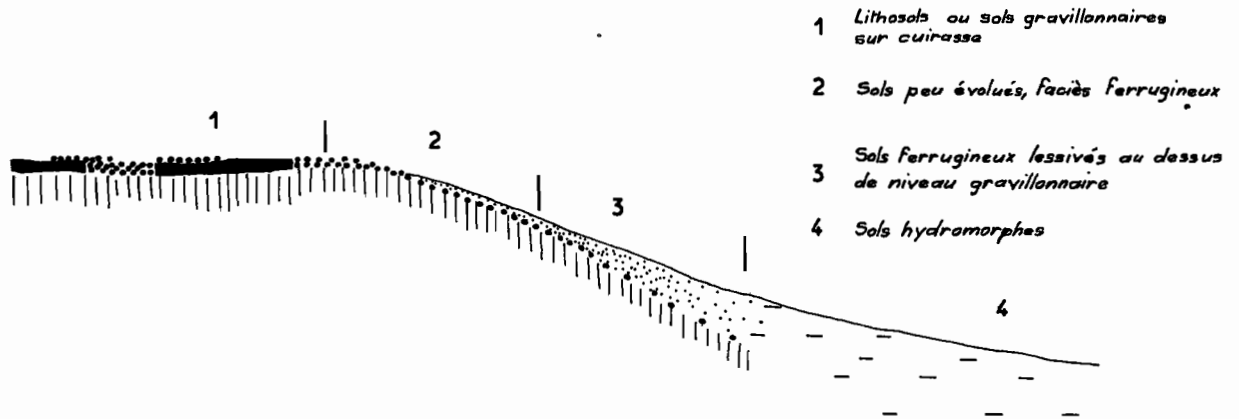
LES TERROIRS DE BOUNKUI ET BONDOKUI

36

- |   |   |   |    |
|---|---|---|----|
| 1 | 4 | 7 | 10 |
| 2 | 5 | 8 | 11 |
| 3 | 6 | 9 | 12 |

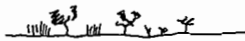


DISTRIBUTION DES SOLS A BOUNKUI (schéma théorique) 15



COUVERT VEGETAL 16

Sur sols 1



Savane arbustive ou sol nu

- A
- *Bombax costatum*
  - *Boswellia dalzielli* (rares)
  - *Combretum etassei, micranthum*
  - *Pennisetum pedicellatum*
  - *Loudetia togoensis*
  - *Andropogon gayanus*
  - *Cymbopogon*

Sur sols 1-2



Savane arbustive plus ou moins parsemée d'arbres

- B
- *Bombax costatum*
  - *Boswellia dalzielli* (assez fréquents)
  - *Butyrospermum parkii*
  - Arbustes et herbacées: CF en A

Sur sols 3-4



Savane arborée (à karité)

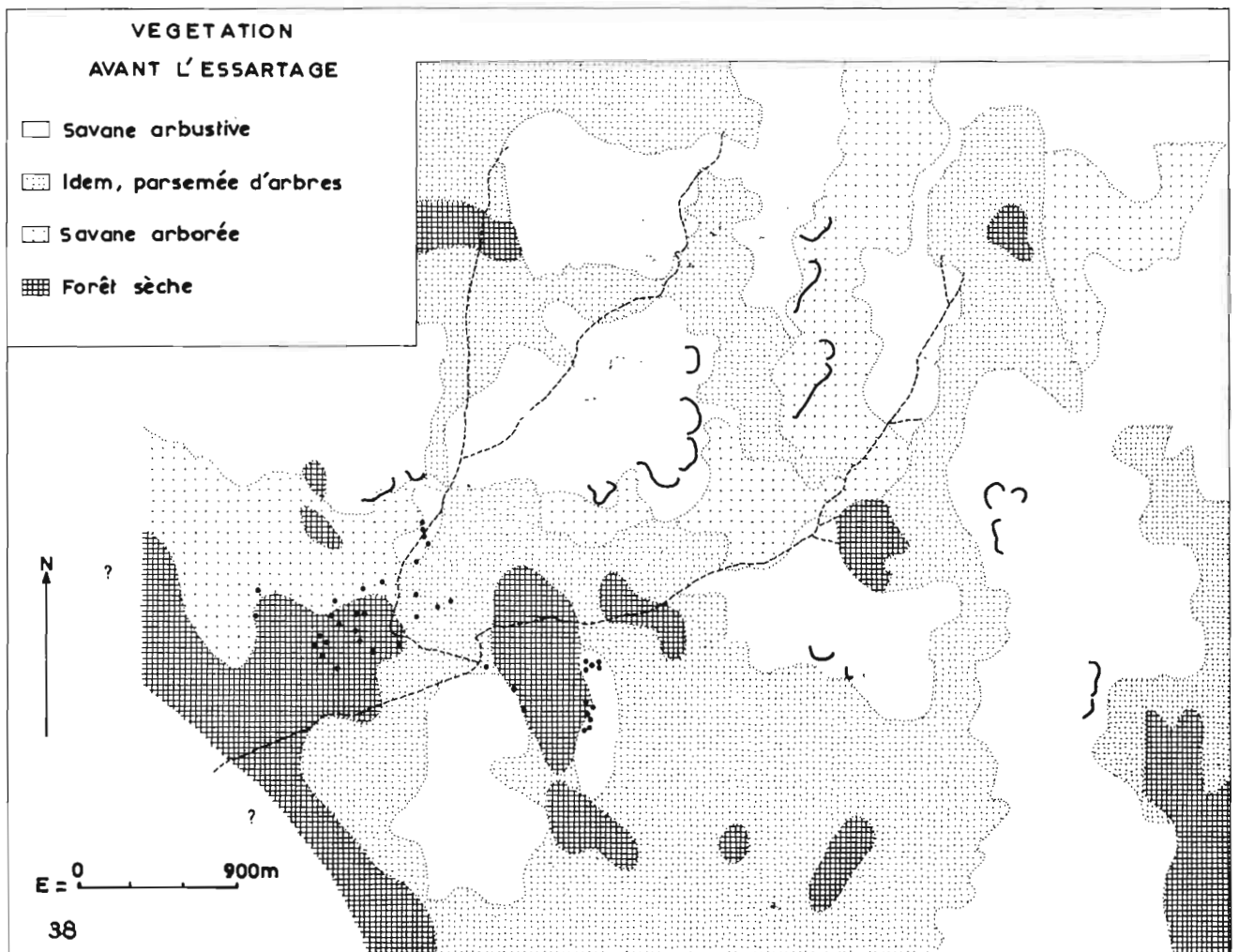
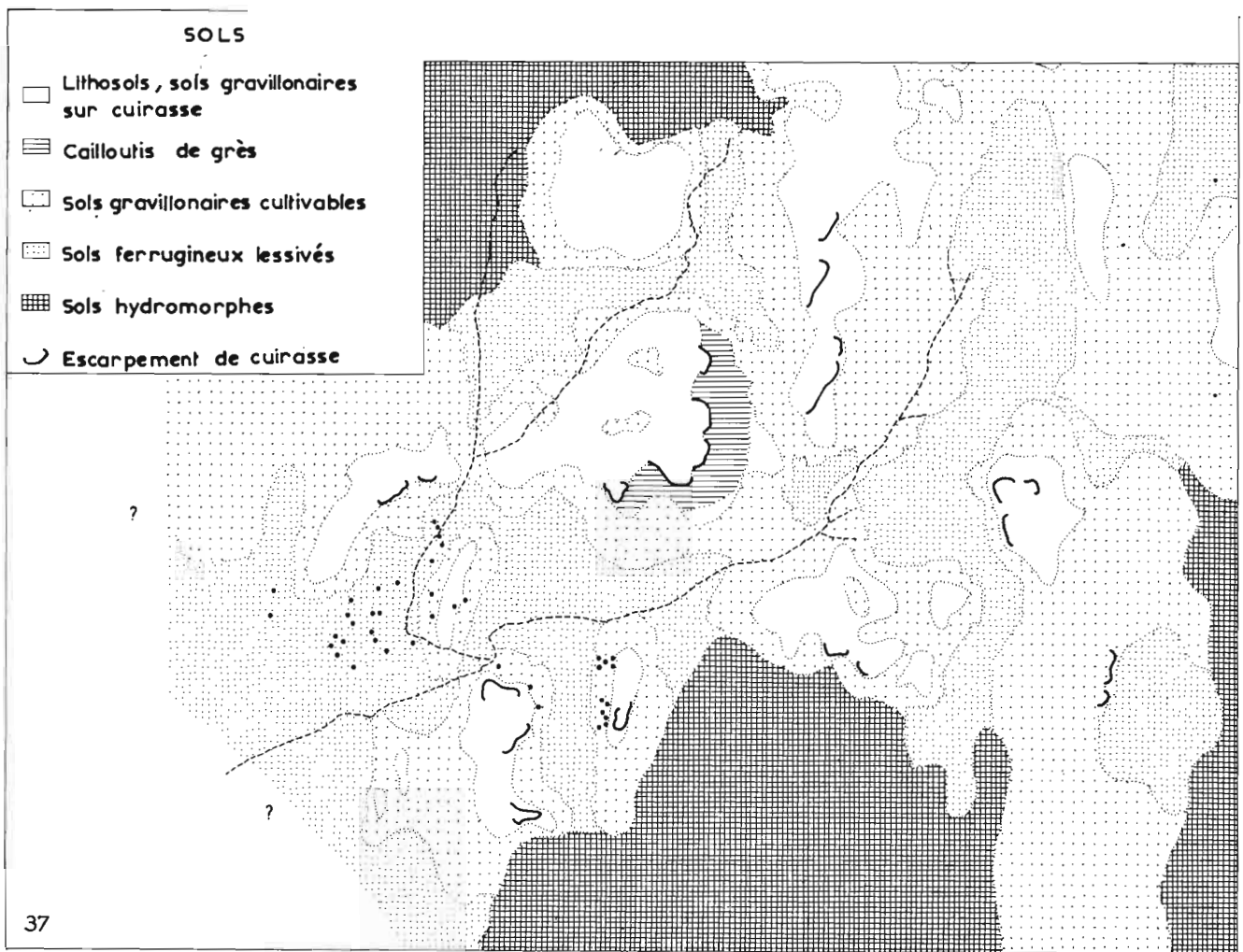
- C
- *Butyrospermum parkii*
  - *Andropogonées*
  - *Cymbopogon*

Sur sols 3



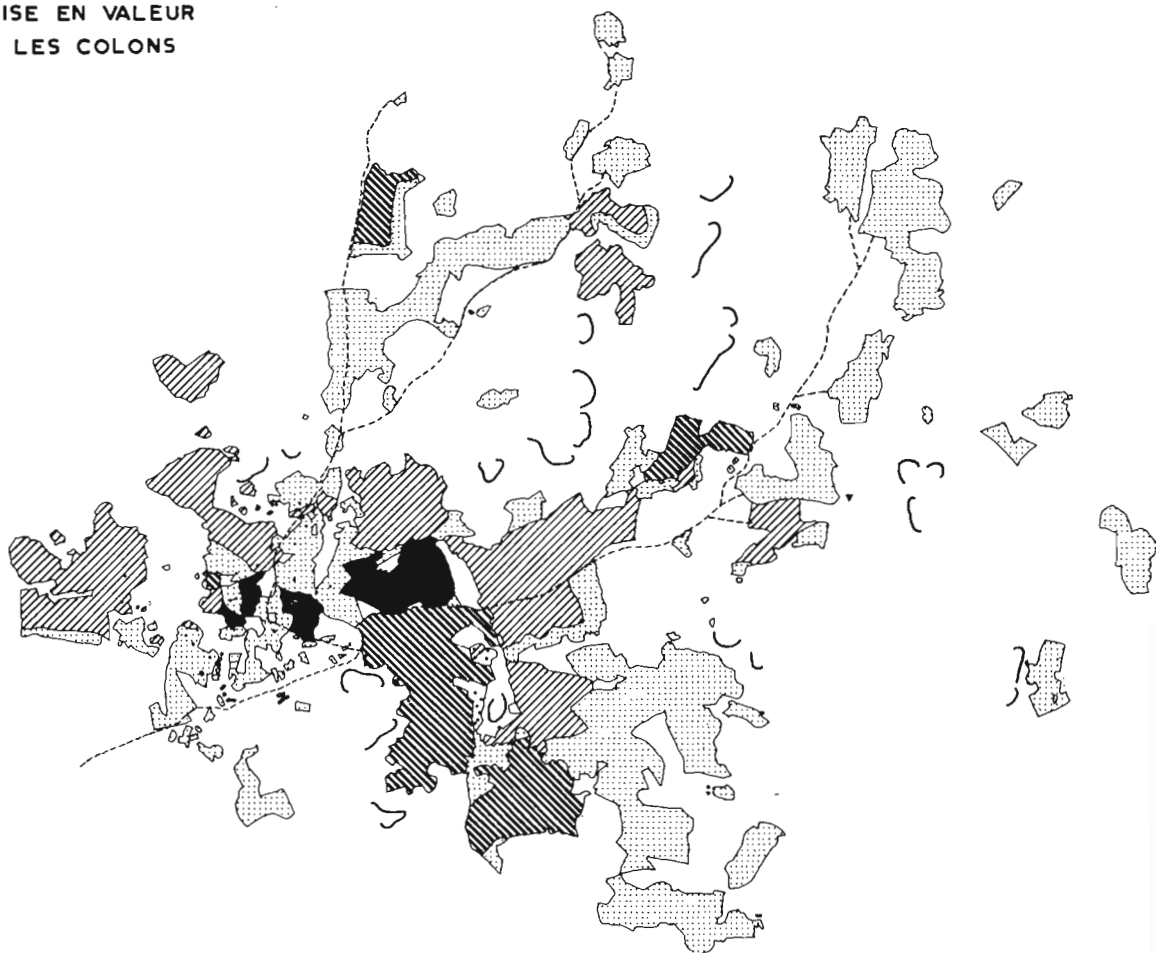
Forêt sèche (formation arborée à strate arbustive dense)

- D
- *Butyrospermum parkii*
  - *Parkia biglobosa*
  - *Pterocarpus erinaceus*
  - *Cassia siberiana*
  - *Combretacées*
  - *Andropogonées*
  - *Cymbopogon*



LES CHAMPS D'APRES LA DUREE  
DE MISE EN VALEUR  
PAR LES COLONS

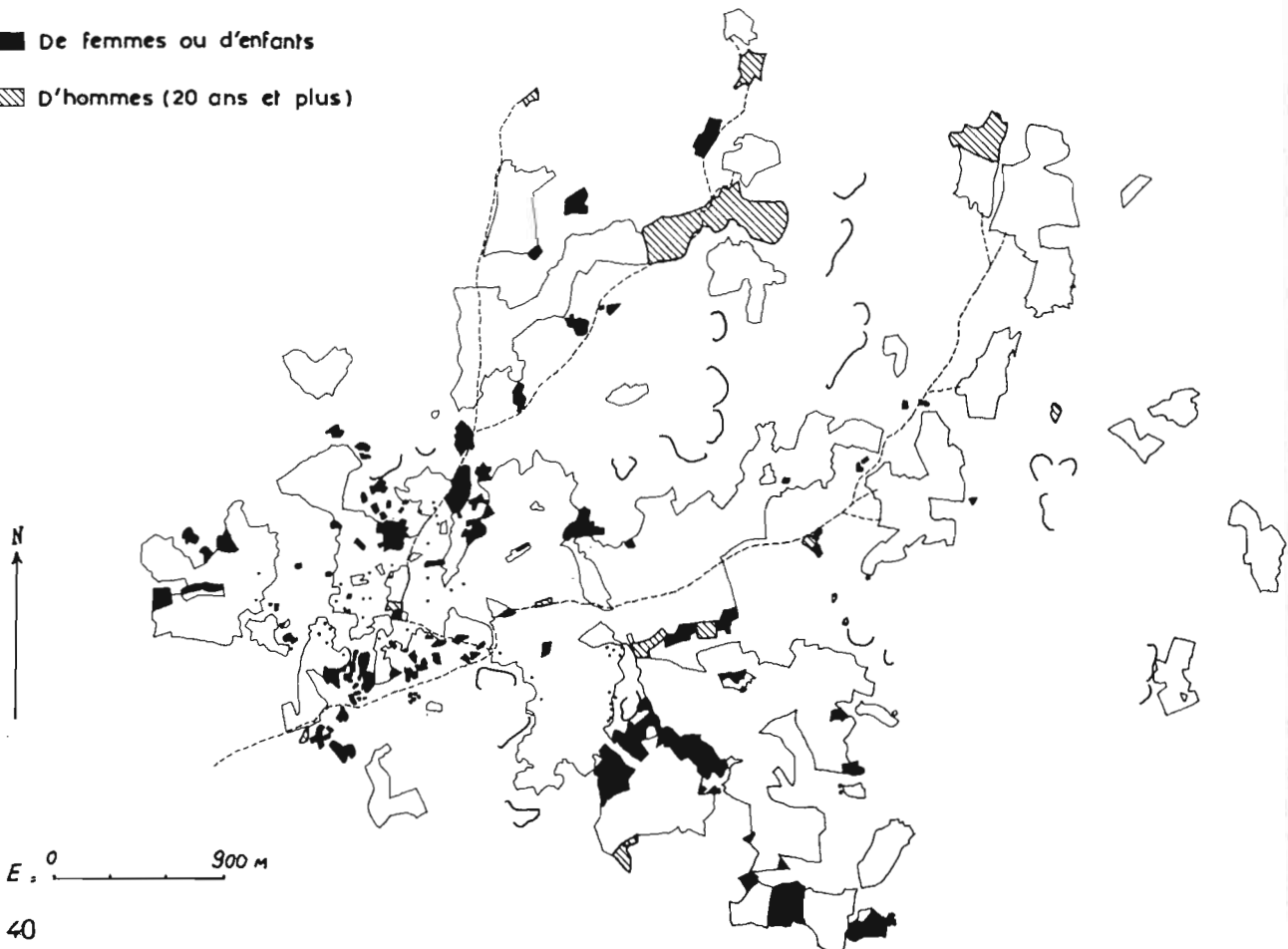
- 8-7 ans
- ▨ 6-5 -
- ▧ 4-3 -
- ▩ 2-1 -



39

CHAMPS PERSONNELS

- De femmes ou d'enfants
- ▨ D'hommes (20 ans et plus)



40






**COHESION SOCIALE  
ET AIRES DE CULTURE**

-  Lignage Kogo
-  Alliés aux Kogo
-  Lignage Zoundi
-  Alliés aux Zoundi
-  Musulmans
-  Autres exploitations



41

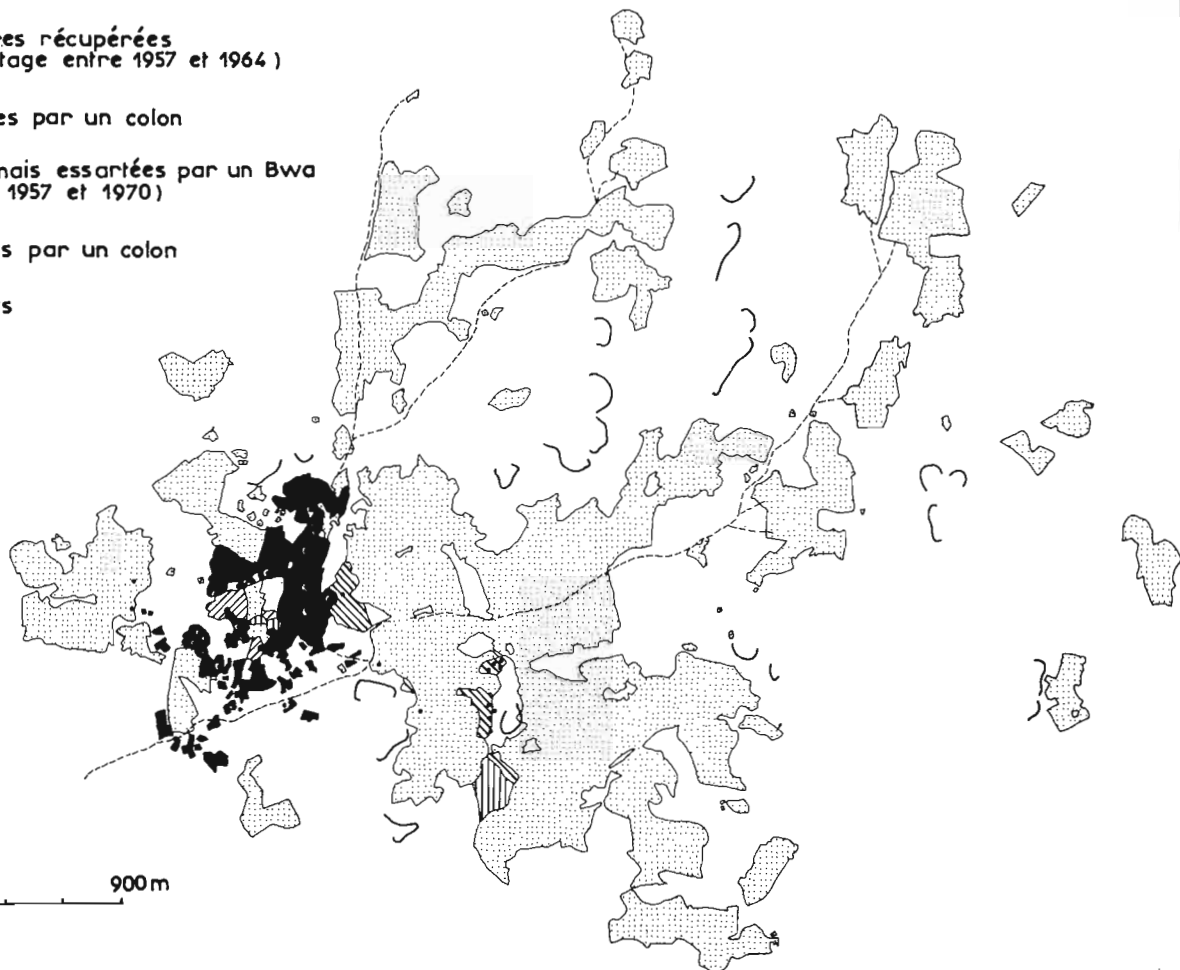
**TYPE DE TERRES OCCUPEES**

-  Jachères récupérées  
(essartage entre 1957 et 1964)
-  Données par un colon
-  Idem mais essartées par un Bwa  
(entre 1957 et 1970)
-  Prêtées par un colon
-  Essarts



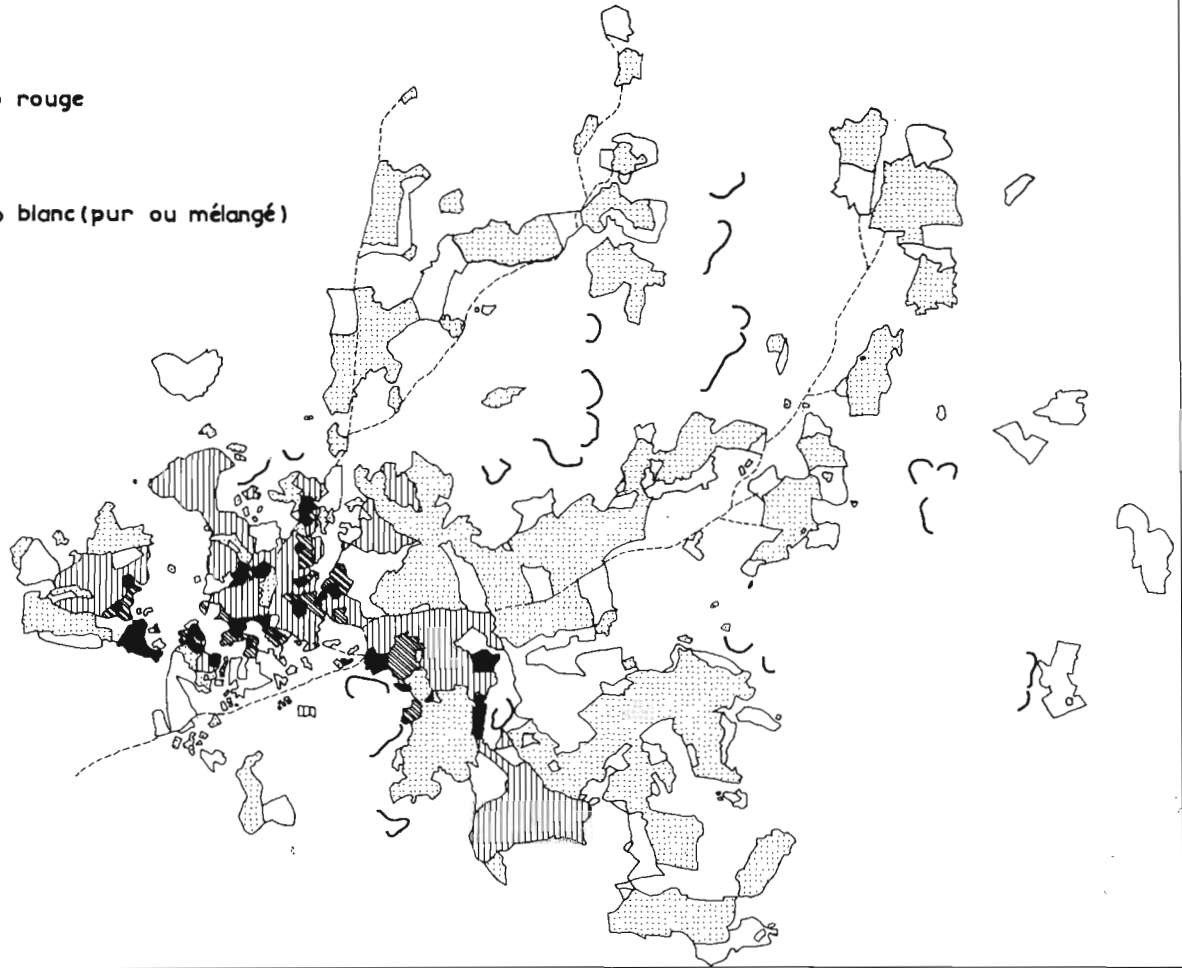
E = 0 900m

42



CULTURES 1970

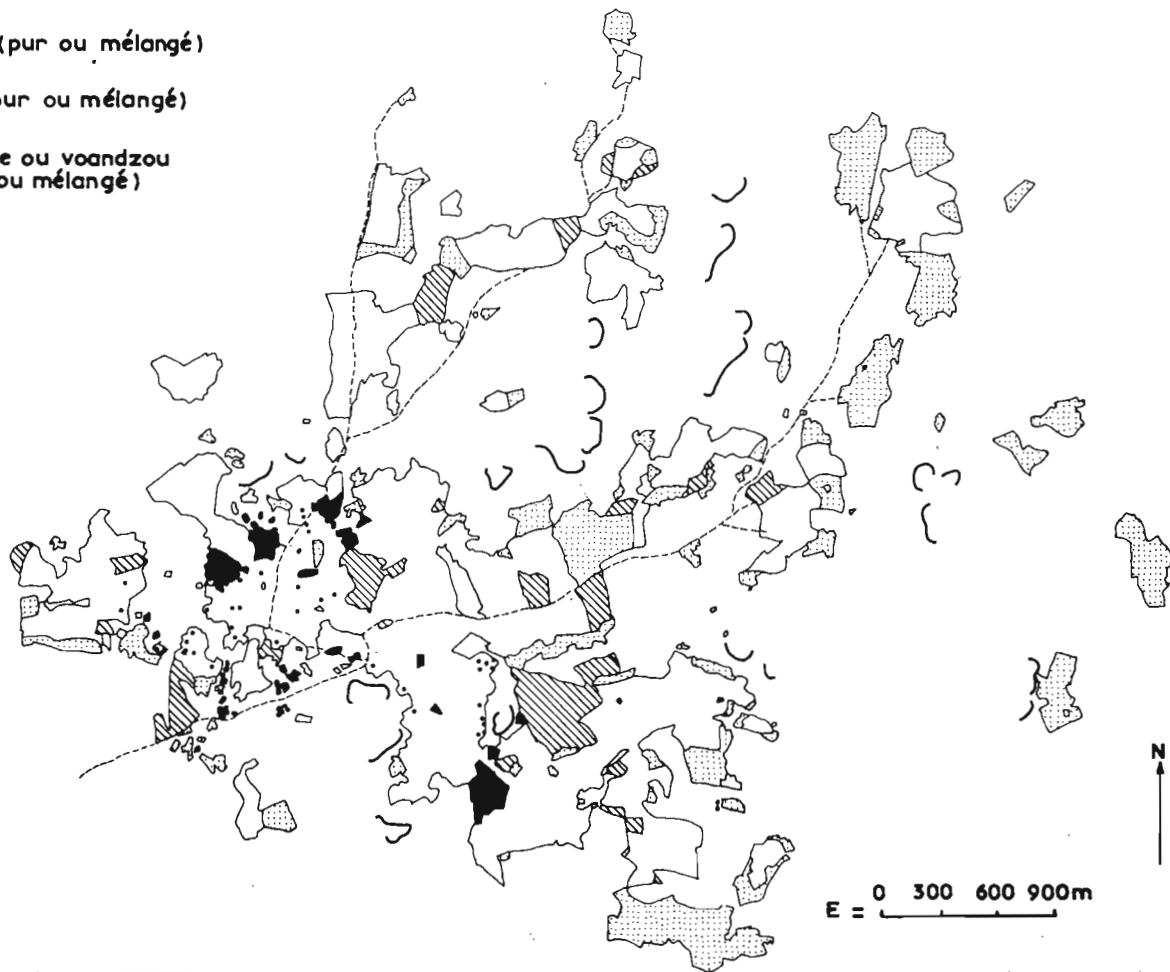
- Maïs
- ▨ Sorgho rouge
- ▤ Mil
- ▧ Sorgho blanc (pur ou mélangé)



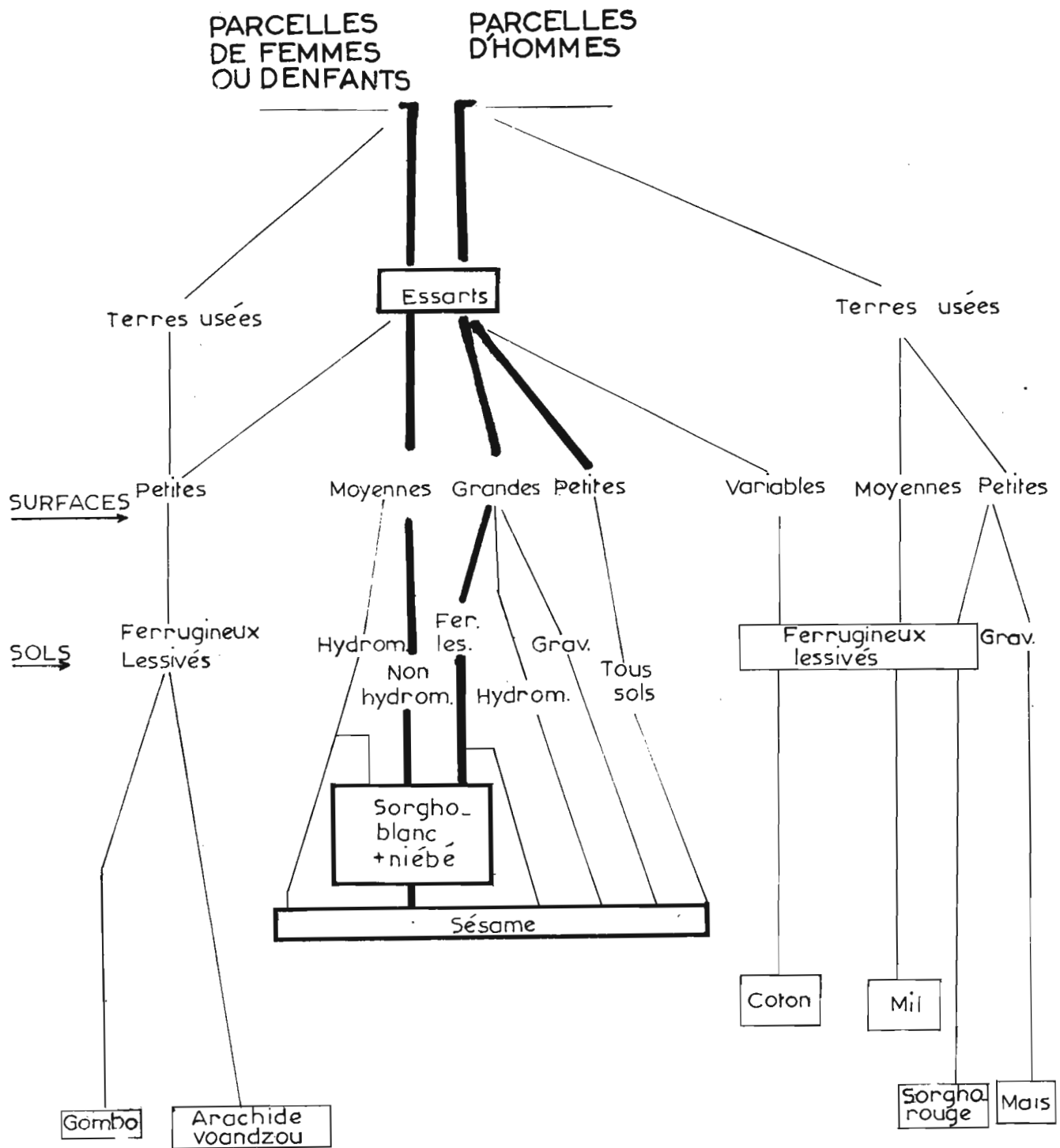
43

CULTURES 1970

- ▧ Sésame (pur ou mélangé)
- ▨ Coton (pur ou mélangé)
- Arachide ou voandzou (pur ou mélangé)



44



Abreviations:

- Hydrom. : Sols hydromorphes
- Fer. les. : Sols ferrugineux tropicaux lessivés
- Grav. : Sols gravillonnaires sur cuirasse

LA STRUCTURE DU TERROIR  
DE BOUNKUI

graphique de JACQUES BERTIN